of hours on

TRAITÉ D'ÉQUITATION.

Par feu M. de Montfaucon de Rogles, Écuyer ordinaire de la petite Écurie du Roi, commandant l'Équipage de feu Monseigneur le Dauphin.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVIII.



AU ROI.

Sire,

L'ouvrage de mon frère, que Votre Majesté m'a permis de lui dédier, est le résultat de plus de trente années de réslexions & de travail, que son zèle pour le service de feu Monseigneur le Dauphin, lui avoit fait entreprendre.

depute phylomes filtelest.

Encouragé par les bontés de Votre Majesté, son intention, Sire, étoit de lui en faire l'hommage: Et il l'auroit, sans doute, rendu plus digne de lui être offert, s'il eût assez vécu pour remplir le plan qu'il avoit conçu, dans les vues de seconder le goût naissant de Votre Majesté, pour un Art dont il eut l'honneur de lui donner les premières leçons.

Tel qu'il est, SIRE, j'ose supplier VOTRE MAJESTÉ de l'agréer, comme un monument du zèle qu'il eut toute sa vie pour le service de ses Maîtres, auquel sa famille est consacrée depuis plusieurs siècles.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant, & très-sidèle Serviteur & Sujet, Montfaucon, Colonel d'Infanterie, Écuyer de Madame Adélaïde.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

JE ne chercherai point à prévenir le Public sur le mérite de l'Ouvrage que je lui présente; le jugement d'un frère seroit suspect: je me permettrai seulement de dire, avec tous ceux qui ont connu l'Auteur, que cet Ouvrage est le fruit de trente années d'étude, de travail & de réslexions.

Mon frère entra Page du Roi en 1738. Ses progrès lui méritèrent l'honneur d'être choiss, en 1740, pour l'émule de feu Monseigneur le Dauphin dans ses exercices.

Cornette de Cavalerie en 1745, il entra deux ans après dans la Compagnie des Chevaux-légers de la Garde ordinaire du Roi, où il fut appelé par M. le Comte de Lubersac, pour être mis à la tête du Manége de l'École que l'on établissoit alors dans ce Corps.

Écuyer de la petite Écurie du Roi en 1750, il fut attaché l'année suivante à seu Monseigneur le Dauphin. Son zèle pour le service de ce Prince,

lui fit alors entreprendre d'approfondir les principes d'un Art qu'il cultivoit par goût & par devoir. Il voulut fonder sa théorie sur ses propres expériences; & l'on ne peut exprimer à quel point il les multiplia jusqu'à l'âge de quarante-trois ans, qui sut le terme de sa vie.

Ce qu'il a laissé de rassemblé & d'incomplet sur la Cavalerie, fait voir qu'il avoit embrassé dans son plan, toutes les parties relatives à son Art, comme il le dit lui-même dans la Présace qu'il avoit mise à la tête de son Ouvrage, & qu'on y a conservée.

Il y a lieu de croire que, si la mort ne l'eût prévenu, il les auroit achevées & liées à l'Ouvrage que l'on donne aujourd'hui.

Des gens de l'Art en ont trouvé les principes fi clairs & si bien développés, qu'après avoir long-temps hésité, je me suis ensin, par leur avis unanime, déterminé à le publier, dans l'espoir qu'il pourroit être utile.





PRÉFACE.

L'UTILITÉ des Chevaux est trop généralement reconnue, pour que j'entreprenne de saire ici seur éloge: l'usage continuel que l'on en sait, prouve assez le besoin que nous en avons. Cependant, soin de profiter de tous les avantages qu'on en peut retirer, on se prive, en abusant de leurs qualités, d'une partie des services qu'ils pourroient rendre. Pourquoi ne pas chercher au contraire à augmenter ces qualités! Si la Nature les donne, l'Art peut, en les développant, les persectionner; mais pour cela, il faudroit une méthode sûre, & des préceptes clairs: où les trouver!

Beaucoup de gens ont écrit sur l'Équitation, & nous ne manquons pas d'Ouvrages touchant cette matière; il s'agit seulement de savoir s'ils sont bons. C'est sur quoi je ne prononcerai pas; mon jugement pourroit paroître suspect. Tout ce que je me permettrai à cet égard, sera d'assurer que l'expérience que j'ai saite de toutes les méthodes qui sont venues à ma connoissance, en me démontrant la solidité des préceptes que je tiens de M. de Salvère & de Lubersac, m'a décidé à donner la présérence à la leur. On pourra croire que les sentimens naturels d'attachement & de reconnoissance pour

ceux qui nous ont enseigné, & sur-tout l'amour-propre qui nous prévient en leur faveur, sont les motifs qui ont déterminé mon choix; mais les succès des gens de l'Art qui ont adopté leurs principes, & quise sont acquis la plus grande réputation en les pratiquant, me rassurent & me confirment dans l'opinion où je suis, que leur méthode est la seule qui conduise sûrement au but que tout homme de cheval se propose.

D'ailleurs, pour m'éclaircir davantage de la vérité dans une matière aussi intéressante pour moi, j'ai pris le parti de pratiquer chaque méthode en particulier sur dissérens chevaux; & ce n'est qu'après avoir comparé les essets qui ont résulté de chacune d'elles, que je me suis décidé.

Je mettois mes observations par écrit; & c'est dans le dessein de les rendre plus utiles, que j'ai formé le projet de les rédiger: j'ai prévu d'abord tous les obstacles inséparables d'une pareille entreprise; & sans oser me statter du succès, mon zèle & s'envie de m'instruire m'ont fait essayer de les surmonter. Je me suis donc mis à s'ouvrage: les contradictions & les difficultés se sont présentées en soule: je suis, à force de travail & de réslexions, parvenu à aplanir les principales; & après avoir changé plusieurs sois de plan, je suis venu à bout de réunir sous un seul point de vue, les observations qu'une longue expérience m'a mis à portée de faire

faire sur l'art de l'Équitation, & de donner à cet Ouvrage la forme que l'on voit.

Je l'ai divisé en deux parties: la première traite de tout ce qui concerne la posture du Cavalier, & des moyens dont il doit faire usage pour bien mener un cheval confirmé dans l'obéissance des aides.

La seconde présente les moyens de parvenir à donner au cheval cette connoissance, & de tirer le meilleur parti de toutes sortes de chevaux.

J'ai cru devoir placer à la suite une explication de différens termes de l'Art, qu'on pourra consulter au besoin.

Enfin, pour rendre ce Traité plus utile, j'y ai ajouté quelques articles dont il est essentiel qu'un homme de cheval soit instruit. Ces articles traitent de l'équipement, de l'embouchure, de l'entretien des chevaux, de la ferrure, de l'économie animale, & de la manutention des haras (a).

J'avertis que, dans le nombre de ces articles, il y a beaucoup de choles qui ne m'appartiennent pas; il y en a même quelques-uns totalement à d'autres (b). J'aurois pu aisément, en conservant le fond, en changer la forme, & me les approprier; mais outre qu'un tel procédé n'est pas de l'exacte probité, ce qui est bien ne peut que

⁽a) Aucun de ces, articles n'étoit fini.

⁽b) Tout ce que nous imprimons est de mon frère.

perdre au changement: & comme l'essentiel, quand on se propose d'instruire ceux qui ont le desir de l'être, est de leur en procurer les meilleurs moyens, j'ai cherché par-tout, & pris dans chaque Auteur ce qui m'a paru le plus propre à remplir mon objet. Si j'ai pu réussir, & que mon zèle, mon travail & mes réslexions puissent contribuer au progrès d'un Art que j'aime & cultive depuis mon enfance, mes vœux seront satisfaits, & mes peines récompensées au-delà de mes espérances.



TABLE

D	ES	C	H	AP	ITE	RES	ET	A	R	ТΙ	CI	E :	S
-		-				- 2000			-		~ ~	W	_

contenus dans cet Ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE.

Instruction du Cavalier.

CHAPITRE I.er De la Posture du Cavalier page 1
CHAPITRE II. Des Mouvemens de chaque partie du
corps en particulier 10
Des Jambes 11
Des Mains 14
CHAPITRE III. Des Moyens de conserver la posture. 24
Du Pas à la longe Ibid.
Du Trot à la longe 26
Du Galop à la longe 27
Moyens de rétablir dans leur position les parties qui se
dérangent
CHAP. IV. De l'Accord des mains & des jambes. 39 b ij

CHAPITRE V. Des différentes opérations qu'on fait
exécuter au Cheval en liberté 47
Passage du Coin
Doubler 49
Changement de main 50
Demi-volte
Changement de main en tenant des hanches Ibid.
Demi-volte en tenant des hanches 53
Contre-changement de main Ibid.
Huit de chiffre55
VolteIbid
Volte renversée
Faire partir au galop 57
Faire reprendre 58
Finir fon cheval Ibida
Les hanches en dehors
La tête au mur
Du bout du nez en dedans
Des Étriers
Observations générales
Des Sauteurs
Réflexions particulières 7 I
CHAP. VI. Des Courses de la baoue et des têtes. 72

SECONDE PARTIE.

Instruction du Cheval.

INTRODUCTION 8	1
CHAPITRE I. Première leçon à la longe 8	6
Du Trot à la longe	38
	39
Du Galop à la longe	id.
Seconde leçon à la longe. — Faire monter le cheval	
Méthode pour tenir les rènes du bridon féparées	
Changement de main à la longe	
Moyens de faire connoître au cheval l'effet particulier	
7 7 7 7	29
Moyens de confirmer le cheval dans l'habitude de faire	la
distinction des rènes & des jambes	00
	02
Moyens d'apprendre au cheval à reculer 10	06
CHAP. II. Moyens de mettre les Chevaux droits. 10	9
Première leçon par le large Ib.	id.
	II
	12
	14

CHAPITRE III. Moyens d'accoutumer les Chevaux à
l'embouchure de la bride 116
De la Tête au mur 117
Du Changement de main sur les hanches 118
De la Demi-volte 119
Du Contre-changement de main 120
Du Huit de chiffre, de la Volte & de la Volte renversée.
Ibid.
Des Coins 121
Du bout du nez en dedans 122
CHAPITRE IV. Du Passage 123
Des Piliers 124
Des Courbettes en liberté
Des Sauteurs dans les piliers 130
Des Sauteurs en liberté
Moyens de mettre un cheval sur les hanches Ibid.
CHAPITRE V. Moyens de dresser les Chevaux qui
manquent de qualités, ou qui ont
des défauts 137
Du manque de forces
De la bouche dure, causée par le manque de forces. 139
Des Chevaux qui portent la tête basse ou qui s'encapu-
chonnent Ibid.

DES CHAPITRES.	xv
Des Chevaux mal-adroits	-
Des Chevaux qui sont foibles des hanches ou des je	
The same and same state of the same of the same state of the same	lbid.
Des Chevaux qui ont les jarrets douloureux	141
Des défauts de l'avant-main	142
De la bouche égarée	144
De la bouche trop sensible	145
Des bouches fausses	Ibid.
Des bouches fortes	146
Des Chevaux qui ont une barre plus dure que l'autre.	147
Des bouches pesantes, par la conformation visies	use de
l'encolure	Ibid.
Des bouches dures, par défaut de conformati	on de
l'encolure	148
Des différens inconvéniens que tous ces défauts p	
entraîner	150
Des Chevaux qui battent à la main	
Des Chevaux qui sont trop sensibles	
Des Chevaux qui ont de l'ardeur	154
Des Chevaux qui ont de la peine à se plier	
Des Chevaux qui se défendent, & des causes que	i les y
portent	
Des Chevaux peureux & ombrageux	
Des Chevaux qui se défendent en sautant à la même	,
	160

xvj	TABLE DES CHAPITRES.
011	Des Chevaux qui ruent en place 161
York.	Des Chevaux qui se défendent en reculant 162
4000	Des Chevaux qui se défendent en faisant des pointes. Ibid
100	Des Chevaux qui se défendent, par leur naturel vicieux
	T 6:
	Des Chevaux qui se défendent, & qui rassemblent en eu
	plusieurs des motifs qui les y portent 160
Сна	PITRE VI. Des différens usages auxquels on emploi
	les Chevaux, & des moyens de le
	dresser 167
	Du Cheval de Manége Ibid
	Du Cheval destiné pour un Ossicier 168
	Du Cheval de Cavalier
	Du Cheval d'arquebuse
	Des Coureurs 17
	Des Chevaux de chaise & de carrosse 177
Exp	lication de quelques termes de l'Art 179
	lication des Planches 19



TRAITÉ



TRAITÉ D'ÉQUITATION.

PREMIÈRE PARTIE.

Instruction du Cavatier.

CHAPITRE PREMIER.

De la Posture du Cavalier.

AVANT d'entrer en matière, je crois à propos d'expliquer comment on monte à cheval, & comment on en descend.

Je suppose un cheval sellé & bridé, ensin prêt à être monté; il est des précautions indispensables pour ne pas l'effaroucher, & pour n'en être pas blessé. Il saut que l'Écolier s'approche de l'épaule du cheval, qu'on appelle du montoir, pour éviter les coups de pied; qu'il lui

A

parle en s'approchant, & qu'il le flatte de la main, afin qu'il ne soit ni surpris ni effrayé: il prendra ensuite de la main droite le bouton des rènes, & si elles ne sont pas sur leur plat, il tournera les tourets qui sont au bas de la branche pour les y mettre; après quoi, il lèvera, avec la main droite, le bouton des rènes, jusqu'à ce qu'il sente un peu de résistance: alors il les prendra de la main gauche, & aura attention qu'elles soient un peu flottantes: de là, passant son petit doigt sur la rène gauche & dessous la droite, il les serrera des trois autres doigts, en passant le pouce dessous; il prendra en même temps une poignée de crins de la même main, en quittant les rènes de la main droite.

On prend les rènes de la main gauche, pour se mettre en état de s'en servir, lorsqu'on arrive sur le cheval; on les tient flottantes, pour que le mouvement qu'on sait en montant ne puisse faire impression sur les barres, impression qui pourroit saire reculer ou renverser le cheval; mais il saut aussi qu'elles ne soient pas trop longues, afin de le contenir en place.

Restant toujours à l'épaule du cheval, il prendra l'étrivière de la main droite, asin qu'en mettant le pied dans l'étrier, il ne donne pas contre le ventre du cheval; il la tournera sur son plat, asin qu'elle ne l'incommode pas étant à cheval par son entortillement, & qu'il puisse plus facilement raccourcir ou alonger son étrier; ensuite il mettra le pied gauche dans l'étrier.

Ceci fait, il appuiera le genou gauche contre le

quartier de la selle, en tenant la jambe perpendiculairement, pour qu'en montant, le pied n'aille pas sous le ventre du cheval; quittant alors l'étrivière, il portera la main droite sur le derrière de la selle, pour s'aider à monter à cheval; pliant dans cette posture le genou droit, il s'élèvera d'aplomb sur la jambe gauche, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait tendue; & conservant cet aplomb, il passera l'autre jambe également tendue pardessus la croupe, pour ne pas la rencontrer & pour ensourcher le cheval; il saut plier le genou droit, pour s'élever plus sacilement sur ses deux poignets; & l'on conservera l'aplomb, asin d'être le maître de ses mouvemens & de mieux résister à ceux du cheval.

En passant la jambe droite, on aura le soin de porter la main droite à la batte de devant, le pouce dessus & le dos de la main tourné du côté du corps, pour éviter de se blesser contre l'arçon: il reste l'étrier droit, dans lequel on mettra le pied le plus adroitement qu'il se pourra, pour ne point inquiéter le cheval, ou qu'on recevra du palfrenier, si l'on en a un pour le tenir.

Pour descendre de cheval, on doit commencer par dégager le pied droit de l'étrier, placer les poignets comme on vient de le voir; &t portant un peu le haut du corps en avant, tendre les bras & s'élever dessus; ensuite, par un mouvement de la hanche, passer, sans que le corps se penche, la jambe droite tendue pardessus la croupe du cheval, de manière qu'elle ne la rencontre pas: la main droite, qui doit suivre le mouvement

de cette jambe, se portera sur l'arçon de derrière pour le saisir: en même temps, on tendra la jambe gauche, jusqu'à ce que la première soit arrivée à côté de celle-ci, qu'on pliera alors tout-à-fait; observant que l'une & l'autre, ainsi que le corps & les mains, se trouvent dans les mêmes positions que pour monter. Venons maintenant à notre objet.

Personne n'a contesté jusqu'ici que l'assiette ne sût la partie principale de l'homme de cheval: ce principe avoué, je ne m'étendrai point à en prouver l'évidence. Sans assiette, point de liberté, point de précision dans les mouvemens: il faut donc la bien établir.

Le cheval le plus tranquille, même un cheval de bois, seroit plus propre que tout autre pour donner à un Élève la possure qu'il doit avoir, & en même temps la parfaite intelligence des raisons de la position qu'on lui fait prendre. Nous supposerons donc le cheval en repos.

On placera l'Élève le corps droit, c'est-à-dire, en position d'être coupé en deux parties égales par un plan vertical, qui iroit du milieu du garot au milieu de la croupe du cheval.

On lui fera tenir les épaules effacées sans contrainte, également avancées, de sorte qu'une ligne menée de l'une à l'autre, rencontrât perpendiculairement le plan ci-dessus.

On le placera le plus près possible du devant de la selle, afin qu'embrassant exactement le cheval, plus étroit

en cette partie, il ait plus de facilité pour porter ses cuisses en arrière, ce qui procurera aux jambes plus de degrés d'aides.

On lui fera enfin courber les reins, en les portant en avant, mais sans roideur.

Dans cette attitude, on lui fera ouvrir les cuisses, pour s'assurer que toutes les parties du tronc pèsent également sur leur base; parce que s'il résultoit de ce déplacement des cuisses le moindre ébranlement au tronc, il seroit clair qu'il ne pèse pas également sur sa base.

De plus, si de la nuque & des deux épaules on abaisse trois lignes verticales, elles tomberont, la première, sur le coccix, les deux autres, sur les tubérosités des os ischion, recouverts par les muscles qui forment les sesses; ce qui indique que le tronc ne pèse point au-delà de l'espace occupé par les fesses, qui sont sa base naturelle: & dès-lors l'Écolier est établi sur cette base dans le plus parsait équilibre.

Tout ce qu'on vient de dire suppose un cheval en repos, dont les mouvemens vont bientôt déranger cet équilibre, de plus d'une manière.

- 1.º En produisant un balancement dans le tronc du cavalier.
- 2.° En faisant varier à chaque instant le niveau de la base, qui, selon les situations que prendra le corps du cheval, inclinera tantôt d'un ou d'autre côté, tantôt en avant ou en arrière.
- 3.° En opérant à la fois, & très-fréquemment, ces deux effets divers.

Les effets de ces causes destructives de la belle position, & même de l'équilibre, peuvent être prévenus ou combattus efficacement, soit par cette ligne solide & courbe que forment les vertèbres lombaires, lorsqu'on porte les reins en avant, soit par le jeu de ces mêmes vertèbres, soit par ces deux moyens combinés & employés en même temps.

L'Élève donc préviendra les balancemens de son corps par la sermeté de ses reins, qui ne pouvant être en cet état sans être selon une ligne courbée, amortiront considérablement, par cette disposition là même, les secousses du cheval, ou à l'aide de la souplesse & de la slexibilité des vertèbres lombaires, promenant, pour ainsi dire, en tout sens les parties supérieures du tronc, il opposera, selon les circonstances, leur poids aux variations de la base, pour ne point laisser échapper l'équilibre.

Très - souvent encore, il sera forcé d'entre - mêler rapidement, ou de faire usage en même temps, & de la fermeté & de la flexibilité de ses reins; c'est de ces moyens combinés & employés à propos que résultera cet équilibre, qui est la base de l'édifice en Cavalerie.

Ajoutons à ceci qu'il faut faire ouvrir la poirrine à l'Élève, pour lui faire effacer les épaules. En les élevant ou les arrondissant, il y mettroit une roideur qui se communiqueroit aux bras & aux mains, les empêcheroit d'agir avec la finesse & la liberté nécessaires.

Quant à la tête, elle doit être droite & d'aplomb

entre les deux épaules, pour pouvoir la tourner avec facilité, & pour qu'en se penchant, elle n'entraîne point le corps en avant.

Elle doit être libre & sans contrainte, pour donner à toute l'habitude du corps cet air naturel & aisé, qui est le principe de la grâce.

Le menton ne doit point être retiré, ce qui donneroit à la tête un air contraint, ni trop en avant, ce qui donneroit mauvaise grâce au corps.

La tête enfin ne doit être ni haute, ce qui empêcheroit de voir devant soi, ni basse, ce qui amèneroit les épaules en avant, ni de côté ni d'autre, ce qui, en dernier résultat, inslueroit nécessairement sur l'assiette, & la dérangeroit plus ou moins.

La main gauche tenant la bride, doit être placée à quatre doigts du corps & du dessus du pommeau, asin de n'être point gênée dans ses mouvemens, & que le corps n'en soit point dérangé; elle doit être un peu renversée, de manière que le petit doigt soit un peu plus près du corps que le pouce: cette position du petit doigt sera mieux sentir l'appui du mors: il passera entre les deux rènes par-dessous la droite & dessus la gauche, pour distinguer l'esset de la dernière, comme le quatrième, celui de la première: celui-ci servira de plus, conjointement avec les autres, à rensermer l'une & l'autre rène dans la main, tandis que le pouce sera tendu & appuyé dessus pour les contenir, en laissant tomber seur bout le long des jointures des doigts.

Le poignet doit être plus élevé que l'avant-bras; car en le tenant au même niveau, il se formeroit un creux au-dessous, entre la cheville & le poignet, ce qui lui ôteroit de sa liberté: il doit être arrondi, pour sentir un effet égal des deux rènes; autrement la rène droite deviendroit plus lâche; car alors le bas du poignet se rapprocheroit de ce côté, & en tirant du bas de la main, d'un même point, une ligne au bas de chaque branche du mors, la ligne du côté droit seroit plus courte, & n'étant plus touchée dans tous ses points par la rène droite, il est évident que cette rène seroit relâchée, & par conséquent agiroit moins sur le mors.

L'avant - bras formant un angle droit avec le bras, sera placé près du corps sans le toucher, l'intérieur tant soit peu tourné en haut.

Il forme un angle droit avec le bras, pour y trouver le point d'appui nécessaire, lorsqu'on a besoin de résister aux efforts de la bouche du cheval : on le place près du corps sans l'appuyer, pour lui conserver le plus d'aisance & de liberté possibles : ensin on tient l'intérieur de l'avant-bras un peu tourné en haut, pour avoir le petit doigt plus près de soi que le pouce.

Le bras gauche doit tomber près du corps, sans le serrer; la moindre force qu'on mettroit à cette partie, pour la contenir trop loin ou trop près du corps, trop en avant ou trop en arrière, lui ôteroit son aisance.

La main droite tenant une gaule, le pouce tendu dessus, sera plus haute & plus en arrière que la gauche, pour

pour ne pas gêner celle-ci: l'avant-bras, le bras & le coude du côté droit, seront placés comme il a été dit pour l'autre côté; & le poignet, sans être arrondi, sera plus élevé que l'avant-bras.

Les cuisses doivent être tournées sur leur plat, depuis leur articulation avec la hanche jusqu'au genou; le plat des cuisses en étant la partie la plus nerveuse, a néces-sairement plus de force & de sensibilité: d'ailleurs, étant moins charnu, elles seront dans cette position plus assurées & moins sujettes à rouler.

Il faut les mettre en arrière le plus qu'il sera possible, en conservant l'assiette du corps sur les fesses: par-là les genoux se trouveront en dedans & en arrière, & procureront aux jambes plus de facilité d'agir.

La sensibilité du cheval, relativement aux jambes, commence près du quartier de la selle: c'est vers cet endroit & le long des sangles, que les jambes doivent tomber sans force, & seulement par leur propre poids, tournées en dedans: si on les tourne en dehors, il est impossible, lorsqu'il faudra les fermer, qu'elles se fassent sentir auprès du quartier, & c'est par conséquent plusieurs degrés d'aides de perdus, puisque la jambe ne commence à toucher le cheval que vers l'extrémité du mollet, & l'espace qui se trouvera au-dessus jusqu'au genou sera de nul esset; mais en les tournant en dedans, tous les points de la ligne pourront se faire sentir au chevai:

Les pieds doivent être tournés en dedans & suivre la direction des jambes, sans roideur & sans forcer les

chevilles: la pointe du pied sera un peu plus basse que le talon, parce que la jambe tombant par son propre poids un peu en arrière, fait nécessairement baisser la pointe du pied.

On ne doit donner des étriers qu'à l'Écolier qui peut se servir de ses jambes avec aisance: la crainte de les

perdre partageroit fon attention.

Si l'on s'en sert, il faut les placer sous le milieu du pied & non à la pointe, asin de ne pas les perdre dans les mouvemens violens; mais le talon doit être alors plus bas que la pointe du pied, sans toutesois la lever, le milieu du pied s'appuyant sur l'étrier, le poids de la jambe se rejette sur le talon, & c'est ce poids seul qui doit le faire baisser.

C'est de ces dissérentes positions que dépend l'avancement de l'Écolier: ce n'est pas assez qu'il en charge sa mémoire, il faut sur-tout exiger de lui qu'il puisse en rendre les raisons.

CHAPITRE II.

Des Mouvemens de chaque partie du corps en particulier.

On vient de voir ce qu'on doit faire pour monter fur le cheval; quelle doit être la posture du corps & la position de ses parties dans l'état de repos; on va maintenant parler de chacune d'elles en particulier, asin

que sachant d'abord bien distinctement la manière dont chacune doit agir, on puisse ensuite réunir leurs dissérentes actions, pour faire exécuter au cheval ce qu'on attend de lui.

Ce qu'on en exige d'abord est de se porter en avant; & comme pour l'y déterminer, on se sert des jambes, c'est par elles qu'on va commencer.

- Des Jambes.

Pour porter un cheval en avant, il faut fermer le gras des jambes, & les replacer, dès que le cheval a obéi.

Les jambes sont la seule partie du corps qui puisse remplir cet objet, en manifestant au cheval la volonté du cavalier: il faut donc les approcher de sa partie sensible. Pour cet effet, on commencera par assurer les cuisses, & on pliera les genoux par degrés, jusqu'à ce que le gras des jambes arrive derrière les sangles, en s'unissant au ventre du cheval; si cela suffit pour le faire obéir, on les replacera: il faut, en les fermant, que ce mouvement n'attire pas le corps en avant, car elles doivent en être indépendantes, ainsi que des genoux, qui doivent être stables: s'ils remontoient sur la selle, ou se tournoient en dehors, ils occasionneroient un mouvement dans les jambes qui communiqueroit leur incertitude au cheval; & si le corps venoit en avant, il produiroit un ébranlement dans l'affiette, qui se communiquant aux jambes & aux mains, rendroit leur opération difficile & vicieuse: si le cheval n'obéit pas à cette première aide, on tiendra les jambes fermées au même degré, & on appellera de la langue: cet appel pourra le déterminer par la crainte de la correction: s'il résiste à cet avertissement, on le réitérera, en fermant un peu plus les jambes.

Comme il est de la plus grande conséquence de n'en venir à la punition qu'à la dernière extrémité, il faut employer auparavant tous les autres moyens, asin de ne pas accoutumer le cheval aux châtimens: c'est pourquoi on doit encore réitérer l'appel de la langue, en fermant les jambes de quelques degrés de plus, sans pourtant lui faire sentir les éperons.

Si le coup de langue ne produit pas son effet, alors on achèvera de fermer les jambes, & l'on appuiera ferme les éperons dans le ventre, en répétant le coup de langue; car, lorsqu'on a épuisé tous les moyens possibles de douceur, & que le cheval y résiste, la correction est indispensable: l'impunité le rendroit vicieux, ce qu'il faut éviter: & asin de le rendre une autre sois plus sensible & plus obéissant aux aides, il faut laisser les éperons un temps dans le ventre; mais il est essentiel alors de ne pas le tenir de la main, & d'avoir la ceinture en avant & les reins bien soutenus, pour donner de la stabilité au corps qu'on mettra un peu plus en arrière que de coutume, asin d'assurer l'assiette: par la même raison, on mettra ses genoux le plus en arrière qu'on pourra, asin de mieux embrasser le cheval, & d'avoir plus de

tenue, s'il venoit à sauter: après la correction, on ramènera ses jambes peu-à-peu à leur position.

Avant d'entrer dans le détail des autres actions des jambes, il faut savoir ce qu'on entend par la dénomination de jambe de dehors & jambe de dedans.

Aller à main droite dans un manège, c'est lorsque, suivant un des côtés, le mur le plus près de soi se trouve à gauche: ce côté se nomme le dehors, & le côté droit se nomme le dedans; ainsi, par cette distinction, on doit comprendre que la jambe & la rène de dehors se trouvent entre le mur & le cheval, & que la jambe & la rène de dedans, se trouvent en dedans du manège: il en est de même à main gauche, en se servant des expressions de rène & de jambe de dedans, pour la rène & la jambe gauches, & de dehors, pour la rène & la jambe droites. Ceci expliqué, revenons aux opérations des jambes.

Pour tourner le cheval à main droite, il faut fermer la jambe de dedans, qui est, comme nous venons de le dire, la jambe droite, asin de porter le cheval en avant, & obliger ses hanches à suivre la ligne que ses épaules décrivent: si en même temps on fermoit la jambe de dehors, elle ne feroit que donner de l'inquiétude au cheval, au lieu de le contenir droit.

Allant à main droite, pour porter fon cheval à gauche, on fermera la jambe droite: c'est par la jambe de dedans qu'on oblige les hanches, dans cette opération,

à se porter en avant & à gauche, en même temps que la main y porte les épaules.

Allant à main gauche, pour le tourner à gauche, il faut fermer la jambe de ce côté, qui est alors la jambe de dedans.

Marchant à la même main, pour le porter à droite, on se servira aussi de la jambe de dedans, pour l'obliger à porter les hanches à droite; & à l'une & à l'autre main, on aura l'attention de ne s'en servir que proportionnément à la sensibilité du cheval.

On voit par-là qu'à quelque main qu'on marche, il faut se servir de la jambe de dedans, soit pour le tourner en dedans, soit pour le porter en dehors.

Pour concevoir ce que je viens d'avancer sur les actions des jambes, il est bon d'expliquer ici tout de suite celles que doivent faire les mains, asin de pouvoir accorder ensemble leurs différentes opérations, puisque l'accord parfait des unes & des autres est absolument nécessaire.

Des Mains.

1.° ALLANT à main droite, tenant la bride de la main gauche, il faut, pour tourner le cheval à droite, commencer par soutenir la main, c'est-à-dire, l'élever en arrondissant le poignet, & placer le petit doigt plus près de soi que le pouce.

On soutient la main, asin que le mors fasse esset sur les barres; & pour augmenter cet esset, on approche

le petit doigt plus près de soi que le pouce, en renversant la main.

- 2.º Il faut porter la main en avant & par degrés: cette action est nécessaire pour soutenir le devant du cheval, sans que l'effet du mors l'arrête: la main élevant l'embouchure, relâche la gourmette, & conséquemment diminue l'effet du mors sur les barres: en tirant la main à soi, il est certain que les yeux du mors, qu'on appelle du banquet, & auxquels sont attachés & l'S & le crochet où tiennent les deux extrémités de la gourmette, au lieu de s'élever, comme je viens de le dire, se portant en avant, attirent à eux la gourmette, & par conséquent la raccourcissent, & lui font faire avec l'embouchure, si je puis m'exprimer ainsi, à peu-près la même action sur la barbe & sur les barres, que feroit une tenaille qui serreroit ces deux parties. Si cette comparaison n'est pas absolument exacte, elle servira du moins à faire sentir la différence de l'effet du mors & de la gourmette, lorsqu'on soutient la main, en la portant en avant, ou lorsqu'on la tire à soi: on doit la porter en avant par degrés, pour éviter les facades & trouver le point juste de la sensibilité de la bouche, en renversant un peu la main.
- 3.° Il faut porter la main à droite, en la soutenant toujours, comme on vient de le dire.

On doit sentir que si on ne portoit pas la main à droite, voulant y faire tourner le cheval, il ne s'y porteroit pas de lui-même; ainsi, pour y déterminer les

épaules, on y portera la main jusqu'à ce qu'il ait obéi, & on soutiendra le poignet, parce que si le mors ne faisoit point d'effet, le cheval ne pourroit connoître notre volonté que la main seule peut lui indiquer dans cette circonstance.

4.° Il faut pour cette opération, arrondir le poignet felon le besoin, afin de conserver la distinction de la rène gauche & de la droite, qui alors ont chacune leurs fonctions particulières: par cette position, on se met plus à portée d'augmenter l'action de la rène droite, puisqu'on la raccourcit par ce moyen, ou de diminuer l'action de la rène gauche, qu'on peut plus aisément relâcher.

Chaque fois qu'on sera obligé de tourner le cheval, on aura soin que les opérations des mains commencent par le poignet; que cette action passe successivement du poignet à l'avant-bras, de celui-ci au coude, & insensiblement à tout le bras; car la finesse à cheval n'est autre chose que la liaison des mouvemens qu'on est obligé de faire, & qui se succédant par ordre les uns aux autres, deviennent, pour ainsi dire, insensibles aux yeux des spectateurs.

Il faut que le bras se détache du corps, ainsi que le coude, plus ou moins, selon le besoin, parce que, s'il y étoit collé, il en résulteroit qu'en portant le poignet à droite ou à gauche, si ce mouvement n'étoit pas suffisant pour tourner le cheval, on seroit forcé de pencher le corps pour achever l'opération, ce qui peut-être

peut-être ne suffiroit pas encore; mais supposé que le cheval voulût bien obéir, ce mouvement forcé du corps dérangeroit sûrement l'assiette, & rendroit l'exécution vicieuse.

5.° Pour porter le cheval à gauche, au lieu de porter la main à droite, comme ci-devant, on la portera à gauche, en se servant des mêmes moyens.

Après avoir dit ce qu'il faut faire pour porter son cheval en avant, & le tourner à droite & à gauche, il paroît naturel d'indiquer ce qu'on doit observer pour le faire reculer: c'est ce que nous allons voir.

1.º Pour reculer le cheval, on renversera le poignet, un peu plus que lorsque la main est placée.

On le renverse, pour avoir le petit doigt plus près de soi que le pouce, & parvenir à l'effet que les rènes doivent faire sur l'embouchure & sur la gourmette. On vient de voir ci-dessus celui qu'elles produisent sur les parties où elles portent: Si on n'approchoit pas le petit doigt de soi, en renversant le poignet, l'embouchure ou la gourmette pourroient ne point faire l'effet nécessaire pour reculer.

2. Il faut élever le poignet, jusqu'à ce qu'on trouve le point de sensibilité qui fait reculer le cheval: l'action de la main n'étant point proportionnée à cette sensibilité, pourroit le faire renverser, ou ne pas le faire reculer.

3. On doit l'élever perpendiculairement, afin d'éviter la rencontre du corps: faute de la distance nécessaire, la main se trouveroit dans le ventre, qu'elle contraindroit

à se creuser; les vertèbres se relâcheroient, & par conséquent, les reins sortis de leur vrai point d'appui, ne pourroient plus conserver l'assiette qui, une sois dérangée, communiqueroit son ébranlement à toute la machine.

Pour arrêter le cheval, on emploiera les mêmes moyens que pour le reculer, mais à un degré moins fort.

Rendre la main à un cheval, c'est ne plus sentir l'esset du mors. On rend la main pour rafraîchir les barres, en leur ôtant la pression de l'embouchure que produisoit l'action de la main. Il faut marquer d'abord un demi-arrêt, c'est-à-dire, que le mors doit moins agir sur la bouche que dans l'arrêt, & un peu plus que pour contenir le cheval dans son équilibre ordinaire. Ce demi-arrêt sert à alléger le devant du cheval & à lui faire prendre un point d'appui sur les hanches, asin que se trouvant par-là en équilibre, il n'augmente point son tran, lorsqu'on lui rendra la bride; ce qui arriveroit immanquablement en le laissant sur les épaules: d'ailleurs, il pourroit alors broncher & tomber, n'étant plus en force pour se soutenir.

Après le demi-arrêt, on baisser la main insensiblement, sans la changer de position, jusqu'à ce que le mors ne fasse plus d'effet.

En abaissant la main insensiblement & par degrés, on a plus de facilité d'arrêter le cheval, s'il augmentoit son train; car en jetant la bride à coup, on court risque, en la reprenant, de ne point trouver assez tôt le point nécessaire pour l'arrêter, s'il va trop vîte; &, ce qui est encore plus dangereux, on la reprendroit peut-être trop vivement & trop courte, ce qui surprendroit le cheval, étonneroit sa bouche, & pourroit le faire renverser.

La main, en se baissant, ne change point de position, asin de conserver les rènes égales: d'ailleurs, si en baissant la main on tournoit les ongles du côté de l'encolure, il s'ensuivroit que le petit doigt se trouvant plus éloigné du corps que le pouce, la main auroit plus de chemin à faire pour arrêter le cheval en cas de besoin; au lieu qu'en l'abaissant comme elle se trouve placée, on est plus à portée de l'arrêter, & avec moins de mouvement & d'effort, puisque la correspondance de la bouche & de la main réside dans le petit & dans le quatrième doigt, & que c'est à eux par conséquent à diriger l'opération de l'arrêt.

Pour replacer la main, on la relèvera d'aplomb & insensiblement, asin d'éviter les sacades, & à mesure qu'on la lèvera, on rapprochera le petit doigt du corps.

Pour rendre la bride de la main droite, il faut prendre le bout des rènes avec les quatre doigts de cette main, de manière que les rènes posent sur la seconde jointure de l'index, où elles seront contenues avec le pouce tendu: la main droite doit être tournée de façon que chaque jointure de ses doigts réponde aux mêmes jointures des doigts de la main gauche.

De cette position, en soutenant le poignet plus haut que l'avant - bras, on élèvera la main à la hauteur de l'estomac, en tournant les ongles vers le corps, sans pour cela déranger la main gauche, dont on ôtera seu-lement le pouce de dessus les rènes: ensuite la main droite marquera le demi - arrêt, après lequel la main gauche quittera les rènes & se portera de côté, pour laisser à la main droite la liberté de se baisser par degrés & insensiblement.

Lorsqu'on aura rendu la main de la main droite, pour la replacer, on l'élèvera d'aplomb, jusqu'à ce qu'on sente l'appui nécessaire pour retenir le cheval; pour lors, la main gauche se remettra à sa position, ainsi que la main droite, qui pour cela quittera les rènes.

On doit aussi fréquemment, lorsqu'on rend la bride, soit de la main droite ou de la gauche, saire prendre le bridon de la main qui n'est point occupée, pour marquer des demi-arrêts, & empêcher le cheval d'augmenter son train; observant de le prendre par dessus les rènes de la bride, si le cheval porte bas, asin d'avoir plus de facilité de lui soutenir ou élever la tête: si au contraire il a l'habitude de tendre le nez, on prendra le bridon par dessous & entre les rènes, pour avoir la liberté de baisser la main & de contenir sa tête, au point où il est nécessaire. Dans l'un & l'autre cas, il saut saisse les rènes du bridon par le milieu, de saçon que cette partie se trouvant renfermée dans les quatre doigts, le dos de la main soit tourné horizontalement: par cette

situation, on est à portée de faire agir plus ou moins l'index ou le petit doigt, & de placer ou de porter la tête du cheval, selon le besoin, d'un ou d'autre côté: le pouce n'a d'autre usage dans cette occasion, que de contenir le bridon entre l'index & sui. Lorsqu'on veut lever ou contenir la tête du cheval droite, toute l'action fe passe dans les quatre doigts: on l'augmente dans le premier ou dans le petit, lorsqu'on veut porter le bout du nez à droite ou à gauche: dès qu'on a rendu la main, on reprend la bride progressivement, & on rend de même le bridon; car l'un & l'autre ne doivent jamais agir ensemble sur les barres: on le quitte ensuite, pour replacer les mains à leur position. On sent bien qu'on ne peut pas faire exécuter ceci à l'Elève dès les premieres leçons: c'est au Maître à juger de l'instant où il doit l'exiger; mais dès qu'il l'aura trouvé, il ne sauroit en faire un trop fréquent usage, pour accoutumer l'Élève à agir des mains avec liberté, aisance & sûreté.

Il arrive souvent que, par les différens mouvemens, les rènes glissent dans la main gauche, quelqu'attention qu'on puisse y apporter, & alors, se trouvant trop longues dans la main, on est hors d'état d'arrêter son cheval: pour les raccourcir, il faut les prendre de la main droite, comme ci-dessus, & plus près de la main gauche: de-là, on élèvera la main droite d'aplomb, en laissant glisser les rènes dans s'autre main, jusqu'à ce qu'on les ait raccourcies; alors la main droite les quittant, reprendra sa position.

Dans les différentes actions de la main, elle se relâche quelquesois & laisse couler les rènes, de manière qu'elles deviennent inégales; pour les égaliser, il faut les prendre de la main droite, au-dessus & tout près de la gauche, non comme pour rendre la main, mais le pouce sur leur plat, du côté du Cavalier; & les doigts sur leur plat, du côté des oreilles du cheval, la main au - dessus de la main gauche, le poignet soutenu plus haut que l'avant-bras, le bras détaché du corps & le coude soutenu à la hauteur du poignet: dans cette position, on l'élèvera perpendiculairement sur la main gauche, en faisant couler la droite sur le bout des rènes jusqu'au bouton, qu'on tirera jusqu'à ce qu'elles soient égales; lorsqu'elles le seront, on les quittera, pour les laisser tomber & replacer la main droite.

Il faut ajuster les rènes, toutes les fois qu'elles ne font point égales; car par-là, elles occasionnent assez souvent au cheval un faux pli, qui le contraint & l'oblige à se mettre de travers.

Lorsque la main droite n'est point occupée à tenir une épée, un pistolet ou telle autre arme, & que l'Écolier est assez fort, on lui apprendra comment cette main peut servir à placer le cheval: pour cela, il faut la porter au-dessous de la main gauche, entre l'encolure & la rène droite, les doigts tombant naturellement & sans force sur la rène de dedans.

Comme les rènes sont dessinées à communiquer notre volonté au cheval, on ne peut le placer en dedans que

par le moyen de la rène du même côté; & pour que le mors fasse assez d'impression pour lui amener la tête, il faut faire agir la rène, en l'ouvrant & l'attirant à soi du petit doigt, qui, par sa situation, s'en trouve plus à portée que les autres: pour mettre plus de finesse & de liaison dans cette opération, l'action doit commencer par le mouvement du poignet; ensuite le bras & le coude s'ouvrant par degrés, obligent le cheval à exécuter ce qu'on lui demande.

Lorsqu'on aura besoin de la main droite pour tourner son cheval de ce côté, on se servira des mêmes moyens, en augmentant l'action & l'effet de la rène droite, en proportion de ce qu'on veut lui porter les épaules en dedans.

Il est très-essentiel de s'accoutumer à se servir également des deux mains; c'est pourquoi on sera très-bien d'obliger un Écolier, lorsqu'il travaille à main gauche, de renverser l'opération des mains, en lui faisant tenir la bride de la main droite, de la manière que je l'ai indiqué pour rendre la main; observant de plus,

1.° De la tenir, ainsi que la main de la bride, à quatre doigts du corps; & asin que la gaule ne l'embarrasse point, il faudra la renverser, le gros bout du côté du pouce, & tenir la main fermée.

2.º On tiendra la main gauche plus basse, & à côté de la droite, pour être à portée de placer ou de tourner le cheval, comme on l'a dit ci-dessus, de la main droite, lorsque la bride étoit tenue par la main gauche.

3.° Pour porter le cheval à droite, tenant toujours la bride de cette main, en la portant de ce côté, & en avant, on la foutiendra pour sentir la rène droite, puisqu'elle seule détermine les épaules du cheval à se porter à droite.

4.° En même temps on pliera le coude, pour soutenir le poignet, & on le portera à droite, en se servant

des moyens indiqués pour la main gauche.

5.° Pour arrêter le cheval, on élèvera le poignet perpendiculairement, en pliant le coude, comme il a été dit pour la main gauche.

6.° Pour le reculer, il ne s'agit que d'augmenter

l'action de la main.

En augmentant l'action de la main, on augmente l'effet du mors sur les barres, & cette pression oblige le cheval à y céder, en se portant en arrière.

CHAPITRE IIL

Des Moyens de conserver la posture.

A PRÈS avoir démontré la posture du corps, la position de ses diverses parties, détaillé les principales opérations des mains & des jambes, on va donner les moyens de parvenir à l'exécution des principes posés.

Du Pas à la longe.

1.º L'ÉCOLIER placé sur un cheval auquel on mettra une longe, ira droit devant lui, & seulement au pas,

pas, jusqu'à ce qu'il puisse soutenir cette allure sans déranger sa posture.

Le pas me paroît devoir commencer les opérations, comme étant l'allure la plus douce, & qui dérange le moins l'assiette & les parties qui en dépendent. L'attention de l'Écolier, partagée par les mouvemens du cheval, n'est plus appliquée entièrement aux siens, & c'est pour remédier en partie à cet inconvénient, qu'il faut conduire le cheval avec une longe, pour ne laisser à l'Écolier d'autres soins que d'exécuter ce que son Maître lui dira.

Je fais mener le cheval droit devant lui, parce qu'autrement son corps seroit obligé de se prêter à la courbure du cercle, ce qui mettant celui du commençant de travers, seroit glisser son assiette, ou au moins l'obligeroit à employer beaucoup de force pour empêcher ce mauvais esset : or nous avons déjà fait voir combien la force mal dirigée nuisoit à la bonne exécution.

2.° On travaillera à accoutumer l'Écolier à contenir fon affiette droite sur les cercles; & pour lui en faciliter l'exécution dans les commencemens, on observera d'en faire décrire au cheval de très-grands: un mouvement plus concentré exige de lui une attitude plus forcée, & conséquemment produit dans celle de l'Écolier un dérangement, auquel l'habitude seule, qui ne s'acquiert que par degrés, peut remédier: C'est pour y parvenir, que je veux qu'on diminue insensiblement la grandeur des cercles que l'on fait décrire au cheval, jusqu'à ce

qu'on vienne au plus petit qu'il soit possible de décrire, & cela toujours au pas, malgré l'opinion & l'usage de quelques personnes qui y sont succéder le trot, avant que l'assiette ait acquis assez de fermeté pour soutenir un mouvement beaucoup plus rude & plus vis. J'ai observé que, bien loin que la méthode que je propose employât plus de temps, elle abrège au contraire insiniment les premières difficultés, en ce qu'elle laisse à l'Élève plus de facilité à saisir & à pratiquer les principes qu'on lui donne.

3.º Lorsque dans les opérations dont nous venons de parler, la posture de l'Écolier ne se dérangera plus, il faudra le faire aller au trot.

Du Trot à la longe.

COMME le trot est l'allure du cheval qui, par ses mouvemens secs & multipliés, occasionne le plus d'ébranlement dans la posture du Cavalier, pour l'accoutumer à ces espèces de sauts répétés, on sui sera faire de petites reprises, en se conformant à la méthode prescrite pour le pas, c'est-à-dire, qu'on doit d'abord le mener droit, ensuite lui saire décrire un grand cercle, & ainsi du reste.

Je crois qu'il vaut mieux d'abord ne faire que de courtes reprises: la raison en est, que le trot fatigue beaucoup plus que le pas, sur-tout dans les commencemens, où on n'a encore ni aisance, ni stabilité. Si donc avant que l'Écolier ait atteint ce degré, on lui sait

faire de longues reprises, il arrivera que ne pouvant conserver pendant si long-temps les forces nécessaires pour soutenir ses reins, il se roidira, asin de sixer son assiette sur la selle, ce qui, loin de l'assurer, produira l'effet contraire. En effet, le corps étant dans cet état de tension violente, les secousses du cheval se transmettent, sans que rien les amortisse.

Du Galop à la longe.

LORSQU'IL a acquis de la fermeté dans sa possure, il faut, tenant toujours le cheval par la longe, qu'il fasse quelque temps de galop en cercle.

C'est principalement par la leçon du trot, qu'on peut espérer de parvenir à assurer la posture d'un Écolier. Il est donc essentiel de le tenir long-temps à cette allure; & même, lorsque ses progrès permettent de le mettre au galop, pour peu qu'il se dérange, il faut le reprendre au trot, asin de le replacer: après quoi, on peut lui faire recommencer un temps de galop, qui doit toujours se terminer par le trot, & ensin achever la reprise par le pas.

Moyens de rétablir dans leur position les parties qui se dérangent.

Les opérations dont on vient de parler, ne suffisent pas seules pour procurer une posture assurée, il faut de plus y joindre des moyens pour corriger les désauts que le peu d'usage & l'embarras font nécessairement

contracter à un commençant: ainsi, dans le cours de toutes les reprises, on observera successivement toutes les parties de son corps, afin de voir celles qui se déplacent, & y porter les remèdes selon les circonstances, dont je vais indiquer les principales.

Comme l'assiette sert de base & de sondement à toutes les opérations de l'Équitation, il est indispensable de commencer par elle cet examen.

En parlant de la position du corps, j'ai dit qu'il falloit imaginer deux perpendiculaires des hanches aux épaules.

Il est assez ordinaire aux Écoliers de porter les épaules en avant de ces lignes plutôt qu'en arrière: si l'on s'aperçoit que ce défaut soit habituel, on fera porter & tenir les épaules en arrière de ces perpendiculaires, parce qu'il est d'expérience dans tous les exercices du corps, lorsqu'un défaut est enraciné, qu'on ne peut le corriger qu'en portant un peu vers l'excès contraire, le Maître pouvant toujours aisément ramener l'Écolier à la vraie position, en le laissant revenir par degrés insensibles, au point où le porte sa pente naturelle. Ensuite on doit examiner s'il est droit, c'est-à-dire, si un côté n'avance pas plus que l'autre; ce que l'on corrigera, en faisant reculer celui qui avanceroit: mais si l'Écolier avoit de la difficulté à se corriger de ce défaut, il faudroit se servir du moyen qu'on vient d'indiquer, en lui faisant porter plus en ayant que l'autre le côté qu'il tiendroit trop en arrière.

Ensuite on examinera si les épaules sont égales: si l'une est plus élevée que l'autre, il faut obliger l'Écolier à la baisser, jusqu'à ce qu'elles soient toutes deux sur une ligne horizontale: s'il n'exécute pas ce qu'on lui prescrit, il faut l'arrêter, pour lui démontrer que le principe de ce désaut vient de la force qu'il emploie; il sera aisé de l'en convaincre, en lui faisant relâcher toutes les parties qui contribuent à la roideur de celle-là.

Il arrive aussi quelquesois que l'inégalité des épaules vient de ce que le corps est penché: pour lors on y remédiera, en le lui faisant porter du côté opposé.

Ce défaut peut aussi venir de ce que l'assiette n'est pas droite; dans ce cas, il faut la lui faire jeter du côté opposé à celui où elle roule, jusqu'à ce qu'elle se soit sixée au point où elle doit être.

Comme la base sur laquelle on doit établir le corps, ne sauroit être sixée par son seul poids, & qu'il saut y joindre l'aide des cuisses, on doit, après l'examen du corps, passer à celui de ces dernières: on remarquera donc si elles ont conservé la position qu'on leur a déterminée, & si l'Écolier, en employant de la force dans cette partie, ne les auroit pas déplacées: si cela étoit, en les lui faisant relâcher, on les lui replacera; mais si malgré cela il continuoit d'y employer de la force, on les lui fera lever de dessus la selle, & tenir dans cette position le plus de temps qu'il le pourra, sans que son corps se dérange, quoique le cheval soit en mouvement; car si le corps se déplace, il doit les

remettre sur la selle pour le rassurer, & ensuite, il recommencera l'opération, & il la répétera autant de fois & aussi long-temps qu'on le jugera nécessaire : le corps replacé, on les lui fera tourner en dedans, & reculer le plus qu'il sera possible, sans que le corps se porte en avant, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il vaut mieux se relâcher à l'égard des cuisses qu'à l'égard de l'aplomb; puisque sans lui on ne peut diriger aucune action avec sûreté: au reste, on ne doit point s'attendre qu'on puisse, dans les premiers temps, placer les cuisses au point où elles peuvent & doivent être; on ne sauroit y arriver qu'insensiblement & par des efforts réitérés, qu'on n'obtiendra de l'Écolier, qu'à force de réveiller son attention sur cet objet par de fréquens avertissemens: c'est au Maître à sentir le degré où l'Elève peut atteindre, & à ne pas en exiger davantage : la conformation de l'Écolier doit être la règle du Maître; car il est des hommes qui peuvent, étant à cheval, reculer les genoux presque sous la ligne des hanches, en conservant sur celles-ci l'aplomb des épaules, & conséquemment leur assiette; mais il en est aussi qui, faute de souplesse dans leurs muscles & leurs nerfs, ne peuvent approcher aussi, près de ces perpendiculaires. Si on exigeoit de ces derniers que les genoux fussent reculés au même degré que ceux des premiers, ils ne pourroient y parvenir qu'en se roidissant & en portant le corps en avant, ce qui leur feroit perdre nécessairement de leur assiette.

Après l'examen des cuisses, suit naturellement celui

des jambes, qui, ainsi qu'il a été dit, doivent être tournées en dedans, tombantes le long des fangles par leur propre poids. La roideur doit être exclue de toutes leurs opérations: pour la corriger, on se servira du moyen indiqué ci-dessus pour les cuisses; la peine que l'Écolier prendra à élever celles-ci, lui laissera moins de facilité de mettre de la force dans les autres: mais si ce remède n'est pas suffisant, & qu'en les replaçant, on s'aperçoive, après plusieurs épreuves, qu'il continue à y mettre de la roideur, il faut recourir à d'autres moyens. On cessera, pendant quelque temps, de les faire tourner & tendre au point qu'on les desireroit; on leur donnera de fréquentes occasions d'agir, en faisant souvent tourner le cheval à droite & à gauche, ou en faisant monter des chevaux durs & paresseux, enfin en faisant exécuter toutes les opérations où les jambes ont le plus de part: l'habitude & l'obligation d'en faire usage donneront, avec le temps, à l'Élève la fouplesse & la liberté, que son application seule n'auroit pu lui faire acquérir.

Il est aussi quelquesois des jambes si flasques, que, semblables à deux balanciers, l'action du cheval produit en elles un mouvement continuel: pour corriger ce désaut, qui donne par leur frottement une incertitude continuelle au cheval, il faut obliger l'Écolier, par des avis répétés, à étendre ses genoux le plus qu'il pourra, en lui recommandant de les tourner beaucoup en dedans: ces deux actions le forceront à employer dans cette partie une portion de force qui pourra fixer le

mouvement involontaire de ses jambes. Si ce moyen ne produit pas tout l'esset qu'on s'en est proposé, alors on donnera à l'Écolier un cheval sensible: les jambes par leur balancement, lui communiquant leur incertitude, le tiendront dans une action continuelle, & occasionneront des mouvemens précipités & multipliés: il sera aisé de faire voir à l'Écolier que la cause en est dans l'ébranlement de ses jambes, & que pour les contenir, il faut qu'il emploie un peu plus de ners & de sorce, quoiqu'il puisse en résulter un peu de roideur pour le moment, mais qui par la suite ne sera aucun tort à leur liberté, si on n'emploie ce moyen que pendant le temps nécessaire.

On examinera ensuite si les pieds sont demeurés dans leur position naturelle: quelquesois, & cela malgré la plus grande attention, il arrive que n'étant pas maîtres de notre posture, la force que nous voulons employer dans une seule partie, se communique à une autre; dès-lors elle la roidit: c'est pourquoi on remarque en général dans tous les commençans, que la force qu'ils veulent employer dans les cuisses pour se tenir, se communique aux jambes, de celles-ci aux pieds, & contraint par-là ces derniers à fortir de leur état naturel, soit en forçant les chevilles, soit en élevant la pointe, ou en la baissant; inconvéniens qui tous diminuent l'aisance, ainsi que la liberté des aides. Pour remédier au dernier de ces défauts, on se contentera d'abord de faire élever la pointe du pied jusqu'au point donné pour sa position; si cela

si cela ne suffisoit pas, il faudra y remédier, en la faisant lever un peu au-delà: si au contraire la pointe du pied étoit trop haute, il faut obliger l'Écolier à la baisser, en l'avertissant de relâcher la cheville.

La cheville du pied peut se forcer en dehors ou en dedans: en dehors, lorsqu'elle paroît gonslée & former une espèce d'élévation de ce côté; en dedans, lorsque ce gonslement & cette élévation sont du côté du corps du cheval, & font découvrir en dehors une partie du dessous du pied: ces deux désauts viennent toujours de roideur; & pour les corriger, il faut relâcher tous les ners, depuis la hanche jusqu'à la cheville; il est plus ordinaire de forcer les chevilles en dehors qu'en dedans, par le besoin qu'on a de tourner les jambes en dedans: si ce désaut devient opiniâtre, on viendra à bout de le déraciner, en usant modérément du contraire.

Après avoir parcouru & corrigé, les uns après les autres, les défauts de toutes ces parties, on doit passer à l'examen de la main gauche: Si l'Élève la tient trop basse, on la lui sera élever jusqu'à la position donnée; & si cela ne suffisoit pas pour détruire ce défaut d'habitude, il faudroit l'obliger, pendant quelque temps, à la tenir plus haute: si au contraire il la tenoit trop haute, on corrigeroit cet excès, en faisant usage du moyen opposé: on en feroit de même pour celui de la tenir trop à droite ou trop à gauche.

Si on force le poignet, de manière qu'il se fasse un creux du côté du petit doigt, près de sa jonction avec

l'avant-bras, on y remédiera, en soutenant toute la main du côté du pouce, jusqu'à ce que cette partie soit plus haute que l'avant-bras.

S'il arrive qu'on force le poignet en dehors, c'està-dire, que les ongles, au lieu d'être tournés vers le corps, le soient du côté de la main droite, pour y remédier, on arrondira le poignet, jusqu'à ce que les jointures des doigts se trouvent à la même distance du corps que le talon de la main.

Comme la main droite est susceptible des mêmes désauts, sur-tout lorsqu'elle tient la bride, on se servira des mêmes moyens pour les corriger.

L'Elève peut contracter des défauts de plusieurs espèces, en ce qui concerne les bras, soit en les serrant trop contre le corps, & pour l'en déshabituer, on le contraindra pendant quelque temps à les en éloigner; soit en les portant trop en avant, & alors on les lui fera tenir plus près de soi en les reculant; soit en les tenant trop en arrière, de manière que les coudes débordent le dos; s'il ne suffit pas, pour l'en corriger, de les lui faire remettre à la position donnée, il faudra les lui faire tenir un peu plus en avant; soit enfin en les tenant trop écartés du corps, ce qui est toujours l'effet de la roideur: il faut, dans ce cas, les lui faire relâcher, & de plus, lui procurer de fréquentes occasions de les faire agir; l'action réitérée délie les nerss & procure de l'ailance; la roideur des bras vient aussi quelquesois des épaules, on s'en aperceyra, lorsqu'on verra qu'elles s'arrondissent

ou s'élèvent; pour y remédier, on les fera effacer, en ouvrant la poitrine & en faisant relâcher les muscles des épaules, jusqu'à ce qu'elles tombent naturellement, & qu'il y ait un creux entre elles deux.

Comme on est porté naturellement à regarder si le cheval répond à ce qu'on lui demande, & le chemin qu'il va parcourir, ces deux objets sont presque toujours cause qu'on baisse ou qu'on penche la tête, ce qui entraîne le corps du même côté & y attire l'assiette: par-là on doit sentir la conséquence de tenir la tête d'aplomb : ainsi si on a l'habitude, lorsqu'on veut tourner son cheval à droite, de la pencher de ce côté, il faut, pendant quelque temps, la pencher du côté gauche: on se servira des moyens contraires pour le défaut opposé. Il est rare qu'on la tienne trop en arrière, de manière que la respiration en soit gênée; cependant si cela arrive, on doit alors avancer le menton, jusqu'à ce qu'on trouve le point où la tête soit libre, de sorte qu'on puisse la tourner de tous côtés sans qu'elle se baisse, s'élève ou se penche, & sans que le corps participe à aucun de ses mouvemens: si au contraire on la tient trop en avant, il faut alors retirer le menton; enfin, fi on la baisse, on doit l'élever & la mettre plus en arrière que la ligne d'aplomb, jusqu'à ce qu'on soit le maître de la tenir au point donné.

Tous les défauts dont on vient de parler, sont si imperceptiblement liés les uns aux autres, & influent tellement sur les opérations, que, quelque longueur qu'on

trouve à les examiner tous à chaque reprise que fait l'Écolier, il n'est pas possible qu'on vienne à bout de les corriger, si le Maître n'y met absolument la patience, le temps & la suite nécessaires. Cette méthode peut seule assurer l'assiette, que nous avons démontrée être dépendante, du moins à quelques égards, de chaque partie en particulier: mais il ne faut pas s'imaginer que la pratique seule suffise pour arriver à la persection; il faut sans cesse rappeler l'Élève à ses principes, lui faire appliquer la théorie à chaque opération; & comme très-souvent il est embarrassé des mouvemens du cheval, il est moins propre à saisir les leçons du Maître: il faut alors l'arcêter, & lui démontrer si clairement les raisons de ce qu'on lui demande, qu'il puisse rendre un compte exact & détaillé des opérations avant de les exécuter; on parviendra à donner aux démonstrations cette grande clarté, si on a l'attention de les présenter sous des jours différens.

A la fin de chaque reprise, soit du trot ou du galop, on reprendra l'Écolier au pas & autour de soi, pour l'accoutumer à exécuter tous les mouvemens des mains & des jambes. On commencera par lui faire tourner son cheval à droite: pour cela, il portera sa main gauche de ce côté, & en même temps il fermera la jambe droite; on n'aidera pas le cheval, asin que l'Écolier puisse voir l'effet que produiront ces deux aides.

On lui fera porter son cheval à gauche, sans cependant qu'il y tourne; de manière que les hanches & les épaules allant toujours en ayant se portent de ce côté; pour cela,

tenant toujours la bride de la main gauche, il soutiendra cette main, en la portant à gauche, afin d'y déterminer les épaules: en même temps, il fermera la jambe droite, qui, chassant les hanches en avant, les portera aussi à gauche. Il doit aussi avoir attention de faire agir ses aides, ainsi qu'il a été dit: il faut encore, dans cette opération, prendre garde qu'en portant sa main, il ne recule point du côté gauche, ce qui arrive très-souvent; dans ce cas, on le lui fera avancer plus ou moins, selon le penchant qu'on lui verra à reculer.

Loisqu'il aura décrit la circonférence du cercle, si Planche I; l'on veut le faire changer de main, on lui fera traverser le cercle; & quand il sera arrivé sur la circonférence, il prendra la bride de la main droite, qu'il placera à la position donnée (page 23), après quoi il la portera à gauche, en fermant la jambe du même côté, pour tourner fon cheval à main gauche.

Quand il aura travaillé quelque temps à cette main, il portera son cheval à droite, en soutenant la main droite de ce côté, & en fermant la jambe gauche, afin d'y porter les hanches en même temps qu'elle les chasse en avant.

Ayant exécuté ces opérations, il tournera son cheval à droite & à gauche, en soutenant la main de la bride, & en ne se servant, pour y déterminer son cheval, que de la rène & de la jumbe de dedans.

Pour reculer son cheval, il élèvera la main de la bride en proportion de la sensibilité de la bouche: il-

fig. 2.

faut, s'il reculoit trop à coup ou trop vîte, l'avertir que c'est la faute de la main, qu'il élève avec trop de précipitation ou qu'il tire trop à lui; & lorsqu'il l'aura compris, on lui fera fermer les jambes par degrés, en baissant un peu la main, asin que son cheval ne recule plus.

Excepté le dernier article, on fera exécuter les autres, en se conformant au progrès de l'Écolier, successivement

du pas au trot, & de celui-ci au galop.

Il est nécessaire que, dans toutes les opérations cidessus énoncées, pour ne point échausser les barres du cheval, & donner la liberté au Cavalier, on l'oblige à rendre la main très-souvent: tous ces dissérens mouvemens faits à propos & souvent répétés, procureront aux aides de l'Écolier cette aisance qui, devenant avec le temps presque naturelle, donnera à l'assiette sa parsaite stabilité.

Cette stabilité dans l'assiette rend la posture indépendante des mouvemens du cheval; mais cette parsaite assiette résulte elle - même de l'indépendance des dissérentes parties du corps entr'elles: car si, par exemple, la main qui tient la bride étant portée à droite ou à gauche, sait pencher le corps vers un de ces côtés, il sera gêné par cette position forcée, & communiquant cette gêne & cette roideur à toutes les autres parties, il leur ôtera la liberté & la promptitude de l'exécution; de même, si le mouvement pour fermer les jambes n'est point indépendant des cuisses, il portera le corps en

avant: dans l'un & l'autre cas, les inconvéniens se multipliant à l'infini, prouvent la vérité du principe; & comme cette indépendance mutuelle entre les parties ne peut s'acquérir que par une longue habitude, je ne saurois trop exhorter le Maître à ne laisser agir dans chaque opération que les parties qui doivent l'exécuter.

CHAPITRE IV.

De l'Accord des mains & des jambes.

Nous avons parlé de ce qu'il faut observer, avant de placer l'Écolier à cheval, de sa posture & de toutes les parties qui en dépendent; des défauts auxquels elles font le plus sujettes, & des moyens d'y remédier : il faut actuellement lui faire conduire un cheval dresse: mais il me paroît indispensable, avant d'entrer dans les différentes opérations, d'expliquer l'effet des aides. Jusqu'à présent, tous ceux qui ont traité cette matière se sont contentés de dire que c'étoit dans l'accord des jambes & des mains, que consistoit la perfection de l'homme de cheval: ce principe n'est point assez développé par sa seule exposition; le peu de lumières que l'on trouve dans les Ouvrages de ceux qui l'ont le plus détaillé ne fuffit pas pour le rendre aussi utile qu'il est incontestable: il est impossible de le mettre dans un plus grand jour, sans rapprocher sous un seul point de vue la liaison intime de toutes les parties qui forment cet accord; & comme c'est par les rènes & les jambes qu'on commande au cheval, il faut être bien assuré de leur esset.

Examinons d'abord celui du mors: placé dans la bouche du cheval, il a l'effet de deux leviers, susceptibles d'agir à un certain point indépendamment l'un de l'autre, dont les parties inférieures forment les bras de la puissance, la partie supérieure le centre du mouvement ou point d'appui, & dont la résistance est précisément à l'endroit où les canons portent sur les barres. Ces leviers sont suspendus aux deux montans de la têtière par les yeux du banquet, où nous avons dit qu'étoit le centre du mouvement, & où viennent aboutir les bras de la résistance: on fait agir les puissances, au moyen de deux rènes bouclées à l'anneau qu'on met à chacune de leur extrémité insérieure.

Pour augmenter l'effort de la résistance, on se sert d'une chaîne de ser appelée gourmette, qu'on arrête par ses deux extrémités à l'un & l'autre œil du banquet, & dont la longueur a exactement ce qu'il faut pour embrasser la partie extérieure de la mâchoire inférieure, précisément à l'endroit qui est au-dessus du menton, & qu'on a nommé la barbe.

Du mécanisme de ces leviers, il résulte que chaque fois que le Cavalier sait agir les deux rènes, il attire les bras des puissances en arrière; que conséquemment les points d'appui sont portés en avant, jusqu'à ce que la gourmette soit à son plus grand degré de tension; que passé ce point, la résistance & la partie supérieure des

leviers

leviers étant forcées, par l'action de la puissance, à des mouvemens diamétralement opposés, occasionnent une compression sur les parties de la bouche, qui se trouvent resserées entre les canons & la gourmette, compression toujours relative à l'action des leviers, & au sentiment plus ou moins vif des barres & de la barbe.

On doit sentir qu'en ne faisant agir qu'un des leviers, la compression ne peut avoir lieu que pour les parties de la bouche qui se trouvent de ce côté: cette observation est nécessaire.

Il résulte de ce qui vient d'être dit :

- 1.º Que l'action de la main seule peut diriger l'avantmain du cheval.
- 2.° Que cette action doit être proportionnée à la sensibilité de la bouche & à l'opération qu'on se propose, de manière que son effet soit moindre pour ralentir le train du cheval que pour l'arrêter, & celui-ci moins fort que pour le reculer.

3.° Que pour le forcer à tourner, il faut que la rène qui se trouve du côté où on veut qu'il tourne, fasse plus d'effet que celle du côté opposé.

4.° Enfin, que l'une & l'autre pouvant agir en même temps & à divers degrés, indépendamment l'une de l'autre, pour que leurs effets ne se contrarient point, on doit s'assurer de l'action particulière de chacune d'elles dans les différentes circonstances. Quelques exemples rendront ce principe plus sensible. Je suppose qu'on yeuille tourner son cheval à droite, si l'action de la main

portée de ce côté ne peut l'y contraindre, on sera nécessairement obligé de tirer la rène droite, parce qu'il est clair que, pour entraîner un corps vers un point donné, il faut l'attirer de ce côté: un homme à cheval n'a d'autres moyens de lui attirer les épaules vers le centre, que l'action de la rène de dedans: vainement se serviroit-il alors de celle de dehors; car son effet portant le bout du nez à gauche n'opéreroit, comme il est aisé de le voir, que le contraire de ce qu'on demande; puisque plus on augmente l'effet de cette rène, plus elle doit attirer les épaules de son côté: Il est donc conslant qu'il y auroit impossibilité de forcer le cheval à tourner à droite de la rène gauche, & à gauche de la droite, s'il vouloit y résister: par - là il devient évident que toutes les fois que l'on veut tourner son cheval, il faut se servir de la rène de dedans: ceux donc qui ont avancé le principe opposé, se sont visiblement trompés; & ils ont eu d'autant plus de tort, que, supposé qu'avec cette méthode on en vînt à bout, ce qui arrive quelquefois, parce qu'on peut parvenir à en donner l'habitude au cheval, il en résulteroit une contrainte dans sa tête qui, se communiquant à l'encolure, & de proche en proche à toutes les parties de son corps, diminueroit d'autant cette liberté, si précieuse & si essentielle à leurs mouvemens: de plus, la rène de dehors étant employée à tourner le cheval, il ne resteroit au Cavalier aucun moyen pour empêcher les épaules de trop tourner. Je sais qu'on peut m'opposer que la jambe de dehors peut

y suppléer; mais je répondrai qu'elle ne servira qu'à mettre le cheval en cercle; que les hanches se trouvant par conséquent hors de la ligne des épaules, cette situation forcée lui ôte son équilibre, sans lequel il ne peut faire qu'un mauvais usage de ses forces; que d'ailleurs il a été démontré que c'est la main qui peut seule diriger & gouverner l'avant-main, sans que les jambes puissent la remplacer. Concluons donc que les épaules ne peuvent être déterminées à tourner que par la rène de dedans, qu'elle doit le faire progressivement, & que c'est à la rène de dehors à les contenir, sans quoi le cheval pourroit les porter trop, ou trop à coup du côté où on les attire: il en est de même, lorsqu'on le mène droit devant lui & qu'on veut le placer: pour lui porter le bout du nez en dedans, on est obligé de faire agir la rène de ce côté, & de se servir de la rène contraire, pour empêcher qu'il n'y vienne trop. Telle est la différence de leur effet, presque dans toutes les circonstances; l'une attire & l'autre contient: il ne s'agit que de bien saisir le rapport de leur action à la sensibilité de chaque barre, & de la modifier selon les dissérens cas. Ceci suffisamment expliqué, nous conduit naturellement à l'examen de l'esset de l'action de chaque jambe.

Nous devons les considérer comme les principaux agens que nous ayons pour ébranler le cheval, le mettre & l'entretenir dans l'air où nous voulons l'exercer: en effet, c'est par l'impression qu'elles font sur lui, en s'approchant des parties latérales de son corps & en les

pressant, que nous parvenons à le déterminer à se porter en avant; cette preffion, qui prend fon origine dès la naissance de la cuisse du Cavalier, se prolonge plus ou moins, &, selon les cas, jusqu'à ses talons, de manière que son effet se communique & se fait ressentir au cheval, depuis le dos jusque vers la partie inférieure, qu'on appelle les flancs: Comme le degré de sensibilité dont ces parties sont susceptibles varie selon les chevaux, on doit régler l'action des jambes selon cette variété; ainsi plus le cheval est sensible, moins il faut les fermer & y mettre de force: au contraire, moins il a de sensibilité, plus on est obligé de les fermer & d'employer de nerf; il en est même qui sont si fort endurcis aux aides, quela plus forte pression des jambes devient insuffisante: on se sert alors des éperons, dont l'effet douloureux les détermine à céder; mais ce moyen, qu'il ne faut employer que comme une dernière ressource, devient par la suite d'un usage moins fréquent, parce que les chevaux, quand ils sont dreffés, le craignent, n'attendent pas qu'on y ait recours, & obéissent promptement aux aides qui les en menacent.

En supposant le cheval mis à ce point, si on serme les jambes en même temps & au même degré, la pression étant égale des deux côtés, il doit naturellement se porter en avant & droit devant lui; si on les serme inégalement, alors éprouvant une impression plus sorte d'un côté que de l'autre, il doit aussi aller en avant; mais au lieu d'y aller en ligne droite, ses hanches cédant à l'impulsion,

se porteront en déclinant du côté de la jambe, dont l'effet est le moins sort; ensin si on n'en fait agir qu'une seule, son impression n'étant point contre-balancée, le cheval cherchant à l'éviter, portera ses hanches un peu en avant, mais beaucoup plus du côté opposé que dans le cas précédent.

Tels sont en général les effets que produisent les jambes, lorsqu'elles agissent seules; mais lorsque les rènes contre-balancent leur action, elles donnent d'autres résultats; il faut donc bien connoître & combiner les rapports & les oppositions des unes aux autres.

En récapitulant ce que nous venons de dire, on trouvera:

1.° Qu'en tournant son cheval de la rène de dedans, si l'effet de celle de dehors est sussissant pour contenir les épaules & les empêcher de tomber vers le centre, les hanches ne pourront se porter au dehors de la ligne circulaire qu'elles décrivent, puisque l'avant main leur opposera une résistance au moins aussi forte que l'impulsion qu'elles peuvent recevoir de la jambe de dedans.

2.° Que les hanches se trouvent contenues & comme resserrées par l'effet opposé de la rène de dehors & de la jambe de dedans; l'impression que celle-ci leur fait éprouver, les excitant à s'y dérober, & ne pouvant le faire de côté ni d'autre, elles seront obligées de se porter en avant, sans qu'il soit besoin pour cela d'y joindre l'effet de la jambe opposée.

3.° Que puisque la rène de dehors, en remplissant

l'objet particulier dont elle est chargée, opère en même temps l'effet qui pourroit résulter de la jambe de dehors, il faut supprimer l'action de cette jambe. Peut être objectera-t-on que, selon les principes que j'ai admis, en ne faisant agir qu'une seule jambe, son impression doit nécessairement porter les hanches en dehors: je conviens que cela arriveroit, si, dans la circonstance dont il s'agit, la rène de dehors ne remplaçoit pas la jambe de ce côté: On vient de voir qu'elle oppose une résistance capable de balancer l'action de la jambe de dedans: ainsi quand même la jambe de dehors pourroit produire le même effet, il seroit encore plus prudent de n'en pas faire usage, puisqu'elle devient un moyen superflu; qu'on doit, autant qu'il est possible, simplifier les opérations en tout genre, & que d'ailleurs son effet réuni à celui de la rène de dehors, l'emporteroit de beaucoup sur celui de la jambe du côté opposé; que conséquemment les hanches forcées d'y céder se jetteroient en dedans & mettroient le cheval de travers.

Il est cependant des exceptions à cette règle, ainsi qu'à tous les principes généraux: par exemple, on ne peut s'empêcher de faire usage de la jambe de dehors, dans le cas où les chevaux marqueroient une insensibilité si grande à la rène de dehors, que, loin de céder à son effet, ils y résisteroient au point de la forcer: comme on ne sauroit y suppléer que par la jambe, il faut s'en servir de manière que son action soit proportionnée au degré de résistance que le cheval oppose à la rène; mais

la difficulté de saisir ce point me fait insister pour qu'on ne donne qu'aux Élèves qui sont d'une certaine force, des chevaux sur lesquels on est obligé d'employer ce moyen, asin qu'ils ne prennent point l'habitude d'en faire un usage trop fréquent, ou de l'appliquer hors de propos.

4.° Enfin que la jambe de dedans doit coopérer avec la rène de dedans pour tourner le cheval, puisqu'elle le chasse en avant, tandis que la rène l'attire en dedans; car la rène agissant seule le feroit reculer.

On doit se rappeler qu'on ne prétend parler ici que des chevaux confirmés dans l'obéissance des aides; nous verrons, quand il sera question de les dresser, les moyens qu'on doit employer pour rendre les plus difficiles soumis à ces principes.

La différence de l'effet de chaque rène, ainsi que de chaque jambe expliquée, fera mieux concevoir les opérations dont on va parler.

CHAPITRE V.

Des différentes Opérations qu'on fait exécuter au cheval en liberté.

Après avoir ôté la longe au cheval, on exigera de l'Écolier de le conduire par le large près du mur, en le suivant parallèlement & n'allant qu'au pas.

J'exige d'abord qu'on le fasse aller au pas, parce

que n'étant pas encore habitué à conduire un cheval qui est en liberté, il ne peut s'en rendre maître aux autres allures.

Dans cette leçon, on doit s'attacher à lui donner les Planche I. moyens de tenir son cheval droit, c'est-à-dire, que les fig. I. épaules & les hanches soient sur la même ligne: pour cela, il aura l'attention de sentir & de distinguer, par le tact de la main, la rène de dehors pour contenir les épaules, de manière que les hanches ne puissent se porter de ce côté: la jambe de dedans, qui doit chasser les hanches en avant, se tiendra près du cheval pour remplir cet objet, & en même temps pour les empêcher de tomber en dedans: la rène de ce côté ne doit agir ici que pour placer le cheval, ou porter les épaules en dedans, afin de les opposer aux hanches, si malgré l'effet de la jambe de dedans, elles se portoient trop de ce côté; c'est afin que l'Écolier ait plus de facilité à contenir son cheval sur la même ligne qu'on lui fait suivre le mur.

Passage du Coin.

Lorsqu'il arrivera au coin, il obligera son cheval à suivre exactement & jusqu'à leur réunion les côtés de cet angle.

Planche I, Pour exécuter cette opération, il faut contenir les fig. 1. épaules du cheval de la rène de dehors, & afin que les hanches ne tombent point en dedans, & suivent dans tous ses points la ligne que les épaules décrivent, on doit se servir de la jambe de dedans, en proportionnant son

son effet au besoin qu'on a de les contenir & de les porter en avant: Lorsque la tête du cheval sera arrivée à la jonction des deux murs, on se servira de la rène de dedans pour tourner insensiblement les épaules, en portant toujours le cheval en avant; cette précision ne doit être exigée qu'en proportion de la force de l'Écolier.

Doubler.

Pour lui apprendre à tourner son cheval, il faut le faire doubler.

Doubler, fignifie quitter la ligne que l'on parcourt Planche I, pour en décrire une nouvelle, qui forme avec la première un angle droit : cette opération s'exécute en foutenant la main de la bride, afin de sentir la rène de dehors, qui doit empêcher le cheval d'augmenter son train, & ses épaules de tomber, tandis qu'on les attire avec la rène de dedans, pour les faire tourner: on voit par - là combien il est nécessaire que ces deux actions des rènes ne se contrarient pas, & qu'elles soient en proportion l'une de l'autre & de la sensibilité du cheval. J'ai déjà dit que, si l'effet de l'une ou de l'autre étoit trop fort, il feroit reculer ou traverser le cheval; s'il ne l'étoit pas assez, il ne le détermineroit pas à tourner, ou ne l'empêcheroit pas d'aller trop vîte. On a parlé ci-dessus de l'accord des mains & des jambes, & de leurs différens effets; on y verra ce qu'il faut pratiquer dans l'opération dont je viens de parler.

fig. I. Pl. III. fig. I.

Changement de main.

Planche I,

IL doit ensuite mener son cheval à l'autre main, & pour cela, lorsqu'il aura quitté le coin du manége, il faudra qu'il suive le grand mur, la longueur à peu-près de deux chevaux; qu'il coupe alors son terrein diagonalement, & aille rejoindre l'autre grand mur, à la même distance du coin opposé à celui qu'il vient de quitter.

Dans l'opération du changement de main, il faut se servir des mêmes moyens que dans celle du doubler, puisque pour quitter le mur, on est dans l'obligation de tourner: il est vrai qu'il y a une différence, en ce qu'on ne tourne pas autant que pour doubler, & qu'il faut par conséquent que l'effet des trois parties qui agissent soit moindre; mais ces moyens ne diffèrent entr'eux qu'en cela. Lorsque le cheval sera arrivé au mur, & qu'il formera avec lui un angle aigu, il faudra fermer la jambe & ouvrir la rène de dehors, qui pour lors deviennent celles de dedans, pour remettre insensiblement le cheval parallèle au mur; mais avant ces deux dernières actions, on changera la bride de main, afin de pouvoir se servir de la rène de dedans, pour amener les épaules du cheval sur la ligne droite qu'il va décrire à l'autre main, & le placer, s'il en est besoin.

Il faut dans toutes ces opérations, faire passer successivement le cheval du pas au passage, & ensuite au galop; observant de ne faire changer l'allure, que lorsque l'Écolier sera le maître de son cheval dans celle qu'il doit quitter; & supposé que dans la nouvelle il cessat de l'être, il faudroit le remettre à la précédente: c'est la seule manière de hâter & d'assurer ses progrès.

Demi-volte.

LORSQU'IL pourra exécuter un changement de main, ainsi qu'il a été dit, on doit lui montrer comme on exécute une demi-volte.

Un manége est un terrein renfermé dans un quarré long. La demi-volte peut être exécutée à tel endroit de ce quarré qu'on le juge à propos; mais pour plus d'intelligence, je la détermine ici, & la fais commencer à la moitié d'un des petits côtés: cependant, quand on veut tenir des hanches, on peut alors quitter le mur dès le coin & tracer un demi-cercle; c'est ce qui constitue la demi-volte: mais pour exécuter celle dont je parle, on doit commencer par quitter le mur, comme pour doubler, porter ensuite son cheval droit l'espace qu'on le jugera à propos, comme dans le doubler, & de-là aller regagner diagonalement le grand côté qu'on vient de parcourir : cette dernière partie de la demi-volte est, comme il est aisé de le voir, un changement de main; de sorte que l'on peut dire que la première réunie à celle-ci forme un tout, qui est composé du doubler & du changement de main.

Changement de main en tenant les hanches.

QUAND il exécutera ces opérations avec précision Planche II, & sûreté, il faudra qu'il essaie un changement de main, fig. 1.

Pl. 111, fig. 2.

Pl. IV,

Pl. III, fig. 2.

en tenant une demi-hanche: pour cela, étant arrivé sur le terrein que j'ai indiqué pour le commencer, il se servira de la rène de dedans pour porter les épaules,

fig. 2.

jusqu'à ce qu'elles soient tournées vis-à-vis le point où il doit arriver; en même temps il portera son cheval en avant de la jambe de dedans; il foutiendra la main de la bride, de manière que la rène de dehors fasse assez d'effet pour arrêter le devant, tandis qu'il fermera la jambe de dehors, pour faire suivre les hanches, en sorte que les pieds du cheval décrivent quatre diagonales; en quoi cette opération diffère du changement de main ordinaire, où ils n'en décrivent que deux, tracées par les pieds de devant & de derrière du même côté; elle est un milieu pour parvenir au changement de main, où Planche II, l'on ferme tout-à-fait, ce qui s'appelle également tenir des hanches, fermer ou faire fuir les talons. On remarquera que l'intervalle de la dernière diagonale des pieds de devant à la première diagonale des pieds de derrière, est moins grand dans les demi-hanches, que lorsqu'on ferme tout-à-fait, puisque plus le cheval va de côté, plus les lignes que tracent les pieds de derrière s'éloignent de celles que tracent les pieds de devant: pour l'une & l'autre de ces opérations, les épaules entament toujours le chemin, les hanches les suivant; mais l'effet des jambes ou des mains sera augmenté ou modifié, en proportion de ce qu'on veut tenir des hanches.

> Lorsque l'Écolier sera parvenu à faire agir avec précision toutes les parties utiles à cette opération, il viendra

bientôt à bout des plus difficiles; car elle renferme les quatre moyens principaux par lesquels le Cavalier communique sa volonté au cheval: en effet, on emploie la rène de dedans pour le tourner, de manière que les épaules entamant le chemin, marchent toujours les premières; d'un autre côté, on se sert de la rène de dehors pour empêcher les épaules de tomber en dedans, & le cheval d'augmenter son train; enfin on emploie en même temps les deux jambes, celle de dedans pour entretenir le cheval dans la même allure, le porter en avant & l'affeoir sur les hanches, & celle de dehors pour les faire fermer, sans s'écarter de la piste qu'elles doivent décrire. On doit concevoir aisément l'impossibilité d'exécuter ces quatre opérations avec la finesse, la justesse & la sûreté qu'elles exigent, si le corps du Cavalier n'étoit pas dans un parfait équilibre, & que l'assiette ne sût pas stable, puisqu'il ne seroit pas le maître de diriger le mouvement de ses aides, dont l'effet de chacune doit toujours être en proportion avec celui des autres.

Demi-volte en tenant des hanches.

Pour la demi-volte sur les hanches, on se servira Pl. III, des mêmes moyens, en observant d'y joindre ce qui en fig. 3 à 4. a été dit ci-devant.

Contre-changement de main.

QUANT au contre-changement de main, on le fera exécuter ainsi qu'il va être expliqué.

Planche IV. fig. I.

Cette opération est composée de deux changemens de main, dont l'un s'exécute à main droite, & l'autre à main gauche, renversant, si l'on veut, cet ordre: Ainsi je suppose qu'au sortir du coin, on suive un peu le grand mur, & qu'alors pour le quitter, on porte son cheval à droite, qu'on le mène ensuite, en décrivant une diagonale, jusqu'au milieu du manége, où le reprenant à main gauche, on aille regagner toujours diagonalement le mur que l'on vient de quitter; il se trouvera alors qu'on a décrit un angle obtus, dont le sommet est au milieu du manége, & dont les côtés se terminent au même mur & à la même distance des coins qu'il forme.

Pl. IV, fig. 2.

On peut aussi exécuter la même opération de plusieurs autres manières: d'abord en commençant par un changement de main, qu'on termine au milieu du manége, & au lieu d'en exécuter un autre pour regagner le mur, on ne fait simplement que faire reprendre son cheval, en le menant droit devant lui, l'espace que l'on juge à propos; après quoi l'on double pour rejoindre le mur, & le suivre à la main opposée à celle où on étoit en Planche V, commençant l'opération; ensin on peut le commencer

à volonté, & contre-changer de main plusieurs fois d'un

bout à l'autre du manége, soit en le commençant le Fig. 2. long du grand mur, soit en l'exécutant dans le milieu du manége d'une petite parallèle à l'autre, ou soit enfin à tel endroit du terrein qu'on voudra; mais dans tous ces cas, on doit toujours observer d'aller diagonalement, & que les sommets de tous les angles que l'on décrit,

se trouvent sur la même ligne, que les épaules entament le chemin, & que les hanches suivent sans se traverser, c'est-à-dire, qu'elles ne se jettent point de côté & d'autre.

Huit de chiffre.

APRÈS le contre-changement de main, on fera Planche VI. fig. 1,2 exécuter le huit de chiffre; on appelle ainsi cette opération, parce que son exécution représente l'image de ce chiffre: il s'exécute à tel endroit du manége qu'on le juge à propos; mais pour en donner une juste idée à l'Écolier, nous le déterminons à l'un des bouts du manége: je suppose le cheval le long du petit mur; après Fig. r. qu'il aura tourné l'angle, & suivi quelqu'espace le grand mur, il faudra le tourner, & aller, par un changement de main, gagner diagonalement le même petit mur vers le coin opposé à celui qu'il vient de quitter, pour répéter à cette main ce qu'il vient d'exécuter à l'autre, & finir cette opération au même endroit où elle a été commencée; au moyen de quoi le huit de chiffre se trouvera formé: on poursuivra ensuite la reprise.

Volte.

La volte présente encore plus de difficultés que le pi. VI, huit de chiffre; c'est pourquoi il faut qu'un Écolier soit fig. 4. bien assuré dans l'exécution des précédentes opérations pour la lui saire entreprendre.

La volte est un cercle que l'on décrit en laissant le

centre derrière soi: l'exécution en est très-difficile, parce qu'il faut au cheval beaucoup de nerf, de liberté, d'aisance, de liant, & qu'il ne peut trouver tous ces avantages que dans un parfait équilibre; on ne peut le lui procurer qu'en le dirigeant & le déterminant sans ceffe par l'accord des mains & des jambes: on doit commencer à faire prendre beaucoup de terrein, parce que, plus le cercle est petit, plus les hanches du cheval, contraintes & resservées dans ce petit espace, fatiguent, soit pour soutenir l'effort & le poids du devant qui s'élève, soit en même temps pour se porter de côté; ce n'est que par des secours mêlés de nerf & de sinesse, qu'on vient à bout d'exécuter cette opération dans le cercle le plus petit qu'il foit possible: on voit par-là la nécessité d'employer continuellement les quatre moyens dont il a été question, lorsque j'ai parlé du changement de main sur les hanches.

Volte renversée.

Pl. VII,

Quoique pour la volte renversée on mette en usage les mêmes moyens, son exécution est cependant encore beaucoup plus difficile; la raison en est sensible: dans la volte, ce sont les épaules qui parcourent le plus grand terrein; & comme elles peuvent prendre un point d'appui sur les hanches, en les chargeant d'une partie de leur poids, elles se procurent l'aisance, la promptitude & la légèreté qu'exigent les mouvemens forcés où on les contraint: dans la volte renversée au contraire, les épaules

épaules se trouvent vers le centre; le plus grand terrein est parcouru par l'arrière-main, qui, ne pouvant rejeter une partie de sa masse sur les épaules, n'a d'autres supports que les principaux ressorts de toute la machine, c'est-à-dire, les hanches & les jarrets: ces parties ainsi chargées, il leur est bien plus difficile, sur-tout au galop, de faire de côté des mouvemens qui ne leur sont pas naturels, & qu'elles n'exécutent que par des élans répétés.

On doit commencer toutes ces opérations, d'abord au pas, ensuite au passage, & ensin au galop. J'ai déjà démontré plus haut combien cet ordre donnoit de facilité.

Faire partir au galop.

Pour ne pas interrompre l'ordre de ce chapitre, j'ai différé jusqu'à présent de parler de la manière de faire partir un cheval au galop.

On doit, pour le faire partir sur le bon pied (n'importe à quelle main on soit), le mettre droit, ensuite former un demi-arrêt de la rène de dehors, en soutenant la main, amener en même temps le bout du nez de la rène de dedans, & fermer la jambe de ce côté.

La rène de dehors contient les épaules sur la ligne des hanches; & par ce demi-arrêt, joint à l'effet de la jambe de dedans, toutes les forces du cheval se ramassent sur les hanches, leur procurent une élasticité propre à élever & chasser le devant: c'est-là précisément ce qu'on appelle rassembler son cheval, & c'est cet instant qu'il faut saisir pour le déterminer à partir: il est à remarquer

que l'action de la rène de dehors, & de la rène & de la jambe de dedans, pour qu'il parte sur le bon pied, doit être exécutée en même temps, parce qu'alors l'une contient les épaules en dehors, l'autre empêche qu'elles ne se portent trop de ce côté, & ensin la jambe détermine le mouvement de l'épaule de dedans, qui doit entamer le chemin: sans l'accord de ces trois parties, le cheval étant maître de se épaules & de ses hanches pourra se traverser, & partira sur le pied que la circonstance lui rendra le plus facile; dès qu'il aura obéi, il faut lui rendre la main.

Faire reprendre.

A la fin de chaque changement de main, on se servira des mêmes moyens pour saire reprendre le cheval, c'est-à-dire, le faire galoper sur l'autre pied, ainsi qu'au contre-changement de main, demi-volte, volte, &c. Il en est de même lorsqu'il est faux ou désuni du derrière; car lorsqu'il est désuni du devant, il est aisé de le faire reprendre: il sussit pour cela, en formant un demi-arrêt de la rène de dehors, de lui porter les épaules en dedans: dans tous ces cas, il faut éviter avec soin les sacades, & de le mettre de travers.

Finir son cheval.

APRÈS toutes les opérations dont on vient de parler, soit pour assurer la posture, soit pour procurer de l'aisance, de la liberté & de la finesse dans les dissérens mouvemens

qu'on emploie pour manier un cheval, il est à propos, asin de donner de la justesse & de la précision aux Élèves, de leur faire sinir leurs chevaux après leur travail ordinaire, ainsi qu'il va être expliqué.

Les hanches en dehors.

On commencera d'abord par les faire aller au pas autour de soi & sur une piste, ensuite & peu-à-peu, on les fera aller les hanches en dehors, de manière que le cheval décrive deux cercles, l'un des pieds de derrière, l'autre des pieds de devant; sa tête viendra insensiblement en face du centre, tandis que les hanches s'en éloigneront par degrés, & qu'elles chemineront toujours, ainsi que les épaules, du côté du dehors: pour cela, l'Écolier se servira de la rène de ce côté, en soutenant la main, asin de les y porter & de les arrêter en même temps; la jambe de dedans y portera aussi les hanches, en les chassant en avant: on pourra faire aussi diminuer le cercle, en diminuant l'effet de la main & augmentant celui de la jambe; mais pour augmenter le cercle, on augmentera l'effet de la rène de dehors, afin de porter davantage les épaules de ce côté, ainsi que celui de la jambe pour y porter les hanches: c'est ainsi qu'en contenant le cheval, on arrivera insensiblement à lui faire suivre les murs dans la même situation; & c'est ce que l'on nomme indisséremment les hanches en dehors, ou les épaules en dedans, ou la croupe au mur.

Pl. VII,

La tête au mur.

Pl. VII, figures 6,

DE cette opération, on passera à celle de la tête au mur: pour l'exécuter, on se servira des moyens indiqués au changement de main sur les hanches: on doit observer qu'alors le cheval allant de côté & se trouvant en face du mur, forme avec lui continuellement deux angles, l'un aigu, qui se trouve du côté qu'il laisse, l'autre obtus, du côté où il va; car les hanches devant se trouver sur la ligne des épaules, & celles-ci marchant les premières, le cheval forme une ligne oblique sur le mur, & conséquemment deux angles inégaux.

On doit faire répéter au pas toutes les précédentes opérations, en observant que ce ne soit pas de suite, ni avec le même cheval, qui auroit de la peine à soutenir un travail aussi long & aussi fatigant.

Du bout du nez en dedans.

Dans le cours de toutes ces opérations, on doit placer son cheval, c'est-à-dire, lui amener le bout du nez en dedans, de manière que l'encolure forme une ligne circulaire presque insensible depuis la naissance du garot jusqu'au bout du nez: on y parviendra en tirant & ouvrant sinement & moëlleusement la rène de dedans, & en soutenant la main de la bride avec la même finesse, asin que sa rène de dehors empêche la tête de trop se porter du côté où on l'attire.

Des Étriers.

LORSQUE l'Écolier sera assez sûr de sa position pour qu'on lui permette l'usage des étriers, on commencera par les lui faire chausser, c'est-à-dire, que les pieds doivent être dans les étriers, jusqu'à ce qu'ils touchent les talons. Dans ces commencemens, on doit les lui faire porter un peu longs, asin d'éviter qu'en appuyant dessus, ils n'enlèvent son assette.

Lorsqu'il pourra les tenir sans en être trop occupé, il faudra peu-à-peu, & selon ses progrès, lui faire mettre le milieu & le gros du pied sur l'étrier, de manière que la pointe du pied le déborde un peu.

On doit avoir alors attention à ce que l'étrivière ne soit ni trop longue ni trop courte, afin que la jambe puisse être tendue, sans cependant être roide; ce qui arriveroit immanquablement dans l'un & l'autre cas.

Si elle étoit trop longue, il ne pourroit atteindre & contenir l'étrier, sans porter la jambe en avant, & par conséquent sans roidir le genou & baisser la pointe du pied avec force; ce qui ne seroit pas naturel.

Si elle étoit trop courte, le pli du genou seroit contraint; la jambe raccourcie ne pouvant plus tomber naturellement & sans force le long des sangles, perdroit plusieurs degrés d'aide.

Les étrivières étant d'une juste longueur, on fera baisser à l'Écolier les talons, sans que pour cela il élève les pointes des pieds; les talons devant se trouver plus bas par le seul poids des jambes.

Observations générales.

IL ne suffit pas qu'un Écolier, en maniant son cheval, le tienne bien droit & en équilibre, il doit encore lui donner de l'action & de la liberté: il lui procurera la première, en appelant de la langue, en se servant de sa gaule, soit en la faisant siffler, soit en lui donnant des coups légers sur l'épaule, & ensin en employant plus de ners & de vigueur dans ses aides. Quant à la seconde, il y parviendra en tenant la main extrêmement moëlleuse & légère, en formant de fréquens demi-arrêts, rendant très-souvent la main, & entre-mêlant fréquemment l'action de la bride & du bridon.

Je ne saurois trop insister sur l'attention qu'on doit avoir de rendre toutes les actions des aides indépendantes du corps & de l'affiette: car sans cela, il arrive toujours que leurs mouvemens contraignent le buste à prendre différentes positions contraires à la sûreté de celui-ci & à la liberté des premières: par exemple, dans toutes les occasions où l'on est obligé de faire agir & d'employer un peu de nerf dans la jambe de dedans, on voit que cette force mal dirigée attire l'assiette du même côté, & le mouvement du cheval contribuant encore à l'y saire rouler, l'Écolier, pour contre-balancer le poids qui l'entraîne, ne trouve machinalement d'autres moyens que de se pencher du côté opposé, en y portant tout le

haut de son corps : cette situation fait non-seulement creuser les reins, ainsi que baisser l'épaule du côté du dehors; mais comme elle ôte l'aplomb, elle détruit l'aisance & toute liberté dans les aides. Il est donc trèsessentiel d'empêcher qu'on ne contracte cette mauvaise habitude: on le fera, en obligeant l'Élève de jeter & de tenir son assiette plus ou moins en dehors, selon le penchant qu'elle a à rouler; mais par une raison semblable, il tombera alors dans l'inconvénient opposé, qui est de trop porter son corps en dedans, si on n'a pas la plus grande attention de lui faire porter tout son buste en dedans, sans que l'assiette suive, & sur-tout de soutenir l'épaule de ce côté à la hauteur de celle de dehors, & en même temps d'étendre & reculer le genou de dedans le plus qu'il est possible: cette position à la vérité est gênante, & même il faut convenir qu'elle paroît d'abord forcée; mais comme elle n'est que momentanée, & qu'elle empêche de creuser les reins, tant à droite qu'à gauche, elle donne par la suite au corps plus de facilité à s'établir sur sa base, fixe plutôt son affiette, laisse à la cuisse plus d'aisance d'être naturellement placée, & conserve à la jambe tous les degrés d'aides dont elle est susceptible. J'avoue qu'on a besoin de beaucoup d'habitude pour exécuter facilement ce que je propose ici; mais l'expérience m'a prouvé que c'étoit le moyen le plus prompt & le plus sûr de remédier au défaut dont il est question, qui corrigé, laissera à l'Écolier toutes ses facultés pour contenir son corps sur la ligne d'aplomb.

Il arrive assez communément aussi, lorsqu'on veut faire suir les talons, & que le cheval résiste à la jambe de dehors, que pour en augmenter l'esset, on penche le corps sur cette aide: en le penchant, les reins se creusent de ce côté; l'épaule par conséquent se baisse; ainsi le poids du corps enlève nécessairement la jambe de dedans, & chargeant celle de dehors, il lui ôte la liberté dont elle auroit besoin pour se faire obéir (a): il faut donc, dans cette circonstance, obliger l'Élève à porter le haut de son corps en dedans, ainsi que nous venons de le dire, assin que la cuisse, le genou & la jambe de dehors, dégagés du poids du corps, puissent agir avec tout le ners & le liant qui leur est nécessaire pour déterminer l'animal à céder à leur esset, sans empêcher l'action de la jambe de dedans.

La posture n'est pas seulement ébranlée par la force mal dirigée dans les aides inférieures, elle peut l'être encore par les actions des aides supérieures; par exemple, sorsqu'on veut faire agir la main de la bride pour tourner son cheval en dedans, pour le redresser, pour l'arrêter, pour le porter en avant, ou pour le tourner ou le placer de la main opposée.

Dans le premier cas, on voit souvent l'Écolier se pencher en avant, & faire suivre au corps le mouvement de la main, en baissant l'épaule & creusant les reins en dedans, il faut alors se servir des moyens qu'on vient

d'indiquer,

⁽a) De plus, le corps se portant en dehors, le poids entraîne le cheyal du côté opposé à celui où on le veut saire aller.

d'indiquer, en les modifiant selon le besoin, saire porter les épaules en arrière, & obliger l'Élève à se relâcher; car la force qu'il emploie dans le bras se communiquant au corps, attire celui-ci en avant, & cette situation jointe à l'action de la main, entraîne nécessairement le corps & l'assiette en dedans.

Dans le second cas, on voit aussi que le corps suit la main dans le mouvement qu'elle fait pour porter le cheval en dehors, & que l'épaule de ce côté se recule & se baisse: on doit dans cette circonstance, faire soutenir & avancer beaucoup cette épaule, sans pour cela que les reins se creusent en dedans; obliger le poignet & le bras de se détacher du corps, & sur - tout de se relâcher, puisque c'est leur roideur qui est la cause principale de tous ces défauts.

Dans le troissème cas, lorsqu'on veut arrêter ou reculer, & qu'on n'a pas toute la liberté qu'exigent ces opérations, assez souvent on a recours au corps qu'on renverse, asse de joindre à la main qui se trouve trop soible, une puissance qu'on imagine pouvoir contre-balancer la résistance du cheval. Cependant bien loin d'opérer cet esset, elle opère tout le contraire; car en se renversant & se pendant ainsi à la main, les genoux se portent en avant & s'élèvent, les jambes ne peuvent plus servir, & les cuisses ne portant plus, l'assiette n'a plus rien pour la fixer & la contenir, les vertèbres des reins se trouvent relâchées, l'ébranlement devient général; & la main se trouvant par-là privée de sa liberté, l'impression continue

du mors engourdit les barres, & ne produit plus l'effet qu'on en attendoit. On ne peut remédier à ce défaut, qu'en obligeant l'Écolier dans l'action de l'arrêt, à fixer les reins dans leur point d'appui, à reculer ses genoux & à placer ses cuisses sur leur plat; enfin à soutenir & élever la main autant qu'il est nécessaire, sans la tirer à lui, en y employant de force qu'en proportion du besoin.

Dans le quatrième cas, la roideur du bras fait assez communément qu'en voulant porter la main en avant, le haut du corps s'y porte & la suit : en développant davantage le bras & en faisant tenir les épaules plus en arrière que de coutume, on parviendra à y remédier.

Dans le cinquième cas, ce n'est plus la main de la bride, mais l'autre qui dérange la posture; car pour aller chercher la rène de dedans, assin de placer son cheval, assez fréquemment on porte la main trop loin de soi, ce qui fait roidir le bras; & pour peu que le cheval résiste, au lieu d'ouvrir & de tirer, on tend le bras & on appuie sur la rène avec sorce, dans la présomption qu'il cèdera; mais comme ordinairement cela produit l'esset contraire, on augmente progressivement cette sorce, qui, se convertissant en roideur, entraîne l'épaule de dedans en avant, oblige de s'y pencher, & sait ensin rouler l'assiette de ce côté: pour obvier à cet inconvénient, on doit assujettir l'Élève à tenir la main à la position donnée pour placer son cheval, à relâcher le bras, de manière que le coude se trouve légèrement plié, & saire en sorte

que lorsqu'il recule, la main, le bras & le coude reculent aussi & se trouvent un peu plus en arrière que le corps: on doit en même temps faire soutenir l'épaule de dedans & redresser l'assiette, car chaque sois qu'elle se dérange, c'est ce qu'on doit d'abord exiger.

Par ce qu'on vient d'exposer, on voit que tous les mouvemens, soit des mains, soit des jambes, qui n'ont point acquis ce degré de sûreté que donne la stabilité de l'assiette, influent tellement sur le corps, qu'il n'est presque point d'action des aides qui ne le dérange & ne lui sasse prendre quelque sausse position, plus ou moins vicieuse, selon que le mouvement de la partie qui agit est plus ou moins contraint; il est donc très-important, pour les rendre indépendantes du buste & leur procurer de la souplesse, de les saire agir fréquemment, sans que l'action de l'une se communique à l'autre.

Des Sauteurs.

Quoiqu'il soit très-possible d'apprendre à monter à cheval sans le secours des sauteurs, j'insiste cependant pour qu'on en fasse usage, pouvant être d'une grande utilité pour assurer la posture & procurer de la tenue: asin d'en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre, on s'en servira avec beaucoup de ménagemens; dans les commencemens, on choisira un cheval très-sage, dressé à piasser dans les piliers, sur lequel montera l'Élève: la posture seule doit dans cette leçon être l'objet de l'attention du Maître, qui sera alternativement ranger le

cheval de droite à gauche & de gauche à droite : à mesure que l'Élève gagnera sur sa posture, on augmentera l'action du cheval; ensuite on lui sera lever quelques courbettes, après quoi des ballottades, & ensin la capriole.

Dans le cours de ces reprises, il faut montrer à l'Écolier à toucher devant, derrière, à se servir du poinçon; pour ces différentes actions chacun a une méthode différente: Voici celle qui m'a paru la plus commode & la plus naturelle.

Pour toucher devant sur l'épaule du montoir, laissant les bras à la position donnée, on élèvera l'avant-bras & le poignet droit; celui-ci tenant la gaule au-dessus de l'encolure, & transversalement de droite à gauche, la fera tomber sur l'épaule du montoir.

Les mêmes moyens seront employés pour toucher sur l'épaule du hors - montoir; mais ici il ne faut pas tenir la gaule transversalement, mais devant soi, & qu'elle tombe diagonalement.

Pour toucher derrière, on passera la gaule sous le bras, la tenant toujours de la même main par le gros bout, le pouce étendu dessus, de manière que le petit bout se trouve parallèle & au-dessus du milieu de la croupe; & pour faciliter l'action de la gaule, on ouvrira un tant soit peu le coude, & on aura soin, pour la faire agir, d'observer que le mouvement que le poignet doit saire pour cela ne se communique pas au bras.

Pour se servir du poinçon, on le prendra dans la

main droite, le pouce étendu dessus, le gros bout appuyé au talon de la main & les doigts fermés; on croisera ensuite le bras derrière le dos, les ongles en dehors, & le dessus de la main tourné du côté des reins; lorsqu'il faudra l'appuyer, on le fera sur le milieu de la croupe en étendant le bras, sans pour cela qu'il se désunisse du corps.

On doit aussi apprendre à l'Écolier l'instant qu'il doit saisir pour faire un bon usage des aides dont nous venons de parler: ainsi avant de faire lever le cheval à courbette, il faut le rassembler & mettre ses hanches sous lui; alors il faut que l'Écolier touche légèrement devant, de suite & sans interruption; s'il touchoit trop fort, il effraieroit son cheval, & convertiroit en châtiment ce qui ne doit être qu'un avertissement.

Lorsqu'on se sert de la gaule pour toucher derrière, on doit aussi rassembler son cheval, & lui procurer par-là la facilité de s'enlever du devant & du derrière: on l'excite à le faire, en croisant d'abord la gaule sur la croupe; lorsqu'elle s'élève en l'air, on cesse de toucher, & on recommence chaque sois qu'elle retombe; on observe la même chose en se servant du poinçon.

Tout ce que je viens de dire, n'est pas suffisant pour apprendre à un Élève à faire lever la courbette, ou à faire sauter, comme il saut, un cheval dans les piliers; on doit de plus savoir l'aider à propos par l'esset de la main, c'est-à-dire, que chaque sois que le devant retombe à terre, il saut soutenir la main un peu en avant, & par

une tension moëlleuse des rènes procurer un effet au mors sur les barres, assez considérable pour enlever le devant du cheval; dès qu'il est en l'air, on doit lui rendre la main, soit pour lui donner la liberté de détacher sa ruade, si c'est pour sauter, soit pour ne pas le faire reculer, si c'est simplement pour faire lever à courbette.

Il est nécessaire aussi, lorsqu'on fait sauter un cheval, de fermer les talons, de manière cependant que, quoique tous les points du dedans des cuisses & des jambes jusqu'à eux se trouvent unis au cheval, les genoux, au lieu de remonter & de se porter en avant, s'étendent au contraire & se portent en arrière: on ne doit donner des éperons sur les sauteurs, que lorsque la tenue est assez bonne pour avoir les jambes tendues, qui alors doivent être placées dans la position ordinaire.

Il faut apprendre aussi à faire lever la courbette, quand le cheval est en liberté, ainsi qu'à le faire sauter, & l'on emploîra les mêmes moyens que pour celui qui est dans les piliers, en y joignant de plus de se servir de la jambe de dédans, pour chasser les hanches & porter le cheval en avant.

L'usage des sauteurs procure sans contredit beaucoup de fermeté à cheval, pourvu qu'on ait le soin d'empêcher les Écoliers d'employer de la roideur pour se tenir, au lieu d'une force moëlleuse, qu'on ne peut trouver que dans la sûreté des reins & le poids du corps sur les fesses.

Réflexions particulières.

La méthode de faire monter les Élèves sur toutes sortes de selles & même à poil, peut aussi beaucoup contribuer à leurs progrès; mais il faut n'en user que lorsque leur posture a acquis assez de solidité pour n'avoir pas besoin d'être contenue par l'effort des cuisses, parce qu'alors la force qu'ils y emploîroient pour se tenir feroit remonter leurs genoux, en les raccrochant, & les jambes & les éperons qu'ils serreroient, pourroient les faire jeter par terre: on ne sauroit prendre trop de précaution pour éviter un accident qui, souvent en les rendant craintis, peut encore avoir des suites plus fâcheuses.

Comme celui qui est à la tête d'une Académie ne doit avoir d'autre but que de mettre ses Élèves en état de pouvoir faire usage de toutes sortes de chevaux, dans les dissérentes circonstances où par la suite ils peuvent se trouver, il doit les faire monter souvent à cheval dehors: mille objets que les chevaux ne connoissent pas, leur donnent de la gaieté, les animent, leur sont prendre de l'ardeur, les effraient; ensin les rendent si dissérens de ce qu'ils sont dans le manége, que le plus souvent les meilleurs Écoliers des Académies, qui n'ont monté des chevaux que dans un manége, se trouvent très-embarrassés dehors: on doit leur faire conduire leurs chevaux très-sagement.

Pour leur procurer de l'aisance & de la liberté, on leur fera monter des coureurs, observant de ne les faire courre d'abord qu'au petit galop, & d'augmenter le train insensiblement; on leur recommandera de donner à cette espèce de chevaux beaucoup de liberté de la main, & de les contenir dans le train qu'on veut qu'ils aillent par de fréquens demi-arrêts; si cela ne suffisoit pas, on joindroit alternativement l'effet du bridon à celui de la bride.

Je finirai ce Chapitre par quelques réflexions sur la nécessité où sont les Gens de guerre de savoir monter à cheval: Il est évident qu'un homme, maître de son cheval, a de grands avantages sur celui qui ne sait pas le conduire; & par une conséquence nécessaire, une Troupe qui sait manier ses chevaux, doit avoir la même supériorité sur celle qui ne le sait pas. Je ne prétends pas qu'on exige d'un Cavalier ce qu'on peut attendre des Gens de l'art, mais au moins faut-il qu'il connoisse les moyens de faire agir son cheval; & il seroit certainement à souhaiter que l'Officier sût assez instruit pour les enseigner au Cavalier, & le mettre en état d'exercer les chevaux de remonte dans la connoissance des mains & des jambes.

CHAPITRE VI.

Des Courses de la bague & des têtes.

Quoiqu'on ne se serve plus aujourd'hui de la lance, il est cependant bon d'accoutumer les jeunes gens à la manier: si cette arme ne peut leur être d'aucune utilité

utilité à la guerre, du moins peut-elle servir à leur donner plus d'aisance, de liberté & de grâce à cheval: ces avantages sont assez précieux, pour qu'on mette en usage tout ce qui peut contribuer à les procurer; & je trouve que la course des bagues, ainsi que celle des têtes, sont depuis quelque temps beaucoup trop négligées.

Pour courre la bague & les têtes, on ne doit prendre que les Écoliers qui sont maîtres de leurs chevaux : ces exercices se font ordinairement dans un manége découvert; cependant la bague peut se courir dans un manége couvert, parce qu'il faut beaucoup moins de terrein que pour la course des têtes.

Comme les opérations sont plus composées à la course des têtes qu'à celle de la bague, nous commencerons par celle-ci.

On se sert pour cela d'une lance, d'une bague, d'un canon & d'une potence.

La lance est composée de plusieurs parties, savoir, le tronçon, la poignée, les ailes, le corps & la slèche.

Le tronçon est cette partie qui termine inférieurement la lance, & dont la figure est une espèce de cône renversé.

La poignée est la continuité de la lance & de figure ronde; elle se trouve directement au-dessus du tronçon & au-dessous des ailes: on lui donne à peu-près un demi-pied de longueur, qu'on recouvre de velours ou d'autre étosse, & l'on met au haut & au bas une frange de soie, d'argent ou d'or.

Les ailes sont quatre planches qui prennent leur nom de leur figure; elles sont travaillées à jour pour les rendre plus légères, peintes, dorées ou argentées, placées & collées sur la lance vis-à-vis les unes des autres: leur partie inférieure commence directement au-dessus de la poignée: cette partie est beaucoup plus large, & par conséquent plus élevée que la supérieure, qui va en diminuant se perdre à six ou sept pouces dans le corps de la lance.

Le corps est la partie que l'on voit depuis le tronçon jusqu'à la slèche: c'est une espèce de canne fort longue, qui va en diminuant un peu vers le haut, & qui est communément de bois blanc & fort léger.

La slèche est une seuille de ser, qui entoure supérieurement la lance & la termine en pointe assez aiguë.

La lance a communément sept à huit pieds de longueur, depuis l'extrémité du tronçon jusqu'à celle de la slèche; on lui en donne cependant plus ou moins, selon la force de la personne qui doit en faire usage.

La bague n'est autre chose qu'un anneau de métal, plus ou moins grand, selon l'adresse de celui qui la court : pour la faire tenir au canon, il y a une chappe, dans laquelle on passe une lame de ser large de 3 ou 4 lignes, & longue de 3 à 4 pouces, assez mince, mais cependant assez forte pour faire ressort en s'écartant par les deux extrémités, après avoir passé dans la chappe, où on la serre : alors elle fait une espèce d'étranglement, parce que les deux extrémités s'ouvrent & ne se ferment

que quand on les presse, ce qui fait que la bague tient au bas du canon.

Le canon est un bâton rond, creux par en bas, pour recevoir les deux extrémités de la lame dont nous venons de parler, & auquel on attache par en haut une tringle de fer qui tient à une bande de fer-blanc, roulée en manière d'étui pour recevoir la potence, & formant une espèce de croix sur la tringle.

La potence est un bâton rond, d'environ deux pieds, au bout duquel pend le canon où est attachée la bague: cette potence est attachée au mur par l'autre extrémité, & doit être plus élevée que la bague de sept à huit pouces, asin que dans la course, le Cavalier ne puisse la toucher, ni avec la tête ni avec la lance.

Dans cet exercice, on appelle la course le terrein qu'on parcourt pour prendre la bague : ce terrein est divisé en deux parties ; savoir, en cercle & en ligne droite : le cercle se décrit en partant, & la ligne droite en allant sur la bague, & on la prolonge au-delà, parce que la bague doit être placée aux deux tiers de la ligne, à la hauteur à peu-près du front du Cavalier & au-dessus de l'oreille droite du cheval.

Les instrumens étant ainsi disposés, le Cavalier qui court la bague, se munira de sa lance, & la prendra par la poignée: il se placera au bout de la ligne de la course, laissant le mur où est attachée la potence à sa gauche; de-là il ébranlera son cheval au pas, jusqu'à dix ou douze pieds; & alors il le fera partir au galop pour prendre sa

demi-volte, & aller par cette opération, regagner le coin d'où il est parti, & continuer son chemin sur la ligne de la course: pendant tout ce temps, il faudra qu'il tienne sa lance de la main droite, en la serrant du bout des doigts, le bras ouvert, sans le porter en avant ni en arrière; le coude plié un peu moins haut que l'épaule, l'avant-bras à la hauteur du coude, faisant un angle droit, & le poignet à la hauteur de l'avant-bras : dès qu'il sera arrivé sur le terrein où il a entamé sa demi-volte, il fera la levée de la lance; & pour cela, il abaissera le poignet, en fai ant avant rouler le pouce sur la lance, pour la faire tourner, & par ce mouvement, lui donner un point d'appui plus stable le long de l'index en dedans de la main; ensuite il baissera aussi insensiblement l'avant - bras & le bras, à côté & le long de fon corps, jusqu'à ce que le coude soit étendu, & que le poignet soit à côté & près de sa cuisse, tenant toujours la pointe de la lance perpendiculaire; il l'élèvera, en étendant le bras à côté de lui, & aussi haut que le bras tendu peut le permettre, en le portant dessus la tête: de-là, baissant peu-à-peu son poignet & l'approchant de lui, tenant son coude à la hauteur de l'épaule, il inclinera insensiblement la pointe de la lance, jusqu'à ce qu'elle soit vis-à-vis de la bague; à mesure qu'il en approche, il faut aussi qu'il augmente le train de son cheval par gradations, de manière qu'en arrivant il aille ventre à terre: après avoir passé la potence, il diminue son train, refait la levée de la lance jusque au-dessus de la tête, & arrête son cheval dans le coin

opposé à celui d'où il est parti; après quoi il tient sa lance en arrêt, c'est-à-dire, qu'il pose le tronçon sur le milieu de la cuisse, la pointe haute un peu penchée en avant, & dans cette position se range de la course.

On doit observer que tous ces mouvemens se fassent sans interruption, que la main soit assurée & soutienne seule la lance, qui, en touchant le bras ou le corps, se dérangeroit de sa direction, qu'on doit prendre sur la ligne du canon.

Pour la course des têtes, on fait usage de la lance, du dard, de l'épée & du pissolet.

Le dard est une espèce de trait de bois dur, long d'environ trois pieds, pointu & ferré par le bout : on place dans un endroit du bois de petits boutons de fer, pour marquer l'endroit où on doit le tenir, asin qu'il soit en équilibre.

Il y a ordinairement quatre têtes de carton; la première est celle de la lance, qu'on pose sur une espèce de chandelier de fer attaché au mur; ce chandelier tourne sur deux pitons; il doit être long de deux pieds & élevé à huit pieds de terre.

La seconde est une tête de Méduse, plate & large, appliquée sur une planche qu'on attache au haut d'un chandelier de bois, élevé de terre de 5 pieds.

La troisieme est celle du More; on la place de même que la précédente.

La quarrième est celle de l'épée, qui doit être placée à terre, sur une petite éminence, à deux pieds & demi du mur, ou de la barrière, lorsque c'est dans une carrière.

Il faut placer les têtes selon la longueur du manége, qui doit être un quarré long d'environ 120 pieds, & large de 36: dans cette supposition, la tête de la lance doit être placée aux deux tiers de la course, c'est-à-dire, à 80 pieds du coin du manége, où l'on prend la première demi-volte.

La tête de Méduse doit être à cinq pieds du mur, du même côté que celle de la lance, & à la moitié du manége.

La tête du More se place vis-à-vis de celle de Méduse, de l'autre côté du manége : lorsque c'est un manége découvert, on les place toutes deux de même, mais sur la barrière.

La tête de l'épéc se met à terre, du côté de celle du More, à 40 pieds du coin où on finit la course.

On commence la course par la tête de la lance, qui se court comme la bague; mais après avoir couru la tête, au lieu d'arrêter, on remet son cheval au petit galop; on passe le coin, où on rend la lance à un homme placé à cet effet, pour prendre au clou marqué pour l'équilibre, le dard de la main droite, qu'on laisse tomber à côté de soi; en observant que la pointe du dard soit du côté de la croupe du cheval, & le bout opposé du côté de l'encolure, & on va par le milieu du manége à la tête de Méduse: pour lors, on porte en avant le bras tendu, sans sorce & élevé, le poignet à la hauteur des yeux,

ayant attention de viser la tête avec le gros bout du dard; à mesure qu'on en approche, on tourne le dard par-dessus la tête, pour présenter la pointe, en reculant peu-à-peu le bras en arrière, tendu à côté de soi, & le lancer: il faut avoir attention que le corps ne participe point du tout à l'action du bras, ce qui dérangeroit la direction; c'est par la seule action du poignet, & du bras qui suit son mouvement, qu'on doit lancer le dard.

Après avoir jeté le dard, on tourne le cheval pour aller à l'autre muraille; on reprend un autre dard; on forme la troissème demi-volte dans le coin du côté de l'épée, & on va lancer le dard à la tête du More de la même manière que pour celle de Méduse. Toutes ces têtes se courent aussi au pistolet.

On tourne son cheval en arrivant à l'autre muraille; on commence la quatrième demi-volte, en tirant l'épée par-dessus le bras gauche, pour ne pas se blesser en la tirant par-dessous: on doit la tenir haute & droite, le bras libre, étendu & élevé à la hauteur de l'épaule, & la faire briller en la remuant; il faut aller dans cette posture jusqu'à la tête, & lorsqu'on y est arrivé, se plonger tout d'un coup, en baissant le corps sur l'épaule droite du cheval, étendre le bras en faisant entrer l'épée de tierce, la relever de quarte, replacer son corps du même temps, étendre le bras & l'élever, pour faire voir la tête à la pointe de l'épée jusqu'au bout de la course qui se termine au coin.

On doit considérer que toutes les fois qu'on approche d'une de ces têtes, il faut augmenter le train du cheval insensiblement, & qu'il soit au plus grand train lorsqu'on arrive à chaque tête, après quoi on le diminue; il faut aussi, lorsqu'on change de main, avoir attention de le faire reprendre, & qu'il change de pied d'un seul temps. Le cheval doit exécuter toutes ces opérations, sans s'en aller, en se rassemblant, se grandissant & sans se désunir.

Pour apprendre aux Élèves la levée de la lance & à manier le dard, on doit commencer par les exercer à pied; ensuite ils exécuteront à cheval & au pas toutes les opérations de la course des têtes, avant de les entreprendre au galop.

On peut aussi être plusieurs ensemble à courir les têtes, qu'on multiplie autant qu'on veut, & qu'on arrange à volonté: ces espèces de carrousels sont brillans, attirent beaucoup de monde, rendent les chevaux sages, donnent de l'adresse aux jeunes gens, & excitent leur émulation à un point qu'on ne sauroit s'imaginer. L'envie de surpasser en public leurs camarades les fait travailler dans le particulier avec un courage & une constance qui leur sont bientôt surmonter les plus grands obstacles: à cet âge on a besoin d'aiguillon; il saut donc exciter leur amour-propre.

JAR. 5744



TRAITÉ D'ÉQUITATION.

SECONDE PARTIE.

Instruction du Cheval.

INTRODUCTION.

Tout ce qui a été dit dans la première partie de cet Ouvrage, ne peut servir qu'à mettre un Élève en état de faire exécuter toutes les opérations dont un cheval confirmé dans l'obéissance aux aides, peut être susceptible; il est donc à propos d'indiquer à présent la route qu'on doit tenir pour conduire le plus promptement & le plus sûrement les chevaux à cette obéissance, & pour en tirer le meilleur parti, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément.

Quoiqu'il y ait une variété infinie dans leur caractère, leurs qualités & leur conformation, & que les moyens de les dresser foient nécessairement subordonnés à cette diversité, néanmoins on peut réduire cet art à des principes

généraux, qui, sans varier dans le fond, s'accommodent dans la pratique à la variété dont nous venons de parler.

Il ne faut qu'examiner la conformation du cheval pour reconnoître que l'équilibre est le principe de sa force & la fource de la sûreté de tous ses mouvemens. Les quatre colonnes qui supportent son corps font la base de cet équilibre, & lui donnent la faculté de rejeter & de distribuer sur les parties qui ne doivent point d'abord agir, le poids superflu dont se trouve chargée celle qu'il veut mettre en action la première; & c'est par une semblable distribution qu'il parvient à perpétuer ses mouvemens. Quoiqu'elle se fasse avec une promptitude qui en dérobe presque le mécanisme à nos yeux, elle n'en est pas moins existante: on la remarque aisément dans le cheval, lorsqu'il lève une jambe; on voit alors tout son corps se porter sur les trois autres: on l'aperçoit encore plus visiblement quand il fait une pointe & qu'il marche sur les deux pieds de derrière, où il réunit alternativement tout le poids de son corps sur la jambe qui lui sert d'appui pour pouvoir avancer l'autre.

Je sais qu'un cheval peut aussi s'élever de terre, sans lever une jambe plutôt que l'autre, de manière que les quatre s'enlèvent à la sois, & quoiqu'alors l'action prenne son origine dans les genoux, dans les hanches & dans les jarrets qu'il plie sous lui, & qui, faisant ressort, lui donnent, en se détendant, l'élassicité dont il a besoin pour s'élancer, il n'en est pas moins vrai que c'est toujours du principe de l'équilibre dont il tire cette faculté, puisque,

si le poids n'est pas distribué avec égalité, l'animal se trouve nécessairement entraîné du côté où ce poids excède & à moins d'un effort considérable, il court risque de ne pas retrouver en retombant son centre de gravité.

L'équilibre étant donc essentiel à tous les mouvemens qu'on peut exiger des chevaux, on doit sentir combien il est important de les établir dans ce point de force & de liberté. La Nature le leur donne sans doute dans l'état de repos, mais c'est à l'art à le leur conserver dans les différens airs où on les exerce.

Le moyen qu'il offre pour cela, est l'obéissance à l'action des rènes & à l'effet des jambes, les unes gouvernant l'avant-main, & les autres l'arrière-main; il résulte de ces deux puissances un moyen sûr pour porter de côté ou d'autre, en avant ou en arrière, le poids nécessaire au parsait équilibre.

Mais pour parvenir à donner aux chevaux la connoiffance des aides & à les rendre dociles à leur impression, il faut mettre en usage la longe, le cavesson, le filet, le bridon, la bride, la chambrière, l'appel de la langue, la gaule, les éperons, & une infinité d'opérations, que je détaillerai par ordre & selon leur suite naturelle. Parmi ces opérations, on retrouvera une grande partie de celles qui ont été déjà exposées: leur relation est si intime avec l'objet qui fait le sujet de cette seconde partie, que pour éviter l'obscurité, on ne peut se dispenser de se répéter: Au reste, je suppose au cheval que j'entreprends de faire dresser, toutes les qualités, tant intérieures qu'extérieures qu'on peut lui desirer : cette supposition est essentielle pour éviter la consussion où jetteroit le détail immense de tous les désauts qui peuvent se rencontrer, en tout ou en partie, dans les dissérentes espèces de chevaux, si j'entreprenois d'en parler en même temps : je donnerai ensuite séparément les moyens de les corriger, &, par ce moyen, je ferai mieux sentir l'efficacité des remèdes qu'on doit employer pour les détruire, ou du moins pour les diminuer.

Il faut que le cheval foit âgé au moins de quatre à cinq ans; car il est très-rare d'en trouver avant cet âge qui aient assez de vigueur pour être exercés utilement; autrement il arrive presque toujours que le travail leur est nuisible, & qu'avant d'avoir pu prendre de la force, ils sont énervés: je desire encore que le cheval n'ait point été travaillé, de peur qu'il n'ait contracté de mauvaises habitudes, qui demandent toujours plus de temps pour être détruites, qu'il n'en faudroit pour lui en donner de bonnes; je veux seulement qu'il puisse souffrir la selle fur le corps: si elle lui occasionnoit trop d'inquiétude, il n'y auroit qu'à le laisser fellé dans l'écurie pendant le jour, jusquà ce qu'il eût contracté l'habitude de la porter; s'il faisoit des difficultés lorsqu'on le selle, il faudroit le faire seller & desseller souvent, pour le rendre aisé à l'équipement.

Après l'avoir sellé, & bridé avec un filet & un grand bridon à l'angloise, on le conduira sur le terrein où on se propose de l'exercer.

Comme dans les commencemens on doit chercher à le mettre à son aise, autant qu'il est possible, il vaut mieux se servir du grand bridon que de la bride, attendu que celle-ci portant beaucoup plus sur les barres, & pressant encore la barbe par l'esset de la gourmette, le gêne beaucoup plus que le bridon, dont l'esset est moins considérable, puisqu'il ne porte que très-peu sur les barres, & a presque toute son action dirigée sur les lèvres, parties bien moins sensibles que les premières: on y met un filet, asin de pouvoir en faire usage, si le grand bridon yenoit à casser.

Lorsqu'il sera arrivé sur le terrein, pour lui donner la première leçon, on lui mettra un cavesson, auquel on aura attaché une longe: on observera de ne point trop serrer la sous-gorge, asin qu'elle ne gêne pas la respiration, & de beaucoup serrer la muserolle, de peur que les côtés de la têtière ne puissent être attirés par l'effort de la longe sur les yeux du cheval, qui souffriroit de ce frottement.

Tout étant ainsi préparé, la personne préposée pour tenir la longe, l'arrangera par petits cercles dans sa main gauche, & tiendra de la main droite le bout attaché au cavesson, asin d'alonger ou de raccourcir la longe selon le besoin: elle la doit tenir d'abord extrêmement courte, pour faciliter à la personne qui sera chargée de la chambrière, le moyen d'approcher du cheval & de le caresser devant, sur la croupe, à droite & à gauche, ainsi que d'arranger les étriers sur le cou, ou de les raccourcir,

de manière qu'en marchant, le cheval n'en puisse point recevoir des coups sur les jambes, ou mettre les pieds dessus, & peut-être s'essropier: toutes ces choses servent à le familiariser avec l'homme, & à lui inspirer de la constance en dissipant ses craintes.

CHAPITRE PREMIER.

Première leçon à la longe.

ON fait que le défaut de connoissance qu'un jeune cheval a de la chambrière, & l'ignorance où il est sur ce qu'on veut lui demander, sont presque toujours dans les commencemens, les motifs de la résistance qu'il oppose à notre volonté: pour prévenir cette désobéissance apparente, il est nécessaire de le faire ébranler, en l'attirant en avant par le moyen de la longe & de quelques coups de langue; on prositera de ce mouvement, ainsi qu'il va être expliqué.

Cette leçon n'a pour le moment d'autre objet que de procurer au cheval la connoissance de la chambrière: pour cela il faut que la personne qui en est chargée, se mette à côté de celui qui tient la longe; dès que le cheval sera ébranlé, elle lui présentera doucement la chambrière vis-à-vis & à la hauteur de l'œil, asin que la crainte que ce mouvement lui inspirera puisse l'éloigner peu-à-peu du centre, que la personne qui tient la longe ne doit pas quitter. On aura le soin de lâcher insensiblement de la longe, pour que le cheval ait la facilité de décrire

un grand cercle. Si en partant du centre, il y tournoit les hanches, en portant les épaules du côté de la circonférence, il faudroit avec la longe attirer à foi ces dernières, en même temps porter la chambrière vis-à-vis & à la hauteur des hanches, pour les éloigner du centre & fe garantir de fes ruades.

On doit lui faire décrire un grand cercle, afin qu'il foit, pour ainsi dire, aussi à son aise que s'il parcouroit une ligne droite.

Si après ce que nous venons de dire, il refusoit d'aller en avant, il faudroit alors, en appelant de la langue, frapper la terre avec la chambrière : si cela ne le déterminoit pas, on réitèreroit cet avertissement, qui étant encore sans effet doit être suivi d'un petit coup de chambrière fur la croupe, qu'on répètera comme avertissement, ou comme correction, selon la résistance du cheval; dès qu'il aura obéi, on doit l'appaiser, soit de la voix ou autrement, afin de lui faire connoître qu'il s'est attiré ce châtiment, en restant en place, & qu'il peut l'éviter en se portant en avant, & faire en sorte qu'il aille au pas; après qu'il aura fait quelques tours, on se portera sur la ligne qu'il décrit au-devant de lui, en élevant doucement la chambrière, & en lui disant hola, on le fera arrêter; ensuite on l'attirera avec la longe jusqu'au centre, où on le caressera, pour lui ôter la mésiance qu'on peut lui avoir inspirée en le châtiant; enfin, après lui avoir donné le temps de le reposer, on répètera la même chose à la main opposée à celle ou il a été exercé.

Du trot à la longe.

Pour mettre le cheval du pas au trot, on fera usage de l'aide de la langue & de la chambrière, ainsi que je viens de le dire ci-dessus; il faut de plus avoir le soin de le contenir au bout de la longe, sur le cercle qu'on veut qu'il décrive: comme il arrive assez ordinairement que les épaules, ou les hanches tombent sur le centre; pour le redresser, on élèvera la chambrière à la hauteur & vis-à-vis la partie sujette à ce désaut; si elles y tomboient toutes deux alternativement, il faudra s'attacher d'abord à en corriger les épaules; après quoi on travaillera aux hanches; car on ne doit jamais entreprendre de lui demander ces deux choses à la fois, parce qu'on risqueroit de le faire désendre par la contrainte où on le mettroit, si l'on vouloit l'obliger à se corriger de ces deux désauts en même temps.

Si à cette leçon la vivacité, l'ardeur ou la crainte du châtiment le faisoient aller plus vîte qu'on ne le desire, après avoir cherché à l'appaiser de la voix & usé de tous les moyens de douceur, il faudra lui donner de petites faccades avec la longe, les répétant & en augmentant l'effet suivant l'exigence des cas: on doit cependant observer de ne point les donner trop fortes, parce qu'à la longue, les commotions répétées que produiroient ces saccades, prendroient sur les jarrets: cette partie est si désicate & en même temps si essentielle au cheval, qu'il vaut insiniment mieux lui laisser des désauts que de risquer

de la lui ruiner. Il est impossible d'indiquer jusqu'à quel point doit être portée l'attention sur cet objet.

Premiers moyens d'apprendre au cheval à reculer.

Lorsqu'on l'aura exercé au trot, aux deux mains, en mettant un intervalle considérable entre chaque reprise, on l'arrêtera pour le faire reculer; pour cela, la personne qui tient la chambrière, se portera tout près de lui à côté des épaules, prendra les deux rènes du bridon & près de la barbe, & les tirera de manière que l'embouchure sasse assez d'esset pour remplir l'objet proposé; cependant, si cela ne suffisoit pas pour faire reculer le cheval, on se serviroit alors de la gaule dont on lui donneroit de petits coups, d'abord sur le poitrail, ensuite sur les jambes & même sur le nez; s'il persistoit à ne pas vouloir reculer, on l'y contraindroit en lui donnant des faccades de la longe : dès le moment qu'il aura fait un pas en arrière, on doit l'arrêter pour le caresser, le flatter & le renvoyer à l'écurie : la crainte du châtiment & l'espérance de la récompense sont les motifs les plus puissans pour obtenir des chevaux ce qu'on desire d'eux.

Du galop à la longe.

Dès qu'on est parvenu au point de l'amener à trotter uniment, on doit par les mêmes moyens essayer de lui faire faire quelque temps de galop, sans s'embarrasser s'il part sur le bon ou le mauvais pied. La contrainte où il se trouvera, s'il est faux, le forcera bientôt de se remettre

fur le bon pied; d'ailleurs, on ne doit pas perdre de vue que le but de cette première leçon n'est que de lui donner la connoissance de la chambrière, qui doit par la suite aider à lui procurer celle des jambes. Après lui avoir fait faire quelque temps de galop, on le reprendra au trot, ensuite au pas, & ensin on l'arrêtera pour le laisser soussiler; après quoi on répètera la même opération à l'autre main, qu'on terminera ainsi que la leçon précédente.

Seconde leçon à la longe. Faire monter le cheval.

La répétition de ces opérations, si elles sont exécutées de suite, avec précaution & intelligence de la part de ceux qui exercent le cheval, lui procure en peu de temps la connoissance de la chambrière; c'est alors qu'on peut le faire monter, mais il faut que ce soit par un Ecolier qui puisse être le maître de sa posture, & qui sache disposer à son gré de toutes les parties de son corps, & se servir de ses aides à propos & avec justesse. Il faut d'abord le faire munir de deux gaules, & lorsqu'il sera à cheval, il en tiendra une dans chaque main, la pointe en bas; il prendra aussi, avant de monter à cheval, les précautions indiquées au commencement de cet Ouvrage.

Dès qu'il sera en selle, il doit se mettre en état d'empêcher les sottises que le cheval pourroit faire, & même de le corriger, s'il en étoit besoin; observant au comraire de le flatter de la main & de la voix, s'il a été tranquille,

afin de l'accoutumer à être sage au montoir.

MÉTHODE pour tenir les rènes du bridon séparées.

AVANT d'indiquer les moyens dont on doit se servir pour faire aller en avant un jeune cheval, il est essentiel de fixer la manière dont on doit tenir les bridons. Tous les Auteurs conviennent qu'il faut tenir dans ce cas les rènes séparées; mais ils ne sont pas d'accord sur la façon dont il faut les prendre dans la main: je vais exposer les deux méthodes qui m'ont paru les meilleures.

Par la première, en passant les poignets dessous les rènes, on prend les bridons entre l'index & le pouce, qui s'étendra & se fermera dessus, pour les contenir sur la seconde jointure du premier doigt, qui, ainsi que les autres, doit être fermé; le bout des rènes ensermées dans la main, ressort par le petit doigt: les poignets doivent être à côté & au-dessus du garrot, à peu-près à quatre doigts & à même distance l'un de l'autre, les ongles des deux mains tournés vis-à-vis les uns des autres.

Par la seconde méthode, on prend les rènes pardessus, en les embrassant des quatre doigts & le pouce passé par-dessous, de manière que le bout des rènes sorte des mains du côté du pouce, & que le petit doigt sente seul l'effet direct du mors; au lieu que par l'autre méthode, c'est l'index qui le sent: Les poignets doivent être à la même hauteur & à la même distance; mais la position des ongles dissère, en ce qu'ici il saut qu'ils soient tournés du côté de la terre: dans l'une & l'autre méthode, les bras & les coudes doivent tomber de leur propre poids près du corps.

On peut juger, d'après ce détail, laquelle des deux peut être la meilleure: quant à moi, qui les ai pratiquées également l'une & l'autre, la dernière m'a toujours paru plus sûre, parce qu'il m'a semblé que, par la position qu'elle exige, on a beaucoup plus de force pour arrêter son cheval, & plus de liberté & d'aisance pour ouvrir les poignets que par la première; mais comme il faut aussi consulter l'habitude & la commodité, je n'insusserai pas sur la préférence.

L'Écolier, tenant les rènes du bridon séparées, observera qu'elles ne soient, ni trop longues ni trop courtes, c'est-à-dire, telles qu'il puisse contenir son cheval, s'il vouloit aller trop vîte, & qu'en même temps l'action trop forte des mains ne s'oppose point à celle des jambes, lorsqu'il veut le chasser.

Pour le porter en avant, il ne faut pas d'abord faire usage des jambes: c'est à la langue, à la gaule & à la chambrière à les remplacer; ainsi on commencera par l'ébranler, en l'attirant en avant avec la longe, comme il a été dit ci-devant: après cela, on appellera de la langue, & celui qui tient la chambrière l'élèvera en même temps derrière le cheval, asin de le porter en avant par ces deux actions: s'il resusoit de la faire, l'Elève se serviroit de sa jambe & de sa gaule, en le frappant derrière les sangles; si cela ne suffisoit pas, il faudroit y joindre quelques coups de chambrière sur la

croupe, qu'on redoubleroir, ainsi que ceux de la gaule, selon la résistance du cheval: le châtiment fait à propos aura sûrement son effet; mais on doit cesser, dès qu'on s'aperçoit que le cheval y cède. Je ne saurois trop recommander de ne point battre les chevaux sans raison, & de se donner la peine d'approsondir les motifs de leur résistance; car souvent il arrive qu'on châtie en eux comme mauvaise volonté, ce qui n'est qu'un esset de leur ignorance, au lieu qu'il saudroit alors employer des moyens qui leur sissent comprendre ce qu'on exige d'eux: c'est pourquoi, je voudrois qu'on leur sît commencer toutes les opérations d'abord au pas, attendu qu'ils y sont plus à seur aise que dans toute autre allure, & par conséquent plus en état de distinguer les signes qui doivent seur marquer notre volonté.

Lorsque l'Élève aura déterminé son cheval en avant, il faudra qu'il le contienne au pas avec les deux rènes, en marquant des demi-arrêts, ce qui peut s'exécuter de deux manières; savoir, en tirant, ouvrant & baissant les deux poignets, ou en joignant aux deux premières de ces actions celle d'élever les mains: la manière dont le cheval porte la tête doit régler cette opération; s'il la tient basse, on se sert de la dernière méthode; on fait au contraire usage de l'autre, s'il tend le nez.

Pour rendre la main avec les bridons, il faut porter les mains un peu en avant & les baisser, ce qui s'appelle mollir les poignets: on sait que toujours le demi-arrêt doit précéder cette opération.

Dès qu'on l'aura mis au pas, il faudra l'éloigner du centre, jusqu'à ce qu'il soit sur la circonférence du cercle: cette opération s'exécute par le moyen de la rène de dehors, qu'on ouvre de ce côté, & qui par-là y attire les épaules, tandis que la jambe de dedans chasse en avant & porte les hanches en dehors: comme le cheval dans ces commencemens ignore ce qu'on lui demande, on doit, avec la chambrière, seconder les aides, en la portant à la hauteur des épaules lorsqu'il n'obéit pas à la main, & à la hauteur des hanches lorsqu'il se refuse à l'effet de la jambe; il faut aussi que l'Élève l'aide de la gaule, en lui donnant des petits coups derrière la botte & sur l'épaule, du côté opposé à celui où il resuse de se porter.

Il a été démontré qu'un cheval ne pouvoit agir librement, s'il n'étoit dans un parfait équilibre; or cet équilibre ne peut exister que lorsque les hanches se trouveront exactement sur la ligne des épaules: sans cela, le poids étant plus fort d'un côté que de l'autre, entraîneroit nécessairement la balance; il est donc indispensable de mettre toute son attention à contenir son cheval droit.

Ce principe dirigera tous les moyens dont le concours doit lui faire connoître insensiblement les aides qui lui communiquent notre volonté.

Pour parvenir à lui procurer la connoissance de ces aides, il faut, toutes les fois que les épaules veulent tomber en dedans, les prévenir en les redressant de la rène de dehors, & en même temps faire agir la jambe

de dedans, pour porter les hanches en avant; elle doit aussi agir, si les hanches tomboient en dedans: on proportionnera son effet au besoin qu'on en aura pour les porter sur la ligne des épaules, & on y joindra celui de la rène de dedans, s'il en étoit besoin, & que le cheval résistat à l'effet de la jambe; c'est ainsi que peu-à-peu on parviendra à le mettre droit.

Changement de main à la longe.

Après avoir promené le cheval quelques tours au pas à main droite, il faudra en faire autant à main gauche: pour cela, on changera de main, en ouvrant la rène de Planche I, dedans, afin de lui attirer les épaules du côté où l'on veut tourner; mais en même temps on doit, par l'effet de la rène de dehors, les empêcher de trop s'y porter, fans pour cela qu'elle s'oppose à l'effet de la rène qui le tourne: la jambe de dedans doit aussi agir, pour entretenir son train, qu'il diminueroit par l'effet des mains. En finissant le changement de main sur la ligne circulaire, on formera un demi-arrêt des deux rènes, en chassant les hanches sous lui; par-là, on le préparera insensiblement à s'asseoir sur les hanches, & à élever le devant à la fin de cette opération, afin qu'au galop il ait l'aisance de reprendre, ou, ce qui est la même chose, de changer de pied: Ensuite, on continuera à cette main la reprise au pas, en se servant des aides opposées à celles dont on vient de se servir à l'autre main. Cette leçon doit être répétée, jusqu'à ce qu'on lui ait donné une idée

fig. 2.

de ce qu'on lui demande, par les différentes actions des rènes & des jambes.

Lorsqu'on sera arrivé à ce point, on entre-mêlera la reprise de quelque temps de trot.

La leçon du trot a toujours été regardée avec raison comme celle dont les chevaux pouvoient retirer le plus de fruit: premièrement parce qu'ayant à cette allure deux points d'appui continuels, l'un sur une jambe de devant, l'autre sur celle de derrière diagonalement opposée (car ils ne lèvent ces deux-ci qu'en posant les deux autres), leur base en devient plus solide qu'au galop, où ils se trouvent un instant en l'air, conséquemment il leur est plus aisé de conserver leur équilibre. En second lieu, parce que le trot, par la nature de ses mouvemens, les obligeant plus que le pas de déployer leurs muscles, fortisse leurs ners, procure plus de liant aux ressorts, & rend ainsi plus facile & plus prompte la distribution des forces nécessaires à chaque action.

Je n'ignore point qu'on peut se procurer des avantages infinis des leçons du pas & du galop; mais cela ne m'empêchera point d'infisser pour qu'on exerce beaucoup plus les jeunes chevaux au trot, sur-tout lorsqu'il s'agit de les débourer & de les assouplir. Les réslexions qu'on vient de voir, & qui s'accordent avec la pratique, me consirment dans le sentiment que, bien loin de retarder leurs progrès, cette méthode est presque la seule dont on en puisse espérer; à mesure que les occasions se présenteront,

présenteront, nous verrons comme il faut entre-mêler toutes ces allures. Revenons à notre sujet.

Pour mettre le cheval du pas au trot, il faudra fermer la jambe de dedans insensiblement jusqu'au degré qui précède les éperons, supposé qu'aucun de ces degrés ne l'ait déterminé à obéir; & pour lors, laissant toujours la jambe fermée, on fera agir successivement les aides dont il a été parlé, lorsqu'il a été question de le faire marcher: après qu'on l'aura déterminé à aller au trot, on aura le soin de ne point le laisser aller trop vite, ce qui le mettroit sur les épaules: pour cela, il faudra former des demi-arrêts & lui rendre souvent la main; par ce moyen on réveille le sentiment de la bouche, qui, sans cela, s'échausseroit & s'engourdiroit peut - être au point que le Cavalier ne seroit plus le maître du cheval; mais en même temps il faut observer de faire agir la jambe, afin que par-là on l'oblige de porter ses hanches sous lui, pour se soutenir, au lieu de prendre son point d'appui sur les bridons dans l'instant du demi-arrêt, & sur les épaules lorsqu'on lui rendroit la main: on ne doit pas se flatter d'éviter totalement ces deux inconvéniens dès les premières leçons: on n'y arrivera qu'en faisant un usage long & suivi des moyens qu'on vient de voir, & de ceux que j'indiquerai dans la suite: Après quelques tours de trot, on l'arrêtera au pas, pour le changer de main, ainsi qu'il a été dit ci-devant; ensuite on le reprendra au trot, jusqu'à ce qu'il soit assez exercé, & alors on le finira au pas & on le renverra.

On répètera cette leçon, jusqu'à ce qu'on l'ait amené à aller au petit trot & uniment; quand on y sera parvenu, on pourra augmenter son trot insensiblement à mesure qu'on le sentira plus assis: on reconnoîtra qu'il n'est point assis, s'il cherche à s'en aller, ou s'il cherche à peser à la main.

Ces défauts font si naturels aux chevaux, que pour peu qu'on relâche de son attention, ils en contractent l'habitude; on ne sauroit donc trop éloigner les occasions qui peuvent les exciter à la prendre: C'est pourquoi je veux, lorsqu'on les dresse, qu'on revienne sans cesse sur ses pas, c'est-à-dire que, quand on a cru que le cheval étoit assez avancé pour exiger de lui quelqu'opération nouvelle, & qu'on voit qu'elle lui coûte par la contrainte où elle le met, il faut revenir au point d'où l'on étoit parti; car il est certain que, si les chevaux ne répondent pas à la première tentative, & que malgré cela on passe à une seconde, ils seront tout aussi mal-adroits à la troissème & à la quatrième, & peut-être plus qu'avant la première, parce qu'on aura beaucoup pris sur eux, & qu'on les use sans s'en apercevoir, en seur faisant exécuter des opérations où ils sont obligés d'employer beaucoup de force, pour réparer le manque d'équilibre; ainsi, au lieu de les avancer, comme on le croyoit, on les retarde beaucoup, & peut-être s'ôte-t-on pour toujours la possibilité d'en tirer un parti utile.

MOYENS de faire connoître au cheval l'effet particulier de chaque rene & de chaque jambe.

Pour parvenir dans cette leçon à faire connoître à un cheval la différence de l'effet de chaque rène & de chaque jambe, on lui fera peu-à-peu resserrer le cercle, jusqu'à ce qu'insensiblement il arrive à en tracer un près Pl. VIII, du centre, le plus petit qu'il lui sera possible : pour l'exécution de cette opération, on est forcé de faire agir chaque rène, selon l'effet qui lui est propre; car, comme il a déjà été dit, pour diminuer le cercle, il faut tourner le cheval, & pour le tourner, il faut nécessairement que la rène de dedans agisse, & si en même temps la rène de dehors ne faisoit point son effet, pour contenir les épaules, le cheval seroit libre de les porter en dedans, autant qu'il voudroit; de même, si la jambe de dedans reste dans l'inaction, on concevra aisément que les deux rènes agissant ensemble, leurs effets réunis arrêteront le cheval. Après avoir diminué le cercle jusqu'au plus petit possible, on reportera le cheval peu-à-peu, jusqu'à son Pl. VIII, premier & fon plus grand cercle.

Pour augmenter les cercles, on sait qu'il est de même de toute nécessité de faire agir les trois parties dont je viens de parler, c'est-à-dire, qu'on doit faire agir la rène de dehors, asin que son action détermine les épaules à s'éloigner du centre & qu'elle les porte vers la circonférence, tandis que celle de dedans agit pour les empêcher d'y trop aller, ou de s'y porter à coup; dans le même

fig. I.

fig. 3.

Pl. VIII fig. 2.

temps la jambe de dedans doit être aussi en action, pour éloigner les hanches du centre & les chasser en avant.

Je n'ai point parlé de la jambe de dehors, de laquelle j'ai fait voir, dans ma première partie, l'inutilité pour l'une & l'autre de ces opérations.

D'après les moyens indiqués, on doit sentir combien la leçon des cercles diminués & augmentés est propre à communiquer au cheval la connoissance des rènes & des jambes. Si donc cette leçon est alternativement répétée à chaque main pendant le temps nécessaire, elle donnera au cheval assez de sensibilité pour le faire obéir à la sensation particulière que sera sur lui chacune des aides dont je viens de parler; en esset, en le tournant à droite par le moyen de la rène & de la jambe droites, on lui donne l'intelligence de ce qu'on lui demande par l'action de l'une & de l'autre; tandis qu'en même temps on lui apprend, en le contenant de la rène gauche, à ne céder à la droite que par degrés.

En renversant les effets des rènes & des jambes, on se procure les mêmes avantages à l'autre main.

MOYENS de confirmer le cheval dans l'habitude de faire la distinction des rènes & des jambes.

Ce n'est point assez d'être parvenu à faire distinguer au cheval l'esset particulier & relatif de chaque aide, il faut encore chercher à le consistemer dans cette connoissance & à lui procurer une plus prompte obéissance à leur impression. Or comme cela ne peut s'exécuter qu'en raison

de la sensibilité des parties sur lesquelles agissent ces aides, on doit travailler sans relâche à en augmenter le sentiment; ainsi en marquant de fréquens demi-arrêts, en formant des arrêts, en sciant des bridons, enfin en reculant les chevaux, on réveillera le sentiment de la bouche. On en fera de même pour les parties sur lesquelles agissent les jambes, en appelant de la langue, en faisant siffler la gaule, en leur en donnant des coups, d'abord légers derrière la botte, sur la croupe, dont on augmentera la force selon le besoin, & auxquels on joindra l'action des jambes, progressivement jusqu'aux éperons, s'il est nécesfaire: par ces moyens employés avec mesure & discernement, on se mettra dans le cas de diminuer insensiblement dans chaque opération l'action des aides, sans que pour cela elle ait moins d'effet, c'est-à-dire, que les jambes se fermant moins & plus moëlleusement, le cheval n'obéira pas avec moins de promptitude & de docilité; que les rènes s'ouvrant, se tirant moins & avec moins de force, le cheval tournera, se portera & s'arrêtera avec la même obéissance que lorsqu'il avoit moins de sensibilité, & que l'action des mains étoit plus forte; en diminuant ainsi leur mouvement, on parviendra par gradation à les rapprocher tout près l'une de l'autre, & par-là on accoutumera le cheval à céder à une impression plus légère, & on le préparera à obéir aux rènes, lorsqu'on les réunira dans une seule main, selon la distinction qui en a été faite : la même chole arrivera à l'égard des jambes. si on observe ce qui a été dit, & que pour les unes

& les autres on fasse beaucoup d'usage des cercles augmentés & diminués, au pas & au trot, beaucoup plus qu'au galop, & de la leçon des hanches en dehors, ainsi que de la tête à la muraille.

MOYENS d'apprendre à un cheval à partir au galop.

Pour faire aller un cheval au galop, on doit marquer un demi-arrêt de la rène de dehors, & le placer de celle de dedans; & afin de l'obliger à rassembler ses forces dans les hanches, on fermera en même temps la jambe de dedans; ces trois actions le prépareront à élever le devant; alors, pour le déterminer à partir, il faut appeler de la langue, en augmentant l'effet de la jambe, en conséquence du plus ou du moins de sensibilité du cheval à cette aide: si cependant cela ne suffisoit pas, il faudroit réitérer les mêmes moyens dont on s'est servi pour le mettre au trot, & avoir toujours attention que l'effet des poignets, quoiqu'assez fort pour élever le devant, ne le fût pas au point de contrarier l'effet des jambes: dès qu'il sera parti, on doit mollir les poignets, & continuer l'action de la jambe pour entretenir son train; s'il alloit trop vîte, on auroit le soin de former des demi-arrêts pour l'en empêcher; il ne faut pas pour cela soustraire totalement l'effet de la jambe, parce qu'alors il s'arrêteroit, ou du moins il seroit le maître de le faire.

Dans cette opération, j'ai dit qu'il falloit marquer un demi-arrêt de la rène de dehors, parce qu'en même temps qu'il n'y a qu'elle qui puisse s'opposer à ce que les épaules tombent en dedans; elle contient l'épaule de dehors, pendant qu'elle laisse à l'autre qui doit entamer le chemin toute la liberté nécessaire, tandis que la jambe de dedans par son esset la détermine à faire ce mouvement, en même temps qu'elle porte & chasse les hanches sous lui. Quant à la rène de dedans, son objet en le plaçant, doit s'étendre en même temps à empêcher les épaules de se porter trop en dehors, ainsi que les hanches de se jeter en dedans: ce qui s'opère dans le premier cas, en diminuant l'esset de la rène de dehors, & augmentant celui de la rène de dedans; & dans le second, en opposant, par l'esset de la rène de dedans, les épaules aux hanches, sans discontinuer l'action de la jambe droite.

On trouve cependant des chevaux qui résistent à tous ces moyens & partent encore sur le mauvais pied, par l'habitude qu'ils en ont contractée: lorsque ce cas arrive, en se servant des mêmes moyens, il saut y ajouter, précisément dans l'instant où on les tient rassemblés pour les saire partir au galop, quelques coups de gaule sur l'épaule de dehors, qu'on portera en même temps beaucoup de ce côté: ces deux actions réunies à ce qu'on vient de dire, en contenant davantage l'épaule de dehors, laisseront plus d'aisance & exciteront l'épaule de dedans à agir la première; s'ils partoient encore saux, il faudroit les arrêter & répéter plusieurs sois la même chose; mais s'ils s'obstinoient dans leur désobéissance, il faudroit pour lors y ajouter la correction en pinçant

ferme des deux & en contenant le devant, ainsi qu'il a été dit; il est cependant rare qu'on soit obligé d'en venir à cette extrémité.

On doit observer avec la plus grande attention, Iorsqu'on dresse de jeunes chevaux, de les tenir très-peu de temps au galop, & de l'entre-mêler souvent du trot, afin de ne point épuiser leurs forces, & de leur laisser la faculté de soutenir facilement l'exercice qu'on exige d'eux: il ne faut pas non plus les obliger dans les commencemens à raccourcir trop leur train, parce qu'en les raffemblant ainsi au galop trop tôt, on pourroit leur fatiguer les hanches & peut-être même leur ruiner les jarrets; il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doive les laisser aller trop vîte, ni sur les épaules, car alors ils auroient moins de sûreté. Ces deux inconvéniens sont deux extrêmes qu'il faut également éviter, en choisissant un train modéré, où ils puissent être à leur aise; car l'objet du galop dans les premières leçons n'étant que de leur donner la connoissance de ce qu'on leur demande, tout doit tendre à ce but; ainsi pour y parvenir, il est inutile de les rassembler, en les faisant aller au petit galop, ou de les étendre, en les menant au grand train. Nous verrons par la suite comme on peut insensiblement les amener à ce point en conservant leur équilibre.

Les leçons doivent aussi être fort courtes pour en retirer du fruit & ne point énerver les chevaux; les longues reprises les ennuient & les excitent souvent à la désobéissance, parce qu'en les fatigant, elles leur ôtent insensiblement

la force & les moyens de répondre à ce qu'on leur demande: il arrive de-là que le Cavalier faussement perfuadé que l'humeur du cheval cause sa résistance, passe de la douceur au châtiment : bientôt tous deux s'aigrissent & s'excèdent également; dès-lors l'homme a moins de force pour faire obéir le cheval, & le cheval, moins de faculté pour répondre aux aides, ce qui le confirme dans sa résistance aux volontés du Cavalier: ainsi, comme on doit éviter tout ce qui peut y contribuer, il faut, comme je l'ai dit, faire les reprises très-courtes & les multiplier, s'il est nécessaire. Un des motifs encore qui porte le plus les chevaux à se défendre, est l'ignorance où ils sont de ce qu'on veut leur faire exécuter; il est donc de toute nécessité, avant que de l'entreprendre, de leur en donner la connoissance, de s'armer de patience & de douceur, pour leur faire répéter les mêmes choses, jusqu'à ce qu'enfin on soit parvenu à leur faire comprendre ce qu'on desire d'eux; c'est ainsi qu'on parvient à les rendre obéissans, sans prendre sur leurs qualités naturelles; celles qu'on veut leur faire acquérir, bien loin de les détruire, doivent les conserver & même les accroître, s'il est possible: c'est par cette raison que, toutes les fois qu'un cheval a de la propension à se défendre, on doit chercher la cause qui peut l'y porter, jusqu'à ce qu'on l'ait trouvée; car dès qu'elle est une fois connue, on est en état d'y appliquer le remède convenable.

A la fin de chaque reprise, il faudra le promener au

petit pas, aux deux mains: cette méthode est excellente pour appaiser les chevaux, & leur donner de la confiance à la main & aux jambes.

MOYENS d'apprendre au cheval à reculer.

On doit auffi, avant de le renvoyer, le faire reculer: pour cela, le Cavalier se servira des bridons, en tirant & ouvrant d'abord les rènes également: si le cheval résiste à cette action, il faudra scier des bridons, c'està-dire que, par le moyen de l'action des poignets, que l'on fera aller alternativement & vivement l'un après l'autre, on fera agir l'embouchure dans la bouche du cheval à peu-près comme une scie: ce frottement rendant l'effet de cette embouchure beaucoup plus fort & plus sensible que celui qu'elle fait par la seule action de tirer ou d'ouvrir les poignets, le déterminent ordinairement à reculer; cependant comme il arrive que cela n'est pas toujours suffisant, il faudra alors faire usage des moyens proposés relativement au même objet, page 89 & suivantes: pendant ce temps, l'Élève doit sans cesse agir des mains, soit en tirant & ouvrant les bridons, soit en sciant, soit enfin pour les lui rendre; car pour ne point échausfer la bouche du cheval, il faut de temps en temps donner du relâche à cette partie. En réunissant à toutes ces choses la prudence, la douceur, la patience & le temps, on viendra sûrement à bout de remplir son objet: dès que le cheval aura reculé, on doit l'arrêter, le flatter & le renvoyer. Un seul pas suffit pour lui faire connoître

ce qu'on desire de lui, & met dans le cas d'en obtenir davantage aux leçons suivantes, & d'arriver par gradation au point de le faire reculer autant & comme on veut: dans ces commencemens, on ne doit pas s'embarrasser s'il recule de travers, l'objet principal alors étant de le contraindre à céder à l'action des poignets; mais quand il ne fait plus de résistance, on doit exiger qu'il recule droit, & pour cela, on observera le côté où ses hanches ont le plus de penchant à se porter, pour y opposer les épaules, & cela toujours en reculant, & de manière que cette opposition contre-balance l'effort que l'arrière-main fait pour sortir de la ligne droite : la répétition de ce moyen l'habituera insensiblement à ne pas s'en écarter; mais pour peu qu'il obéisse, il faut s'en tenir-là & beaucoup le caresser. Je reviens souvent à cette réslexion, mais elle est si essentielle, que je crois nécessaire de ne pas la laisser perdre de vue.

Il n'est pas moins essentiel d'observer qu'on rencontre des chevaux qui ont les jarrets si foibles ou si douloureux, que lorsqu'on veut les contraindre à reculer, ils se cabrent: il faut pour ceux-ci employer beaucoup de finesse & de justesse dans l'action des poignets, & lorsqu'on sent qu'ils vont élever le devant, leur rendre toute la main & les porter en avant; après quoi on essaire reculer un pas: il ne faudroit pas même l'exiger dès la première, seconde & troisième sois, si l'on voyoit qu'il leur coûte trop; il vaudroit mieux, dans le cours des leçons, marquer

fouvent des demi-arrêts, ou les arrêter effectivement tout-à-fait & fréquemment : en les accoutumant ainsi à céder à l'impression de la main, on les disposera à y obéir, lorsqu'on voudra les faire reculer.

On en voit encore qui ont tant de sensibilité dans les barres, ou qui ont la bouche si égarée, que la moindre action de la main, quand on veut les reculer, les fait précipiter en arrière avec tant de vivacité, qu'il seroit très-dangereux de ne point les arrêter: on y parvient en fermant les jambes plus ou moins, selon leur sensibilité, ayant en même temps la plus grande attention de rendre toute la main; mais si cela ne sussit pas pour les corriger de ce désaut, il saut, dès qu'ils cherchent en reculant à se presser, les porter d'abord huit ou dix pas en avant, ensuite sept ou huit, & diminuer ainsi progressivement à mesure qu'on obtient qu'ils reculent plus lentement: par ce moyen on leur inspire plus de crainte des jambes qu'ils n'en ont de l'effet du mors, & on parvient insensiblement à remplir son objet.

On se servira de la méthode de scier des bridons, plus ou moins, selon le besoin, dans toutes les occasions où l'on sent que le cheval cherche à sorcer la main.



CHAPITRE II.

Moyens de mettre les chevaux droits.

Pour parvenir à mettre un cheval droit, il est essentiel de se rendre maître de ses épaules, & comme on ne peut le faire, ainsi que je l'ai remarqué, sans l'obéissance à l'effet des rènes, il est de toute nécessité de le laisser à la longe, en lui faisant exécuter toutes les opérations qu'on vient de voir, jusqu'à ce qu'il ait acquis cette connoissance.

Première leçon par le large.

Lorsqu'on sera parvenu à ce point, il faudra lui ôter la longe & le mener par le large; d'abord on commencera par le conduire droit devant lui au petit pas; en le menant ainsi, on observera plus facilement, s'il n'a point de propension à laisser tomber ses épaules, plutôt d'un côté que de l'autre, & en conséquence on les reportera, autant qu'il est nécessaire, de la rène de dehors s'il les laisse tomber en dedans, & de celle de dedans s'il les laisse tomber en dehors. Il ne faut pas s'inquiéter, si en redressant les épaules, il laisse tomber sès hanches : comme on ne sauroit parer à tous les désauts en même temps, & que l'objet principal est d'abord de se rendre maître de la partie du devant, on doit se relâcher sur ceux que l'action des rènes peut occasionner dans la partie de

l'arrière-main: attaqués séparément & par ordre, ils seront plus aisés à détruire; on joindra simplement dans cette opération, à l'action des rènes, l'effet de la jambe, asin d'entretenir le train du cheval.

Quand on est donc parvenu à contenir les épaules au point où elles doivent être, il faut alors travailler aux hanches: leurs défauts les plus essentiels sont,

nouvemens plus ou moins précipités, alternativement de côté & d'autre: ces mouvemens des hanches se communiquent nécessairement aux épaules, si on n'a la précaution de fixer celles-ci par une tension moëlleuse & continue des rènes, & d'y joindre, pour corriger les premières, l'effet de la jambe de dedans, qui, chassant sans relâche les hanches en avant, leur ôtera la facilité de vaciller, & les contraindra insensiblement à ne point sortir de la ligne droite qu'elles doivent parcourir.

2.º Le cheval peut porter & tenir les hanches plutôt d'un côté que de l'autre; si c'est en dedans, il faut faire agir sans interruption la jambe de dedans, & l'on contiendra le devant, asin que l'esset de la jambe employé avec plus de force que pour chasser simplement les hanches du cheval en avant & sous lui, le détermine à les porter de côté & sur la ligne des épaules; lorsque la jambe ne sussit pas, on doit y joindre l'esset de la rène de dedans, pour opposer continuellement les épaules aux hanches. On doit se rappeler que l'action particulière de la rène de dehors, de la rène & de la jambe de dedans

doit être en proportion du besoin qu'on en a & de l'effet qu'on attend de chacune de ces aides: on doit aussi se ressource que la langue & la gaule doivent leur prêter secours en cas de résistance: avec ces attentions, on parviendra sûrement à détruire l'habitude du cheval & à le mettre droit.

3.° Si ses hanches se portent en dehors, le moyen le plus sûr pour y remédier, est l'opposition des épaules aux hanches, par l'action de la rène de dehors; mais on doit toujours faire usage de la jambe de dedans, asin que son effet empêche les hanches de trop se porter de ce côté.

En se servant à propos des moyens qu'on vient de voir, on contiendra le cheval droit, le long des murs que l'on suivra exactement au petit pas, sans cependant exiger dans les commencemens qu'il entre dans les coins, parce que cela pourroit lui occasionner, dans les hanches & dans les jarrets, des efforts qui à la longue affoibliroient & pourroient même ruiner ces parties: il faut leur donner le temps de se fortisser; & à mesure qu'elles prennent davantage de nerf, on tâche peu-à-peu de le faire entrer davantage dans les coins, en proportionnant les demandes qu'on lui fait aux forces qu'il acquiert & à ses progrès.

Planche I,

Seconde leçon par le large.

Lorsqu'on aura suivi les murs quelque temps, il faudra le mener sur les cercles, & les diminuer & les Pl. VIII, augmenter, ainsi qu'il a été dit à la leçon de la longe,

avec cette différence cependant qu'on finira par rejoindre le mur; on doit souvent faire usage de la leçon des cercles dans le cours & à la fin des reprises.

On doit aussi dans le cours des reprises employer fréquemment l'opération du doubler, & sur-tout par le milieu; il est difficile d'y contenir le cheval droit, parce qu'on n'est pas aidé des murs qui ne laissent pas d'être d'un grand secours; mais comme on l'a préparé par les cercles à l'obéissance de l'esset des rènes & des jambes, cette opération devient plus facile, & l'action des mains & des jambes est la même que celle qu'on emploie pour le tourner & le contenir le long du mur.

Changement de main.

On doit ensuite le faire changer de main, en commençant cette opération & la finissant, ainsi qu'il a été dit, première Partie, page 50 & suivantes: pour cela on se servira des moyens donnés à la leçon de la longe, en dirigeant en conséquence l'action des mains & des jambes.

Toutes ces opérations doivent être exigées au trot, dès qu'on voit que le cheval les exécute facilement au pas; & on aura attention d'augmenter son train, en se conformant à ses progrès; on doit observer de ralentir son train à la fin de chaque changement de main; après chaque reprise de trot, on le promènera au petit pas, tantôt droit, tantôt en cercle, ensin en le reportant de droite à gauche & de gauche à droite: on peut tirer de cette méthode de grands avantages, soit pour le rendre obéissant,

obéissant, soit pour lui procurer plus de connoissance, de finesse, de sensibilité & de confiance aux aides; avant de le renvoyer, on le fera reculer pour lui en donner l'habitude.

Lorsqu'on jugera que le cheval a acquis assez de connoissance des aides, pour qu'il puisse entreprendre une reprise au galop, il faudra le faire partir, ainsi qu'il a été dit, en observant de l'arrêter au trot à la fin de chaque changement de main, & sur-tout il est nécessaire d'avoir la plus grande attention qu'en joignant le mur, ses épaules y arrivent les premières. Pour les y attirer, on se servira de la rène de dedans, & asin d'en rendre l'effet plus certain & d'empêcher en même temps que le cheval, pour éviter la sujettion, ne pousse ses hanches sur le mur, ce qui arrive assez ordinairement, on fermera la jambe du même côté.

Dès qu'on sera parvenu à contenir, en arrivant au mur, les épaules & les hanches, il faudra finir le changement de main au galop; mais alors, pour faire reprendre le cheval, on doit en même temps qu'on arrive, arrêter de la rène qui devient celle de dehors, ouvrir l'autre qui devient celle de dedans, & chasser les hanches en avant avec la jambe de dedans devenue celle de dehors, jusqu'à ce qu'il ait repris; c'est ainsi que par la répétition de ces trois actions exécutées à propos & d'accord, on parviendra à obliger un cheval à reprendre en arrivant au mur: dès qu'il commence à changer facilement de pied, on parvient aisément à le faire reprendre droit,

c'est-à-dire, à le faire changer de pied à l'instant où il est parallèle au mur, ce qui s'exécute en diminuant par degrés l'esset de la jambe & de la rène qui se trouvent du côté du mur, & en ouvrant davantage & peu-à-peu l'autre rène, pour attirer les épaules de l'autre côté: après qu'il aura repris, on doit suivre le mur, sans exiger cependant encore qu'il entre dans les coins; car le Cavalier, dans ces commencemens, courroit des risques, qu'on évitera en arrivant au mur, plutôt qu'on ne feroit, si le cheval étoit en état de le suivre jusque dans le coin, avant lequel on aura le soin de le tourner.

Leçon des hanches en dehors.

Tous ces moyens ayant donné au cheval une connoissance des aides suffisante pour que le Cavalier en soit
le maître à un certain point, asin de persectionner cette
connoissance & d'en étendre les effets, il faudra se servir
de la leçon des hanches en dehors; ainsi, lorsqu'il aura
été suffisamment exercé au pas, au trot & au galop,
avant de le renvoyer, en le promenant, comme à l'ordinaire, au petit pas en cercle, on lui amènera peu-à-peu
avec la rène de dedans les épaules de ce côté, tandis
que la rène de dehors les contiendra, en les faisant cheminer en dehors; en même temps la jambe de dedans,
qui par son action doit toujours entretenir le train du
cheval, en portant les hanches en avant, augmentera son
effet, pour les porter insensiblement vers la circonsérence, jusqu'à ce que les épaules se trouvent en face du

Pl. VII,

centre, de manière que tirant une ligne droite de ce point à la circonférence, elle partageât également le cheval dans toute sa longueur: quoique dans cette opération il aille de côté, il faut néanmoins qu'en même temps tous ses mouvemens soient dirigés en avant, c'està-dire, que ses jambes de devant & de derrière du côté de dedans, croisent & passent par-dessus & devant celles du côté de dehors: si elles passoient par-dessous, le cheval reculant seroit nécessairement sur les épaules, & par conséquent contraint; de-là il arriveroit qu'il prendroit de l'appui sur la main, qu'il se traverseroit & enfin résisteroit à l'effet des aides: il faut donc, pour éviter ces inconvéniens, avoir attention de le porter toujours en avant, & de ne pas se presser de le mettre sur la ligne dont il vient d'être parlé: on doit être très-satisfait, pour peu qu'à chaque leçon on parvienne à approcher les épaules & à éloigner les hanches du centre, car l'empressement nuiroit plus aux progrès qu'il ne pourroit servir : si cependant on prévoit qu'il soit possible alors d'exiger davantage, fans prendre fur les qualités du cheval, on fera bien de profiter de ses facultés & des dispositions qu'il montre; mais on doit bien prendre garde d'en mésuser.

Cette leçon donnée & suivie avec toute l'attention qu'elle exige, lui procurera non-seulement de l'adresse & de l'aisance, mais aussi plus de constance & de sensibilité; de manière qu'elle le conduira insensiblement à obéir à l'impression la plus légère du tact du petit doigt & à la plus sine pression des jambes.

CHAPITRE III.

MOYENS d'accoutumer les CHEVAUX à l'embouchure de la bride.

Dès qu'on sera parvenu à donner à un cheval assez de connoissance du grand bridon, pour qu'il y obéisse sans trop de résistance, on lui ôtera le filet ou petit bridon, & on lui mettra, avec le grand bridon, une bride, dont l'embouchure sera une buade ou le mors le plus doux que faire se pourra: les rènes de la bride ou du bridon seront séparées, les premières flottantes, afin qu'elles ne puissent faire aucun effet sur la bouche du cheval; car il ne s'agit d'abord que d'accoutumer ses barres à supporter le poids du mors, & pour cela, on ne le doit travailler alors qu'avec le bridon: toutes les fois qu'on le finira, il faudra se servir moëlleusement de la bride, & entre-mêler souvent son esset de celui du bridon: quand il supportera au pas l'action du mors sans inquiétude, on essaiera de s'en servir de même au trot, les rènes séparées; si cela ne réussissificit pas, il faudroit revenir sur ses pas, & après quelque temps, faire une seconde tentative: si au contraire il obéit sans trop de difficulté, on poursuivra l'opération, en quittant toutà-fait le bridon, & en se conformant pour l'usage de la bride à ce qui a été dit pour le bridon, c'est-à-dire, qu'on arrivera par les mêmes moyens, & par gradation,

jusqu'à la leçon du galop, diminuant de même insensiblement l'éloignement des poignets, afin de parvenir à réunir les rènes dans une seule main, en conservant toujours l'effet distinctif de chacune d'elles.

Ce ne peut être qu'à force de répéter les mêmes choses souvent & long-temps, qu'on peut se flatter d'y plier le cheval; & comme en travaillant à lui donner la connoissance des rènes on est obligé d'agir des jambes, on lui communique en même temps la connoissance de celles-ci: dès qu'il est parvenu à obéir à leur esset, on est certain qu'avec le temps on le dressera aussi parfaitement qu'il est possible, & qu'on lui fera exécuter les opérations les plus difficiles, pourvu qu'on les lui demande par ordre, commençant par la plus aisée, & remontant par gradation: ainsi, après l'avoir exercé, comme nous l'avons dit, par les reprises ordinaires, pour le disposer à une nouvelle opération, il faudra le promener au petit pas & en cercle, les hanches en dehors.

De la Tête au mur.

Lorsqu'on le fentira confirmé dans l'obéissance que l'accord de la main & des jambes doit nécessairement produire, on le conduira droit au grand mur, jusqu'à ce qu'il forme avec lui deux angles droits: alors on l'arrêtera, & on le caressera, pour l'entretenir dans la constance aux aides; ensuite on l'ébranlera, & en même temps on lui portera les épaules du côté où on veut le faire aller, de manière que le cheval ne forme plus qu'un angle obtus

Pl. VII, fig. 6.

du côté où il va, & un angle aigu, aussi petit qu'il est possible, du côté opposé; dès qu'il aura fait un ou deux pas dans cette position, il faudra l'arrêter & le caresser, pour lui faire connoître qu'il a bien fait: on peut ensuite répéter la même chose plusieurs fois aux deux mains, avant que de le renvoyer; à la leçon suivante on en exigera davantage; à la troissème un peu plus, & successivement jusqu'à ce qu'il puisse gagner le coin dans cette situation.

A mesure que le cheval, à cette leçon, prendra plus d'aisance & aura plus de facilité pour exécuter cette opération, il faudra augmenter par progression l'effet de la jambe & de la rène de dehors, asin de le faire fermer davantage; car sur ce point on doit s'attacher à obtenir à chaque leçon quelques degrés de plus, jusqu'à ce qu'ensin on soit parvenu à lui faire former avec le mur Fig. 8. deux angles, ainsi qu'il a été dit dans la première Partie, en parlant de la tête au mur & du changement de main, pages 50 & 66.

Du changement de main sur les hanches.

Comme l'opération de la tête au mur, donne l'habitude Planche II, au cheval de fuir les talons, il faudra se servir des mêmes moyens pour les changemens de main; on observera de les faire d'abord au pas, ensuite au trot, puis au galop, en ne faisant passer le cheval de l'un à l'autre qu'en conséquence des progrès qu'il aura faits; on aura de plus le

Pl. VII, figure 7.

foin dans les commencemens de cette leçon, lorsqu'on le mènera au galop, de l'arrêter au pas à la fin de chaque changement de main, de le mettre alors parallèle au mur pour le faire repartir droit, & peu-à-peu on l'amènera à reprendre ainsi d'un pied sur l'autre sans s'arrêter, en faisant usage à la fin de chaque changement de main, de la rène de dehors pour arrêter le devant, de celle de dedans pour le placer, & de la jambe du même côté pour l'asseoir & le déterminer à partir en élevant le devant.

Dans toutes ces opérations, on voit fréquemment les hanches se mettre de travers & forcer la jambe de dedans : chaque sois que cela arrive, on doit se ressouvenir de leur opposer les épaules en les portant en dedans ; sans quoi les hanches gagnent du terrein insensiblement sur elles, de manière que le cheval va le cul se premier, & qu'alors il est presque impossible de le remettre droit & de l'empêcher d'aller trop vîte, attendu le désaut d'équilibre.

De la Demi-volte.

Dès qu'on sera parvenu à obtenir un changement de main, comme il saut, en tenant des hanches, il sera planche III, aisé de faire exécuter la demi-volte, puisqu'ainsi qu'on l'a fe 3 de vu, cette opération est un composé du doubler & du changement de main, & qu'alors elle n'exige plus de la part de l'animal que de l'habitude.

Du contre-changement de main.

Planche IV, fig. 1 & 2, Planche V, fig. 1 & 2.

Pl. VIII,

Le contre-changement de main entraîne plus de difficultés au galop, parce qu'il s'agit d'accoutumer le cheval à reprendre, sans que les hanches quittent la ligne des épaules, chose très-difficile, lorsqu'on n'a point, comme dans cette opération, le secours du mur; c'est pourquoi, avant de lui faire exécuter cette opération au galop, pour l'habituer à changer de pied librement, il faudra, en le galopant sur les cercles, le saire passer & le tourner à chaque instant d'une main à l'autre, sans pour cela interrompre son train; dans l'instant qu'on le tourne, pour le prendre à l'autre main, on doit faire usage des moyens que j'ai indiqués pour le faire partir : ceux qui se serviront de suite & quelque temps de cette méthode, en

Lorsque le cheval aura acquis la facilité de reprendre, on pourra lui faire exécuter le contre-changement de main au galop, en observant la même gradation que pour le faire reprendre à la fin des changemens de main.

reconnoîtront bientôt l'utilité.

Du Huit de chiffre, de la Volte & de la Volte renversée.

Planche VI, On suivra la même règle pour le huit de chiffre, fig. 1. 2 la volte & la volte renversée; car lorsqu'un cheval a les Pl. VII, qualités suffisantes pour entreprendre ces opérations, & que d'ailleurs il est obéissant à l'effet de chaque rène & de chaque jambe, il ne s'agit alors que de lui en faire contracter

contracter l'habitude par la pratique des moyens qu'on a détaillés ci-dessus & de ceux qu'on a donnés dans la première Partie de ce Traité.

Des Coins.

On y a vu aussi les moyens qu'on doit mettre en usage, Planche I, pour faire passer les coins; afin d'accoutumer le cheval à y entrer, dès qu'en tournant, son équilibre sera bien assuré, on emploîra ces moyens pour l'en faire approcher par degrés le plus qu'il sera possible & en se conformant à ses progrès; lorsqu'il les passera sans difficulté & sans se mettre sur les épaules, pour le perfectionner dans cette opération, il faudra à la fin de son travail le promener le long des murs, les hanches en dehors; & lorsqu'on approchera du coin, le redresser insensiblement, jusqu'à ce qu'il soit parallèle au mur qu'il suivra ainfi jusque dans l'angle; ensuite on le tournera par degrés moëlleusement, le long de l'autre mur, portant toujours ses hanches en avant, qui doivent exactement passer par tous les points de la ligne décrite par les épaules : quand il aura passé tout-à-fait le coin, on le reprendra, les hanches en dehors, pour suivre le mur, & l'on répètera ceci à chaque coin: pendant le cours de cette leçon, on doit avoir la plus grande attention de donner au cheval autant de liberté de la main qu'il est possible, afin qu'il exécute ce qu'on lui demande avec aisance & liberté; il est bon quelquesois, lorsqu'il a bien passé un coin, de l'arrêter, de le caresser & de le renvoyer.

fig. I.

Du bout du nez en dedans.

Dès le moment qu'un cheval commence à connoître les rènes & qu'on est parvenu à le mettre droit, comme on est le maître de ses épaules, on doit, dans le cours des opérations, s'attacher à le placer, c'est-à-dire, lui amener le bout du nez en dedans, ce qui se fait insensiblement par le moyen de la rène & de la jambe de dedans, qui pour cela se prêtent un secours réciproque, on relâche aussi un peu la rène de dehors, mais de manière que les épaules ne puissent pas suivre l'impression de la rène de dedans, dont l'effet ne doit qu'attirer la tête & donner à l'encolure un pli qui doit commencer au garot, & gagner imperceptiblement jusqu'au bout du nez, en conservant toujours la tête d'à-plomb, de façon qu'une ligne verticale abaissée du milieu des deux oreilles, touchât le chanfrein dans tous ses points, & qu'elle le partageât dans toute sa longueur en deux parties égales; on sent bien que ce principe est relatif à la conformation de l'animal, & qu'il doit être modifié en conséquence.



CHAPITRE IV.

Du Passage.

LE passage, étant l'air le plus ordinaire à un cheval de manége, doit trouver sa place ici.

Cette allure, qui n'est précisément qu'un trot raccourci, vif & cadencé, demande plus de feu, de liant & de nerf de la part du cheval, parce que ses mouvemens étant plus répétés & plus trides que dans le trot naturel, il ne peut accélérer l'action de tous ses ressorts qu'en proportion de sa vivacité, de sa force, de sa liberté & de sa souplesse: cet air semble relever & embellir en quelque sorte le cheval de revue ou de parade, & par conséquent il est très-agréable, il l'est sur-tout pour celui de manége, qui, Iorsqu'il est dressé, au lieu de faire les repriles au trot, les exécute au passage: il est des chevaux qui en ont naturellement; & à ceux-ci, pour le leur conserver, il ne s'agit que de diminuer insensiblement leur trot, d'entretenir leur action avec l'aide de la langue & des jambes, & même de l'augmenter, s'il est possible, en les rassemblant: il en est d'autres auxquels on n'en peut jamais donner, parce qu'ils n'en ont pas les facultés; ensin il en est qui n'en ont pas naturellement, mais auxquels l'art peut en procurer: quant à ceux-ci, lorsqu'après avoir employé les mêmes moyens que pour les premiers, ils sont inutiles, il faut se servir de la leçon des piliers, ainsi qu'il va être expliqué.

Des Piliers.

On commencera par mettre un cavesson de piliers au cheval; entuite on attachera les cordes aux piliers assez courtes, pour qu'en tirant dessus il ne puisse passer sa croupe de l'autre côté des piliers; assez longues, pour qu'en tirant également sur les deux cordes, les piliers se trouvent à peu-près vis-à-vis les hanches; assez basses, pour qu'il ne puisse passer par-dessous; ensin assez hautes, pour qu'il ne soit contraint ni à baisser la tête, ni à plier l'encolure.

Lorsqu'il sera ainsi attaché, on passera avec une chambrière à côté & derrière lui, en se tenant assez éloigné, pour qu'il ne puisse pas atteindre, s'il ruoit : placé ainsi, on élèvera la chambrière doucement vis-à-vis les hanches, pour ne point le surprendre; en même temps on se servira du terme d'adela, pour le faire ranger, c'est-à-dire, pour lui faire porter la croupe du côté opposé à celui où l'on est : si ces moyens ne réussissionent pas, il faudroit frapper la terre avec la chambrière, en appelant de la langue; ensuite on lui en donneroit quelques coups, du côté où l'on est, sur la croupe: enfin on augmenteroit par gradations, soit les averussemens, soit les châtimens, jusqu'à ce qu'il eût obéi: dès qu'il a fait le moindre mouvement de côté, on doit, pour le faire arrêter, lui dire, hola; & s'il s'arrête, le caresser, afin de lui faire connoître qu'il a fait ce qu'on vouloit de lui. En suivant exactement cette

méthode, il est certain qu'à la seconde leçon on obtiendra davantage, & que successivement on arrivera au but qu'on s'est proposé, sans être obligé de battre le cheval & fans lui fatiguer les jarrets, ce qui arrive presque toujours, parce qu'on veut trop exiger, sans s'embarrasser s'il est ou n'est pas en état de répondre à ce qu'on lui demande. Le même motif doit aussi arrêter dans les commencemens, pour ne pas le trop porter dans les cordes: comme il s'agit alors d'obtenir de lui qu'il se range d'abord de côté, pourvu qu'il le fasse, on ne doit pas se mettre en peine s'il recule, parce que, quand une fois on aura gagné le premier point, on aura moins de difficulté d'obtenir de lui qu'il se porte en avant. On y parviendra en élevant la chambrière vis-à-vis & à la hauteur des épaules, lorsque ce sont elles qui tombent du côté où l'on s'est placé; & on l'élèvera derrière, si le cheval reculoit droit, en s'en servant selon les occasions & faisant usage du châtiment, ainsi qu'il a été dit plus haut; on doit sur-tout faire la plus grande attention à la partie qui pèche, afin que la correction soit dirigée fur elle.

Comme on ne sauroit tirer aucun avantage de la leçon des piliers, si le cheval ne donne pas dans les cordes, de manière qu'elles soient tendues (non que j'entende par-là qu'il se fasse porter par elles, mais seulement que par un léger appui, il les empêche d'être slottantes), il faut que tous les moyens dont on se sert soient dirigés vers cet objet: le fruit de cette leçon sera l'équisibre,

parce qu'on oblige par ce moyen le cheval à prendre fon point d'appui sur les hanches; mais comme on ne peut pas y arriver tout d'un coup, on doit se contenter de le porter un peu en avant à chaque leçon, à moins que ses facultés ne lui permissent d'en faire davantage : il est à remarquer que chaque fois que l'on gagne sur lui quelque chose, il faut s'appliquer à lui procurer plus d'action dans ses mouvemens; pour cela, on passera alternativement d'un côté à l'autre, observant de le faire arrêter dès qu'il aura obéi; ensuite on répètera les mêmes choses sans interruption; c'est ainsi qu'insensiblement on accélèrera fes mouvemens, par la vivacité avec laquelle on le portera de côté & d'autre, sans sui donner le temps de s'arrêter: ce mouvement continuel où on le tiendra, lui donnera par la suite du liant, de l'action & du tride dans les hanches; ce qui, tourné en habitude, formera ce que nous appelons piaffer: cet air n'est qu'une espèce de trot relevé, qui s'exécute dans la même place. Or si l'on rapproche l'idée que nous avons donnée du passage de celle qu'on vient de donner du piaffer, on verra que le premier étant composé du dernier réuni avec le trot, il sera aisé, lorsqu'un cheval aura acquis ces deux allures séparément, de lui donner du passage, puisqu'il ne s'agit alors que de diminuer son train lorsqu'il trotte, & d'entretenir en marchant l'action qu'il avoit en piaffant.

Pour apprendre au cheval à lever la courbette, dès qu'il exécutera avec aisance dans les piliers ce qu'on vient de dire, il faudra faire placer à côté des piliers, deux

hommes munis d'une gaule, pour toucher devant, lorsqu'on le leur dira; l'instant qu'il faut saisir pour cela, est celui où, après avoir fait donner le cheval dans les cordes, on l'a mis en action & sur ses hanches, afin que, rassemblant ainsi toutes ses forces dans cette partie, il foit en état d'élever le devant, & qu'il n'y ait plus qu'à l'exciter à le faire par le moyen de quelques légers coups de gaule sur le poitrail, qu'on augmentera selon le besoin, en appelant de la langue & en élevant la chambrière pour le porter en avant : dès qu'il aura levé le devant, on doit l'arrêter & le faire caresser par les personnes qui ont touché, afin qu'il n'en prenne point d'ombrage; on le laissera reposer un moment pour lui faire répéter les mêmes choses à l'autre main: à mesure qu'on verra des progrès, on augmentera le nombre des courbettes, & on exigera qu'il fournisse la dernière plus haute que les autres.

S'il arrive qu'il lève ses courbettes, comme s'il faisoit des pointes lorsqu'on l'aura habitué à les lever de suite; pour le corriger de ce désaut, il saudra faire toucher par-derrière par une personne qu'on placera à côté du pilier contre lequel le cheval se trouve rangé; & d'abord on le fera toucher légèrement sur la croupe, mais de manière que la gaule embrasse dans son action toute cette partie: s'il n'y répondoit pas, on augmenteroit la force des coups par degrés, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une ruade: & dès qu'il aura obéi, on l'arrêtera & on le fera caresser; c'est ainsi qu'on parviendra à l'accoutumer à

répondre du derrière, & alors on fera toucher devant, & s'il l'élève trop, on fera aussi toucher derrière, asin que par cette diversion, étant forcé de prendre un point d'appui sur le devant, pour détacher sa ruade, il ne puisse pas l'élever plus qu'il n'est nécessaire, par la promptitude avec laquelle il est obligé de le laisser retomber. Si en levant à courbette, lorsque le devant est en l'air, il étendoit ou battoit des jambes de devant, il faudroit lui donner des coups de gaule dessus, pour empêcher qu'il n'en prît l'habitude.

On peut aussi employer utilement la leçon des piliers pour les chevaux froids, pour ceux qui sont naturellement lents, ou ceux qui sont paresseux & qui malgré cela ont de la vigueur pour fournir la ruade. En la détachant, ils sont obligés de faire agir tous leurs muscles, & il est aisé de sentir que ces mouvemens répétés peuvent leur dénouer les hanches, conséquemment leur donner plus d'aisance & plus de liant, & leur procurer plus d'action, de sensibilité & de finesse; tous ces avantages joints à leur vigueur les rendent par la suite plus propres aux opérations qu'on veut en exiger.

Des Courbettes en liberté.

Quand un cheval lèvera aisément à courbettes dans les piliers, sans qu'il y ait personne dessus, il faudra alors le faire monter & faire aider le Cavalier par des personnes à pied qui seront placées, ainsi qu'il a été dit ci-devant: à mesure que le cheval sera des progrès & montrera

montrera plus de volonté de lever le devant, on diminuera auffi l'effet de la chambrière & des gaules, afin qu'insensiblement il parvienne à lever à courbette, sans autre secours que les aides du Cavalier, c'est-à-dire, par sa main, ses jambes, l'appel de la langue & l'usage de sa gaule qu'il fera agir comme on a vu dans la première Partie. Quand on aura habitué le cheval à lever à courbette régulièrement, de manière que le devant s'élève assez, sans s'élever trop, & que, dès l'instant qu'il retombera à terre, il se relèvera aussitôt par l'action des hanches qui doivent se porter en avant & sous lui, on l'ôtera des piliers & on le mènera au petit pas le long du mur; un homme placé à côté de l'épaule, & à portée de toucher avec une gaule, le suivra jusqu'à ce qu'on lui dise d'en faire usage. Lorsque le cheval sera droit, il faudra que le Cavalier le rassemble, sans cependant trop le tenir, & le mette en action pour l'exciter à élever le devant; c'est cet instant qu'il saistra pour toucher légèrement sur l'épaule, tandis que la personne à pied doit aussi toucher sur le poitrail; la première sois il sussit d'obtenir une seule courbette; on en exigera davantage, selon les progrès, dans les leçons suivantes, jusqu'à ce qu'enfin il puisse au moins en lever de suite cinq ou six, plus ou moins, selon ses facultés; à cette leçon, ainsi qu'à celle des piliers, on doit diminuer peu-à-peu l'effet des moyens dont on se sert pour lui faire lever le devant; pour le régler dans ses courbettes, il faudra toucher devant, chaque fois que le devant retombe à terre,

jusqu'à ce qu'il s'élève, la main & les jambes doivent concourir à cet effet avec la gaule dont on suspendra l'action dès que le cheval aura obéi. J'ai observé si souvent qu'il falloit saire connoître aux chevaux lorsqu'ils avoient bien sait, & ne pas les rebuter par de longues leçons, que je me crois dispensé de remettre dorénavant cette maxime sous les yeux.

Quand on aura réglé les courbettes le long du mur, il sera aisé d'en obtenir, soit dans les changemens de main, soit dans la demi-volte, ou dans telle autre opération que ce soit, si le cheval en a les facultés, parce qu'ayant gagné sur lui l'obéissance, il ne s'agit plus que de lui faire connoître ce qu'on desire.

Des Sauteurs dans les piliers.

COMME les sauteurs sont très-nécessaires pour donner de la fermeté aux Écoliers, on doit choisir le cheval qui a le plus de vigueur & de légèreté.

Pour parvenir à le faire sauter dans les piliers, on observera d'abord tout ce qui a été dit ci-dessus, soit pour toucher devant, soit pour toucher derrière, ayant attention de plus d'exiger que le devant s'élève beaucoup plus haut qu'à courbette; dès qu'il a acquis de la sensibilité à la gaule & qu'il y obéit du devant & du derrière, sans se traverser, il saut le faire monter, & lui faire répéter les mêmes choses; quand il les exécute comme on le dessire, alors pour lui apprendre à détacher la ruade dans l'instant où il aura le devant en l'air, on touchera sur la

croupe, & à mesure qu'il sera des progrès en s'élevant plus haut, on diminuera insensiblement l'effet des gaules, jusqu'à ce qu'on arrive à pouvoir le faire sauter en marquant tous les temps ; je m'explique : chaque fois que le derrière retombe à terre, on doit croiser avec la gaule, en frappant sur la croupe un ou deux coups, & pour faire élever le devant, après l'avoir déterminé d'abord par quelques coups de gaule sur le poitrail, chaque fois qu'il retombera à terre, on élèvera la gaule & on prendra le temps qu'il s'élance pour la laisser retomber, comme si on vouloit toucher sur ses jambes: ce mouvement inspire au cheval une crainte qui l'excite à élever le devant, pour que ses jambes ne soient point rencontrées par la gaule, qui alors passe entre elles & la terre. Si cette aide est employée devant & derrière à propos, on parviendra bientôt à régler les sauts du cheval, de manière que le devant s'élève le premier, que le derrière s'élève ensuite & détache la ruade, lorsque tout le corps de l'animal se trouve comme suspendu & de niveau; qu'ensuite le devant retombe, que le derrière suive, & qu'aussitôt l'opération recommence: il est bon d'observer qu'on ne doit d'abord exiger qu'un faut, & le flatter quand il a obéi, ensuite deux, puis trois, & enfin autant que ses facultés peuvent lui permettre.

Lorsqu'on aura réglé les sauts d'un cheval dans les piliers, on pourra se dispenser de faire toucher sur la croupe par la personne qui est à pied, & asin qu'il réponde du derrière, il faudra que le Cavalier croise sa gaule, comme il a été dit dans la première Partie: lorsque le cheval y répondra sans faire de disficulté, le Cavalier quittera sa gaule & se servira du poinçon, en l'appuyant sur la croupe, chaque sois qu'elle retombe à terre; si le poinçon ne faisoit pas son esset, pour habituer le cheval à y répondre, un homme à pied l'aideroit de la gaule & diminueroit par degrés ce secours, jusqu'à ce qu'il devienne inutile.

Des Sauteurs en liberté.

Pour dresser les sauteurs en liberté, on les mettra dans les piliers, & lorsqu'ils y sauteront régulièrement, on les en sortira pour les mener au pas le long du mur: d'abord on leur apprendra à lever la courbette, ainsi qu'il a été dit, en exigeant qu'ils la lèvent plus haut & en se portant en avant : on saisira, pour croiser derrière, l'instant où le devant est élevé, & pour le reste on sera usage, par gradation, des moyens indiqués pour les sauteurs dans les piliers, joignant à cela de les faire sauter alternativement aux deux mains, & observant ce qu'on a vu dans la première Partie à l'article des sauteurs en liberté: il est bon aussi qu'ils sachent manier; ainsi on doit les dresser aux différens airs, asin qu'ils puissent faire leurs reprises.

Moyens de mettre un cheval sur les hanches.

On doit être sans doute très-étonné, qu'après avoir avancé & établi l'indispensable nécessite qu'il y a de mettre un cheval en état de tirer le plus grand parti de son

équilibre, je me sois contenté de dire seulement qu'il falloit le mettre droit: ce n'est pas cependant que j'ignore que pour cela il ne soit tout aussi nécessaire de le mettre sur les hanches; mais comme on ne peut l'asseoir que préalablement on ne l'ait mis droit, & qu'on ne peut remplir cet objet sans l'obéissance parsaite qu'il doit avoir aux aides, il étoit indispensable, avant d'indiquer ce qu'il falloit faire pour le mettre sur les hanches, d'entrer dans le détail des opérations & des moyens par lesquels on l'amène à ce point de persection.

Ces moyens étant connus, avant d'indiquer ceux qu'on doit employer pour asseoir ou meure un cheval sur ses hanches, il est bon de dire ce qu'on entend par un cheval asses de sur les hanches.

En général, un cheval est sur les hanches, lorsque par une action souple & flexible, elles se sont portées en avant & sous lui. Là, soutenant le poids du corps, elles allègent le devant, & servent de ressort & de point d'appui à tous ses mouvemens. Il est aisé de sentir qu'un cheval ne peut soutenir la continuité de cette action que proportionnément à la force, au liant de cette partie, & au jeu qu'il a dans les jarrets & dans les reins: c'est d'après ces sacultés connues qu'il faut se diriger, lorsqu'on entreprend de mettre un cheval sur ses hanches.

Il n'est que trop ordinaire de se persuader qu'un cheval tenu & renfermé avec sorce dans la main & dans les jambes est en équilibre sur les hanches; cependant si on observe attentivement ce qui résulte de cette saçon de le rassembler,

on sera bientôt dissuadé. Qu'arrive-t-il en effet! Le cheval, pour se délivrer des jambes qui chassent l'arrièremain, & de la main qui retient le devant, cède pour quelques instans à leur impression, en pliant les jarrets & les hanches, sans pour cela porter les extrémités postérieures sous lui : cette situation qui fait paroître le devant plus haut, peut à la vérité faire illusion; mais ce qui prouve que le cheval n'est que dans un équilibre apparent, qu'il doit uniquement à l'appui qu'il prend sur la main, c'est qu'aussitôt qu'on lui rend la bride, la contrainte douloureuse qu'il vient de ressentir sur les jarrets, l'excite à rejeter le poids de son corps en avant & à le remettre fur les épaules : on est donc réduit à récidiver l'opération à chaque instant, opération qui devient pénible & dangereuse pour l'animal, & qui fait qu'on estropie tant de chevaux, sans parvenir à les asseoir: pour éviter de pareils inconvéniens, suivons donc une autre route.

Il est démontré que l'action seule de la main, proportionnée à la sensibilité de la bouche du cheval, peut le forcer à s'arrêter, comme celle des jambes peut seule le déterminer à porter les hanches en avant : c'est par conséquent de l'esset combiné & réciproque des aides que doit résulter, ainsi qu'il a déjà été dit, le parsait équilibre. On voit par-là qu'avant de chercher à asseoir le cheval, il est indispensable de lui donner la connoissance de ces aides; pour rendre leur esset plus puissant, on fait en sorte d'augmenter la sensibilité, soit de la bouche, soit des parties qui répondent aux autres aides,

en le travaillant d'abord au plus petit train, & le conduisant progressivement jusqu'au plus grand trot qu'il puisse soutenir, sans peser à la main, ni se mettre sur les épaules; ensuite on le ralentit de même insensiblement jusqu'à ce qu'il soit au plus petit trot : pendant ce temps on forme de fréquens demi-arrêts; on rend souvent la main; la jambe de dedans chaffe fans interruption les hanches en avant, & l'on modifie son action, ainsi que celle de la main, en proportion l'une de l'autre, & des progrès & des facultés du cheval: à mesure qu'on sent le devant s'alléger, & les hanches s'en rapprocher & couler plus facilement sous lui, on lui donne plus de liberté de la main, & on l'augmente jusqu'au point de lui rendre toute la bride; mais pour peu qu'il cherche alors à se remettre fur les épaules, à baisser la tête ou à suivre le mors, il faut avoir recours au bridon, pour le contenir dans la fituation où il se trouvoit avant qu'on lui rendît la main: lorsqu'au contraire, loin de s'abandonner ou de se précipiter en avant il se soutient, il faut toujours, sans le tenir, mais en le contenant par une tension moëlleuse de la bride, augmenter son action, soit par des appels de la langue, soit par de petits coups de gaule sur la croupe, soit enfin par un plus grand effet de la jambe. C'est ainsi que par l'accord mutuel des aides, & par l'usage bien entendu de tous ces moyens, on parvient à rapprocher les deux bouts, de manière que la partie du devant rejetant presque tout son poids sur celle de derrière, trouve, par le point d'appui qu'elle y prend, plus d'aisance, d'adresse, d'agilité & d'élévation, tandis que les extrémités postérieures, en se portant sous le cheval, acquièrent l'élasticité dont elles ont besoin pour rechasser en avant tout le poids qu'elles viennent de recevoir, & préparent ainsi l'emploi le plus facile & le plus utile de ses forces réunies.

Quoique les chevaux ne soient pas tous susceptibles d'un pareil à-plomb, on peut cependant les faire approcher de ce point, proportionnément à leurs qualités, si en employant les moyens qui viennent d'être exposés, on faisit à propos & sans les prévenir, les instans où l'on peut exiger davantage. J'avoue que cette précision est d'une extrême difficulté, & que l'homme de cheval confommé a besoin de la plus grande pratique pour exécuter ce que je propose: faut-il s'étonner après cela de voir si peu de chevaux dans un parfait équilibre! Il est parfait, lorsque dans tous les airs & à tous les trains, le cheval renfermé moëlleusement dans les jambes & dans la main, les rènes étant pour ainsi dire flottantes, loin de chercher à s'appuyer ou à s'en aller, quoiqu'on lui rende la main, s'élève au contraire, foutient sa tête, se grandit, se pare, &, sans rien diminuer de la vivacité de ses mouvemens, semble se plaire à augmenter son action.



CHAPITRE V.

Moy ens de dresser les Chevaux qui manquent de qualités, ou qui ont des défauts.

Tous les moyens que j'ai exposés jusqu'à présent, n'étant suffisans que pour dresser les chevaux qui ont toutes les qualités qu'on peut leur desirer, le plan que je me suis proposé ne seroit pas rempli, si je n'indiquois ceux qu'on doit joindre à la pratique des premiers, lorsque s'on rencontre des chevaux qui, bien loin d'être doués de ces qualités, ont au contraire des vices ou des désauts essentiels; d'autant plus qu'il est très-rare d'en voir qui en soient totalement exempts.

Quoiqu'en général tous les vices, hors ceux acquis, dépendent absolument du physique de l'animal, je ne puis m'empêcher, pour rendre plus palpable ce que j'ai à dire sur cet article, d'en faire une division. Je les envisagerai donc sous deux points de vue, ou comme tenant au caractère, ou comme tenant à la conformation. Si le défaut réside dans le caractère, le cheval se révolte volontairement; s'il vient de la conformation, le cheval ne se porte à la désobéissance, que parce qu'il n'a pas les facultés nécessaires pour exécuter ce qu'on veut en exiger. Dans le premier cas, c'est la volonté qui manque; dans le second, c'est le pouvoir. D'après cette observation, lorsqu'on veut corriger un désaut, on doit sentir

combien il importe de s'assurer de son origine, afin que le remède soit appliqué avec connoissance de cause & qu'il puisse opérer; sans quoi il ne fait souvent qu'aigrir le mal. Je s'ais qu'il est des défauts qu'on ne sauroit guérir totalement; mais alors il faut s'attacher à en empêcher les progrès, & à les diminuer, s'il est possible. Voyons maintenant les moyens qu'on doit mettre en usage pour y parvenir.

Du manque de forces.

LE manque de forces n'est point un vice du caractère; il tient directement à la conformation de l'animal: ainsi le cheval qui n'a point de forces, & qui par cette raison refuseroit d'obéir, bien soin d'être corrigé pour cette désobéissance, doit être traité au contraire avec beaucoup de douceur & les plus grands ménagemens; car si on veut le forcer à obéir, comme il n'en a pas les facultés, non-seulement on ne parviendra pas à remplir son objet, mais même on risquera de le saire désendre, ce qui ne peut se faire sans attaquer & prendre sur quelques-unes de ses parties; ainsi je crois qu'en conséquence il faut attendre du temps & de l'exercice ce que la Nature lui a refusé, c'est-à-dire, qu'il se développe & se fortifie: la leçon du trot peut y contribuer beaucoup, en le mettant en équilibre, & remplaçant ainsi, en quelque sorte, la force qui lui manque, par l'aisance & la liberté: on doit exercer ces chevaux peu & souvent, & sur-tout faire des reprises très-courtes; on se conformera pour

tout le reste à ce qui a été dit au commencement de cette Partie & à ce qui va suivre.

De la bouche dure, caufée par le manque de forces.

IL est aisé de concevoir qu'un cheval qui manque de forces, conserve difficilement son équilibre, & que pour y suppléer, il cherche un point d'appui sur la main; par cet appui, qui augmente avec le temps, il s'échausse & s'engourdit les barres, de manière qu'il n'a presque plus de sensibilité dans cette partie: pour corriger ce désaut, il faut lui procurer tout l'appui sur les hanches dont il est susceptible; & pour cela, le monter & le trotter long-temps en bridon à l'angloise, seier toutes les sois qu'il cherche à s'appuyer ou à s'en aller, & le tenir trèspeu, asin de l'obliger & l'accoutumer à se soutenir de lui-même sans le secours de la main: on a vu dans la première Partie qu'on ne pouvoit y réussir sans y joindre le secours des jambes.

Des Chevaux qui portent la tête basse ou qui s'encapuchonnent.

On doit mettre en usage les mêmes moyens pour les chevaux qui tiennent la tête basse ou qui s'encapuchonnent; mais comme ces désauts ne proviennent pas toujours du manque de forces, & sont souvent causés par la mauvaise structure de l'encolure ou de la tête, il faut alors joindre à ce que nous venons de dire, de tenir les mains plus en avant & plus hautes, asin que quand le cheval veut baisser la tête, on se trouve à portée de l'en empêcher & de la lui relever; l'attention qu'on aura à le faire chaque sois qu'il en donnera occasion, pourra diminuer à la longue les mauvais essets de ces désauts de conformation, & lui donner l'habitude de soutenir sa tête, sans être secouru de l'appui de la main.

Des Chevaux mal-adroits.

Ainsi que la foiblesse, la roideur peut rendre un cheval mal-adroit: pour corriger ou diminuer au moins ce défaut, il faut beaucoup travailler le cheval sur les cercles, le porter alternativement & souvent à droite & à gauche, & observer de ne faire les reprises qu'en conféquence de ce qu'il peut sournir.

Des Chevaux qui sont foibles des hanches ou des jarrets.

La foiblesse des hanches ou des jarrets provient d'un vice de conformation, & mérite aussi de grands ménagemens: lorsqu'on rencontre des chevaux de cette espèce, on doit bien se donner de garde, dans les commencemens, de chercher à les assujettir; en le faisant, on forceroit bientôt ces parties, qui leur sont trop essentielles pour ne pas chercher tous les moyens possibles d'éviter cet inconvénient: pour cela, je crois qu'il est nécessaire de les trotter beaucoup, sans les tenir, & en les exerçant fort peu sur les cercles, parce que sout ce qui les contraint, ne peut qu'augmenter beaucoup la

douleur qu'ils ressentent déjà naturellement: on peut cependant les exercer modérément sur de grands cercles, qu'on diminuera peu-à-peu; mais dès qu'on s'apercevra que ce travail leur coûte trop, on doit les mener par le large: ce n'est qu'après beaucoup de temps, & lorsqu'on sera parvenu à les mettre droits, qu'on peut les travailler de suite sur les cercles, asin de les rendre plus sensibles à l'esset des rènes & des jambes. On doit sentir les conséquences qui résulteroient de la moindre secousse des unes ou des autres: ce mouvement brusque, en surprenant le cheval, produiroit une sensation douloureuse sur les barres, feroit porter subitement tout le poids du corps du cheval sur les hanches, qui, n'ayant pas la force nécessaire pour le supporter, seroient bientôt ruinées.

Des Chevaux qui ont les jarrets douloureux.

On ne voit que trop de chevaux dont on a perdu ainsi les hanches & les jarrets, & qui ne sont devenus incapables de servir que par la faute des personnes qui les ont exercés. Ces parties peuvent aussi souffrir naturellement: dans l'un & l'autre cas, on doit prendre les mêmes précautions; mais comme il arrive assez communément qu'un cheval qui a ce désaut porte ses hanches de côté & d'autre, pour chercher une position qui lui évite le mal qu'il ressent, il faut de plus joindre à ces moyens ce que j'ai dit, lorsque j'ai parlé du cheval qui se trayerse.

Des défauts de l'avant-main.

La partie de l'avant-main n'est pas plus exempte de désauts que celle de l'arrière-main; les essentiels sont ceux de la bouche: il en est quatre principaux qui se subdivisent en une infinité de nuances; mais dont toutes participent de l'un d'eux, & exigent par conséquent de la prudence du Cavalier les mêmes remèdes employés à divers degrés: comme ces vices paroissent même dériver de qualités communes, savoir; la bouche égarée & la bouche trop sensible, d'un sentiment trop vis dans les barres; & la bouche pesante, ainsi que la bouche dure, d'une espèce d'engourdissement naturel ou acquis dans cette partie, on va tâcher d'assigner avec précision quelle est cette dissérence.

J'entends par bouche égarée celle que la seule impression du mors affecte tellement, que la main la plus fine, la plus douce & la plus assurée ne peut calmer l'inquiétude du cheval, qui, pour se délivrer, agite sa tête continuellement & en tous sens.

Par la bouche trop sensible, je conçois celle qui supporte sans impatience le poids du mors, mais qui ne peut souffrir la moindre action de la main; elle est l'opposé de la bouche dure qui n'y obéit point assez promptement; on peut de même dire que la bouche pesante est en opposition avec la bouche égarée, puisqu'elle a besoin d'être continuellement recherchée pour l'empêcher de prendre & de fixer son point d'appui sur la main.

On en doit donc conclure qu'on s'est très-improprement servi de ce terme d'appui dans quelques livres de cavalerie, où l'on avance que la bonne bouche doit en prendre sur le mors, & qu'elle l'y trouve, lorsque le Cavalier a la main ferme: ces deux termes d'appui & de main ferme offrent dans leur acception absolue des idées qui induiroient en erreur l'Écolier qui les entendroit dans toute leur rigueur, l'appui étant proprement le soutien réel & solide qu'un corps trouve dans la résistance d'un autre, & la main ferme présentant l'image & l'action d'un homme qui contient son cheval & s'oppose à tous les mouvemens que lui fait faire la douleur dont le mors affecte les barres: il semble au contraire que la bonne bouche devant être exempte de tous ces défauts, n'a besoin que d'une main assurée, c'est-à-dire, de celle qui sans nul effort, mais par la tension moëlleuse des rènes, a le sentiment & la preuve que le mors fixé continuellement sur les barres est prêt à leur communiquer la plus légère action par laquelle on voudroit augmenter son effet. Peut-être rendroit-on plus sensible & plus instructive la manière d'expliquer l'effet du mors sur la bouche, en disant que par le seul & inévitable support qu'il doit trouver fur les barres, il y produit, quand il est bien ordonné & que son action est proportionnée à leur sensibilité, un agacement suffisant pour avertir continuellement le cheval de ne point s'appesantir, assure la légèreté de sa tête & communique à toutes les autres parties une aisance & un équilibre qui le rendent susceptible de la plus prompte & de la plus entière obéissance aux aides. Un des grands points de l'art est donc de procurer, autant qu'il est possible, aux chevaux les qualités qui constituent la bonne bouche: entrons dans le détail des moyens qui peuvent y conduire.

De la bouche égarée.

SI la seule impression du mors, comme on vient de le dire, produit une sensibilité extrême sur la bouche égarée, il est naturel d'en conclure que toutes les fois qu'on fera agir l'embouchure, elle excitera dans cette partie une impression bien plus vive, qui portera presque toujours le cheval à un mouvement d'impatience: cette impatience se manifeste par des mouvemens plus actifs qui précipitent sa marche; son action redoublant, on est aussi obligé, pour le retenir, d'augmenter l'effet du mors & par conséquent sa douleur; pour l'éviter, il cherche à se soustraire à cette sujétion, soit en prenant le mors aux dents, c'està-dire, qu'il saisset, lorsqu'il le peut, la branche du mors avec les dents, de façon qu'il empêche l'action du mors sur les barres, soit en portant le nez au vent, soit enfin en baissant la tête, de manière que les branches du mors portant alors ou contre l'encolure, ou contre le poitrail, empêchent par cette situation l'effet du mors sur les barres. Pour corriger ce défaut, il faut d'abord l'accoutumer à fouffrir l'embouchure, & pour y parvenir, on doit lui en mettre une avec le grand bridon, ne faisant cependant encore usage pendant long - temps que de celui - ci; quoique l'embouchure n'agisse pas encore, l'impression légère

Iégère qu'elle fait alors sur les barres par son propre poids, accoutumera insensiblement le cheval à en supporter l'action: ce progrès est dépendant du naturel des chevaux, & du plus ou du moins de qualités qu'ils se trouvent avoir; on doit diriger les moyens en conséquence, & étudier & saissir les occasions où ils paroissent avoir le plus de constance aux aides; en entre-mêlant l'effet du mors à celui du bridon, on arrivera peu-à-peu à faire usage de la bride seule, si l'on joint à cette pratique une grande finesse dans les aides.

De la bouche trop sensible.

Les bouches trop sensibles provenant des mêmes causes modifiées, on doit se servir des mêmes moyens, en les mitigeant en conséquence.

Des bouches fausses.

Les bouches fausses ont aussi pour principe le trop de sensibilité des barres, mais avec cette dissérence que le cheval cherche à se soustraire à l'action du mors, en portant de côté & d'autre la partie inférieure de la mâchoire; par ce moyen il évite une partie de l'effet de l'embouchure, puisqu'alors il n'y a qu'un des canons du mors qui porte; encore ne porte-t-il que sur le côté extérieur de la barre, tandis que l'autre canon ne fait que très-peu, ou point du tout d'effet : c'est ce qu'on appelle faire le ciseau ; ce désaut n'a pas des suites aussi dangereuses que les précédens; mais il est très-incommode, & d'autant plus

désagréable que, tant qu'il existe, on ne peut se ssatter de parvenir à mettre le cheval à un certain point de persection: pour y remédier, on doit lui mettre une bride de bonne heure, & n'en faire usage qu'après l'avoir beaucoup travaillé en bridon sur les cercles aux deux mains, asin de lui ôter le trop de sensibilité des barres, lui donner plus de constance à l'embouchure, & par-là le préparer à se laisser plus facilement porter le bas de la tête du côté où on le tourne, & à céder à l'impression de la rène de dedans, lorsqu'on veut lui placer le bout du nez.

Des honches fortes.

Le défaut de la dureté de la bouche n'est pas moins dissicile à vaincre & peut provenir de dissérentes causes; 1.° de la rondeur des barres; 2.° de l'épaisseur des lèvres; 3.° de la grosseur de la langue qui, en couvrant les barres, empêche l'action du mors sur elles & diminue son esset; 4.° de la soiblesse des jarrets, des hanches, du manque de ners & de la pétulance des chevaux; 5.° ensin de la mal-adresse de ceux qui les ont montés, qui, à sorce de s'attacher à la main, ou de donner des saccades, leur ont rompu les barres & éteint le sentiment de cette partie: toutes ces choses les excitent à tirer, ou à s'appuyer sur la main, soit pour trouver en elle un point d'appui, soit pour éviter la sujétion; ainsi dans tous ces cas il est très-à-propos de les préparer à l'usage de la bride, par celui des bridons, obsérvant de ne les jamais trop tenir,

mais les arrêter par des demi-arrêts moëlleux & répétés, asin d'éviter de leur donner la moindre occasion de prendre de l'appui à la main, ce qui ne feroit qu'accroître le vice : on doit aussi se ressouvenir que le moyen le plus sûr, pour remédier à tous ces désauts, est de procurer aux chevaux tout l'équilibre dont ils sont susceptibles; car plus ils sont droits & ont les hanches sous eux, plus leur devant sera léger, ce qui contribuera beaucoup à la sinesse & à la légèreté de la bouche.

Des Chevaux qui ont une barre plus dure que l'autre.

IL est assez ordinaire de monter des chevaux qui ont une barre fort dure & l'autre assez sensible: asin de procurer de la sensibilité à la première, il faudra les travailler beaucoup en cercles, en les tournant de ce côté, parce qu'alors on a des occasions fréquentes de faire agir la partie de l'embouchure qui porte sur la barre insensible, & par la répétition de son action sur cette barre, elle la rafraîchit & réveille peu-à-peu le sentiment qui en avoit été éteint.

Des bouches pesantes, par la conformation vicieuse de l'encolure.

On rencontre aussi des chevaux dont le sond de la bouche, quoique bon, ne laisse pas pour cela d'être trop serme & même quelquesois dur: cela provient, ou de ce qu'ils ont la tête trop grosse, ce qui la leur rend pesante, les os de la mâchoire inférieure trop gros ou

trop serrés, ce qui les empêche de la placer & occafionne de la roideur à la jonction de l'encolure avec la
tête. Si ces défauts provenant de la conformation ne
peuvent totalement se détruire, l'art parvient au moins
quelquesois à les diminuer. On y pourra réussir dans les
circonstances dont il s'agit, plus ou moins, & selon les
facultés du cheval, en lui donnant, par un long usage
des bridons, l'habitude de tenir la tête haute, habitude
qu'il contractera peu-à-peu, si on a le soin d'observer
de ne pas le tenir de suite, & de saissir toutes les occasions
où il veut baisser la tête pour la lui relever, soit en sciant
des bridons, ou en lui donnant de petites saccades; si
cela ne suffisoit pas, on doit, sur-tout pour réveiller la
fensibilité des barres, former souvent des demi-arrêts.

Des bouches dures, par défaut de conformation de l'encolure.

IL est aussi des chevaux qui peuvent avoir de la dureté dans la bouche par d'autres désauts de conformation, comme ceux qui ont l'encolure fausse, c'est-à-dire, que depuis la ganache jusqu'au poitrail, la partie inférieure de l'encolure, au lieu d'être en talus, tombe presque d'à-plomb, & que dans la partie supérieure auprès du garrot, il se trouve un ensoncement, qu'on appelle coup-de-hache, & qui semble séparer l'encolure du garrot: les chevaux qui l'ont ainsi construite, ont ordinairement beaucoup de peine à placer leur tête perpendiculairement. & sont sujets pour cette raison à avoir la bouche dure;

ainst que ceux qui ont l'encolure renversée comme celle des cerfs, sur-tout quand ils joignent à ces défauts ceux d'avoir les os de la ganache trop gros, trop charnus ou trop serrés: comme ils ne peuvent loger cette partie dans le canal, ils sont obligés de porter le nez au vent; & si on vouloit les forcer à tenir la tête d'à-plomb, en les renfermant dans la main, on les gêneroit de manière à leur ôter la respiration: cette contrainte les obligeroit alors à tirer fur la main; & si par-là ils ne se délivroient pas de la sujétion où on les met, ils prendroient peut-être assez d'humeur pour se désendre. Pour éviter que toutes ces espèces de chevaux ne se fassent une habitude d'un appui trop fort sur la main, on doit les travailler long-temps en bridon à l'angloise, leur donner beaucoup de liberté, & n'avoir d'autre objet alors que d'augmenter la sensibilité des barres: quand une fois on y sera parvenu, il faudra faire en sorte d'attirer insensiblement le bout du nez en bas, par l'accord des mains & des jambes, sans s'embarrasser d'abord que la tête baisse trop, & soit ou ne soit pas d'à-plomb; car quand on aura gagné une fois sur lui de baisser le nez, en le contenant dans cette situation par un appui moëlleux de la bride, & en même temps faisant agir le bridon pour lui relever la tête, on pourra, avec le temps, lui former l'habitude de la tenir le plus près de la ligne d'à-plomb que le permettra sa conformation vicieuse.

sera possible; mais comme par-là il semble qu'on lui laisse plus d'aisance pour battre à la main, afin de lui ôter une partie de cette facilité, on doit en même temps chasser continuellement les hanches, pour que la sensation que la jambe sera sur lui, en le portant en avant, fasse une espèce de diversion qui puisse le distraire de l'impression que l'effet du mors doit produire lorsqu'on reprend la bride; à mesure que ses hanches se mettront sous lui & qu'il sera plus en équilibre, on cherchera, en tenant pendant quelques instans la main moëlleuse & assurée, à lui fixer la tête; ensuite on lui rendra la main; & comme il pourroit profiter dans ce moment de la liberté qu'on lui laisse pour battre à la main, on fera usage du bridon pendant ce temps, en baissant & tirant la main à foi, pour lui contenir la tête; après quoi on reprendra la bride, en quittant le bridon: & dans le cours des reprises on doit répéter, autant qu'il est possible, l'action de l'une & de l'autre, qui doivent alternativement se prêter un secours mutuel. Si l'on arrive au point de l'empêcher de battre à la main, lorsqu'il est contenu dans la main & dans les jambes, il faudra faire en sorte qu'il n'y batte pas non plus, lorsqu'on ne le tient pas: pour cela, on lui rendra la main de la bride, en le contenant avec le bridon, comme il vient d'être dit, & peu-à-peu on diminuera son effet, jusqu'à ce qu'il n'en fasse plus du tout, tenant cependant toujours la bride & le bridon, de manière qu'on soit en état d'empêcher qu'il ne donne des coups de tête, s'il lui en prenoit envie; enfin lorsqu'il ne battra plus à la main dans les deux cas

que je viens d'exposer, après l'avoir consirmé dans cette habitude, on alongera peu-à-peu la martingale, pour lui donner plus de liberté, & parvenir insensiblement à pouvoir l'ôter, sans pour cela qu'il batte à la main. Comme il est des chevaux qui ne se corrigent jamais entièrement de ce défaut, il faut leur laisser toujours la martingale, & avoir attention de la tenir assez longue, pour qu'ils puissent agir avec facilité: si on la tenoit trop courte, elle pourroit les exciter à se désendre, & même les faire renverser par l'impression douloureuse qu'elle causeroit aux jarrets; il faut aussi pour qu'elle remplisse son objet, qu'elle ne soit pas trop longue.

Des Chevaux qui sont trop sensibles.

La trop grande sensibilité des chevaux est non-seulement incommode, mais aussi quelquesois dangereuse; tous les objets qui les touchent sont à-peu-près sur eux le même esset que le tact peut faire sur un homme chatouilleux, ce qui leur cause, lorsqu'on leur approche les jambes avec un peu de force, ou qu'on fait des mouvemens un peu viss des mains, une surprise qui les sait précipiter. Si ces mouvemens sont suivis & répétés, on leur sait perdre bientôt la tête, & le sentiment de la bouche étant étoussé par la crainte, ils tirent sur la main & cherchent à s'en aller, pour se dérober à l'objet qui leur inspire cette frayeur; on doit sentir de quelle conséquence il est, sur de pareils chevaux, de se laisser porter, de n'avoir aucune espèce de roideur, & de ne faire agir les mains & les jambes

qu'avec cette finesse, ce liant & cette suite, sans lesquels on ne sauroit parvenir à leur inspirer la constance qu'ils doivent avoir aux aides; pour l'augmenter encore cette constance, on doit dans le cours des reprises les flatter, les appaiser de la voix, les caresser souvent, les tenir trèspeu, chercher, pour ainsi dire, à les engourdir, & à diminuer, autant qu'il est possible, l'effet des mains & des jambes, en leur faisant connoître le motif de leurs mouvemens, asin de leur donner l'habitude d'en supporter le tact & leur ôter toute crainte.

Des Chevaux qui ont de l'ardeur.

IL est deux espèces de chevaux d'ardeur; les uns peuvent en avoir par la seule fougue de la jeunesse, les autres par leur pétulance naturelle; enfin il en est qui n'en ont que par la douleur qu'ils ressentent aux jarrets; dans le premier cas, il y a lieu d'espérer qu'on ne sera pas long-temps à les en corriger, parce qu'à mesure qu'ils prennent de l'âge, cette vivacité s'amortit : dans le fecond & dans le troissème cas, il est plus difficile d'y remédier, attendu qu'il faut en quelque façon réformer la Nature, & qu'à mesure qu'on y travaille, les chevaux vieillissent & s'usent: dans l'une & l'autre circonstance, après leur avoir donné la connoissance des aides, comme le bruit qu'ils entendent & que les objets qu'ils voient aller & venir, les excitent ou à sauter, ou à courir, il faudra les mener à la promenade avec des chevaux sages, premièrement au pas, secondement au trot & ensuite au galop, ayant attention de les

faire aller d'abord les premiers: après quoi on les mettra en rang avec les autres, afin de leur faire exécuter les mêmes choses: en suivant cette gradation, par succession de temps, on les fera rester derrière avec quelques-uns des plus sages, tandis que les autres poursuivront leur chemin, & à mesure qu'ils se calmeront, on diminuera le nombre de ceux qu'on laisse avec eux, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à les pouvoir tenir tous seuls derrière, sans qu'ils montrent de l'impatience & qu'ils cherchent à rejoindre les autres.

On peut aussi se servir avec fruit de la méthode de les envoyer à la promenade en main, sans être montés, & de les mener ainsi aux divers bruits qui les animent le plus, asin que par l'habitude de les entendre, ils s'y accoutument; s'ils poussoient l'impatience trop loin, celui qui les y conduit, se serviroit de la longe de main avec laquelle il les tient, pour leur en donner des saccades proportionnées au besoin: on doit cependant, autant qu'on peut, les supprimer pour les chevaux qui ont mal aux jarrets, avoir pour eux le plus grand ménagement, & les exercer peu & souvent, ainsi qu'il a été recommandé.

Des Chevaux qui ont de la peine à se plier.

IL est bien plus ordinaire de trouver de la roideur dans les jeunes chevaux qui ont peu de force, qu'il ne l'est d'en trouver dans ceux qui sont réellement vigoureux; dans les uns & dans les autres elle vient de ce qu'ils ne

favent pas encore diriger leurs forces, ce qui les empêche d'en faire un bon usage; il faut les mettre à portée de tirer parti de celles qu'ils ont, & de disposer librement de toutes leurs facultés; c'est pourquoi on doit d'abord chercher à les assouplir, en les trottant & les travaillant beaucoup sur les cercles; la leçon des cercles est d'une grande utilité dans ce cas; car en communiquant aux chevaux la connoissance des aides, elle leur fait contracter en même temps l'habitude de passer les jambes avec adresse les unes sur les autres, & de poser solidement les pieds sur le terrein. Les chevaux foibles, par cette méthode, acquerront une aisance qui remplacera, en quelque sorte, le nerf que la Nature leur a refusé: comme il y a des chevaux qui quelquefois ont plus de peine à se plier à une main qu'à l'autre, il faut les travailler davantage du côté où ils sont le plus roides; mais tout ceci doit être exécuté avec beaucoup de douceur, de finesse, & proportionnément aux facultés des chevaux que l'on travaille, sans quoi on court risque de les ruiner, sans jamais parvenir à les assouplir, ni à les rendre adroits. Les mêmes moyens pourront réussir pour les chevaux qui ont les épaules embrouillées, ou un peu embarrassées; pour ceux qui les ont entreprises à un certain point, ce seroit se flatter en vain que de l'espérer.

Des Chevaux qui se désendent, ès des causes qui les y portent.

IL est à remarquer que tous les défauts dont il a été parlé, peuvent aisément se convertir en vices, si au lieu de mettre en usage le moyen proposé & convenable pour corriger chacun d'eux, on emploie au contraire celui qui ne seroit propre que dans une autre circonstance. L'expérience nous prouve tous les jours que la plus grande partie des chevaux rétifs ne se défend que par cette raison: on en voit très-peu qui tiennent ce vice de leur naissance; & en général, tous ceux qui sont dans ce cas, l'ont acquis par la faute des personnes qui ont commencé à les vouloir dresser. Contribuer à diminuer ce mal, qui n'est que trop commun, seroit rendre à l'art de la Cavalerie le fervice le plus essentiel, & en même temps épargner aux chevaux une infinité de châtimens, qui servent plutôt à les rendre indociles qu'à les corriger de ce défaut.

On entend par le terme de défense, toute espèce de refus du cheval à la volonté du Cavalier, volonté qui lui est communiquée par les aides, & à l'impression desquelles il résiste.

Les chevaux se désendent de plusieurs manières: les uns resusent d'obéir à une seule rène, les autres aux deux; celui-ci se révolte contre les jambes, celui-là contre une seule; ensin il en est qui résistent & se révoltent contre toutes les aides en général; & comme la

désobéifsance peut être plus ou moins forte, plus ou moins dangereuse, on doit observer toutes ces différences, si l'on veut ne pas travailler en vain & y apporter un remède efficace.

Des Chevaux peureux er ombrageux.

La peur dans les chevaux est une espèce de désense, puisque l'objet qui leur fait ombrage les porte à résister plus ou moins à l'esset des aides; mais cette peur a plusieurs nuances, qu'on distingue par la dénomination de chevaux peureux, ombrageux & farouches: tous ces désauts tirent leur origine, ou de l'ignorance, ou de la vivacité, ou de la timidité, ou de la crainte, ou du vice de l'organe de la vue de l'animal.

Il est aisé de sentir qu'on ne peut parvenir à corriger ces désauts, qu'en donnant aux chevaux l'obéissance aux aides, & la connoissance des objets qui peuvent les effrayer. Les chevaux surpris par la figure de ces objets, par leur bruit, ou dissérens mouvemens, sont effrayés, de saçon qu'on les voit alors se précipiter à droite, à gauche, en avant, ou reculer, selon qu'ils en sont affectés; il saut donc, pour leur en donner la connoissance, les leur saire apercevoir ou entendre d'une dissance assez considérable, pour qu'ils n'en soient point trop surpris, les rassurer en les statant de la main & de la voix; ensuite les faire avancer quelques pas vers l'objet, en approcher le plus près qu'il est possible, sans aller directement dessus, les caresser en continuant son chemin, revenir après

quelque temps, & refaire les mêmes choses, tourner autour de l'objet en diminuant les cercles, pour s'en approcher insensiblement, jusqu'à ce qu'ayant détruit toute la méssance des chevaux, on parvienne à les mener le nez dessus, sans qu'ils montrent aucune crainte.

Quant aux chevaux dont la peur a son principe dans l'organe de la vue, comme alors l'objet lui est représenté sont confus & beaucoup plus considérable qu'il ne l'est en esset, & que plus on les en approche & plus son volume augmente, on ne sauroit tout au plus que pallier le mal. Très-communément ces chevaux ne sont peureux que par intervalles, & cela n'arrive que dans le temps que leurs yeux se trouvent attaqués par une ssuion périodique, ce qui fait appeler ces chevaux lunatiques.

La peur n'est pas le seul motif qui porte les chevaux à la désobéissance; il y en a de plus cinq causes principales: 1.º l'ignorance ou, ce qui est la même chose, le désaut de connoissance des aides; 2.º la conformation vicieuse; 3.º la foiblesse; 4.º le naturel craintif, capricieux, colère, méchant; 5.º ensin, la mal-adresse ou l'ineptie de ceux qui les ont montés.

Par cette exposition on doit voir clairement que, pour les chevaux qui se trouvent dans le premier, le second & le troissème cas, il seroit déraisonnable de vou-loir les forcer à obéir par le moyen des châtimens: on doit au contraire les traiter avec beaucoup de douceur, & tâcher de seur faire comprendre ce qu'on seur demande par le secours des aides, en se servant des opérations qui ont été indiquées, pour les y rendre sensibles.

Des Chevaux qui se défendent, en sautant à la même place.

QUANT à celui dont la défense tire son origine d'un des autres motifs, si c'est la crainte, on doit employer la plus grande douceur pour lui inspirer la constance, le caresser & le flatter de la main & de la voix, & user avec modération des aides & des moyens donnés pour les lui faire connoître: si c'est une des autres causes, il faut observer s'il est sujet à sauter en place, sans qu'on puisse le déterminer à se porter en avant, & alors on doit, avant de le faire monter, faire usage de la leçon de la longe ou des piliers, pour lui donner la connoissance de la chambrière, qui dans ce cas devient d'un très-grand secours: Iorsqu'on y sera parvenu, avant de le faire monter, on le trottera assez de temps à la longe, pour que sa première gaieté puisse se passer : pendant cette reprise, on le préparera à se laisser porter en avant par quelques coups de chambrière sur la croupe, qui lui inspireront la crainte qu'il en doit avoir; ensuite on le laissera sousser & on le fera monter: on observera, pour le déterminer en avant, ce qui a été dit au commencement de cette Partie. Si cependant, au lieu d'obéir, il sautoit en place, pendant que la personne qui est dessus fermeroit le gras des jambes & feroit usage de la gaule derrière la botte, celui qui tient la chambrière viendroit au secours en se portant derrière, tandis que celui qui tient la longe romproit ses fauts par des saccades proportionnées aux besoins. Si toutes

ces actions sont exécutées à propos par des gens intelligens, il est impossible qu'elles n'aient point tout l'effet desiré. Dès le moment qu'il se sera porté en avant, il faudra l'appaiser, le caresser, & après quelques tours, on l'arrêtera pour recommencer l'opération, dont la répétition lui fera perdre peu-à-peu l'envie & l'habitude de fauter en place. En suivant la même route, on arrivera insensiblement à le déterminer en avant par le seul secours des jambes: c'est alors que pour lui en donner plus de connoissance, on peut dans le cours des reprises faire quelquefois pincer des deux, pour lui faire craindre le châtiment des éperons; mais avant de les enfoncer dans le ventre, il faut que l'Ecolier appelle de la langue, & tienne sa gaule toute prête pour en faire usage derrière la botte, en cas que le cheval voulût résister: celui qui est à pied doit aussi avoir le soin de tenir la chambrière toute prête derrière lui, & s'en servir, s'il en est besoin. Il est bon d'avertir qu'il faut user sobrement & avec précaution de ce moyen, car l'usage fréquent qu'on en pourroit faire, le rendroit inutile par la suite, & peut-être nuisible.

Des Chevaux qui ruent en place.

Tout ce que je viens de dire doit aussi servir pour les chevaux qui ruent en place; & celui qui les monte doit y joindre de plus de porter & soutenir les mains en avant, asin d'élever la tête & le devant, & contrebalancer par-là l'action du derrière.

Des Chevaux qui se défendent en reculant.

QUANT aux chevaux qui se désendent en reculant, on se servira des mêmes moyens que pour ceux qui se désendent en sautant en place, & on aura attention de leur rendre la main, & de ne point tirer sur la longe, ce qui les seroit reculer encore davantage.

Des Chevaux qui se défendent en faisant des pointes.

Pour les chevaux qui se désendent en faisant des pointes, & qui en même temps refusent d'aller en avant, il faudra commencer par les mettre dans les piliers & les faire donner dans les cordes, en se conformant à ce qui a été dit sur cet article; lorsqu'ils y donneront, il faudra tâcher de leur faire lever le derrière, en les rendant fensibles à la gaule avec laquelle on touchera sur la croupe; lorsqu'ils y répondront, toutes les fois qu'ils voudront élever le devant, on croifera derrière, & cette diversion pourra les distraire du défaut dont on veut les corriger: mais comme cela seul n'est pas suffisant, après chaque leçon des piliers, il faut les faire monter à la longe, & dès que celui qui la tiendra s'apercevra qu'ils veulent faire des pointes, il leur en donnera des saccades pour les empêcher de poursuivre la sottise; s'il donnoit la saccade lorsqu'ils sont élevés, on pourroit les faire renverser: le Cavalier doit par la même raison prendre garde de ne point s'attacher à la main, & afin de les porter en avant, il doit les chasser & même se servir de la gaule derrière

la botte, & quelquefois sur la croupe, s'il en étoit besoin, tandis qu'on y joindra l'aide de la chambrière dont on doit les frapper lorsqu'ils retombent, pour leur faire connoître par cette correction qu'ils ont commis une faute.

Des Chevaux qui se défendent, par leur naturel vicieux.

I L est des chevaux qui à toutes ces défenses joignent ou du caprice, ou de l'humeur, ou de la colère, ou quelquefois tous les trois ensemble. Lorsque ces défauts s'augmentent à un certain point, il est assez commun de les voir se porter à des extrémités dangereuses. Tantôt après avoir long-temps fauté, ils s'appuient ou se couchent contre un mur, un arbre, &c. sans qu'on puisse les déterminer à s'en séparer: tantôt ils cherchent à mordre les jambes de celui qui est dessus, & souvent, après n'avoir pu le jeter par terre, on les voit tout d'un coup se coucher & se rouler. On doit pour cette espèce de chevaux faire usage des piliers, & les exercer à la longe sans les faire monter, afin qu'on puisse sans risque leur inspirer la crainte de la chambrière; mais il faut d'abord n'en user qu'avec beaucoup de douceur, & les caresser dès qu'ils se portent à obéir. On ne les sera monter que lorsqu'on sera parvenu à les faire trotter en cercle, sans qu'ils marquent trop de répugnance à l'aide de la chambrière; si alors dans le cours de la reprise ils cherchoient à mordre l'aide qui les chasse en avant, & que par le moyen du bridon séparé on ne pût les en empêcher, il faudroit que le Cavalier se servit de sa gaule, en leur en donnant sur le nez du côté où ils le tournent pour mordre sa jambe; en même temps on aura attention de faire agir la chambrière pour les porter en avant, & on leur donnera avec la longe quelques faccades pour les empêcher de tourner la tête: si cette correction ne suffisoit pas, il faudroit alors faire usage d'un cavesson à l'italienne qui, au moyen de deux rènes attachées aux fangles, & passant par deux anneaux attachés à la muserole, dont le Cavalier tient les deux bouts, les empêche de tourner assez la tête de côté pour se saissir de ses jambes; mais si voyant qu'ils ne peuvent venir à bout de leur dessein, l'humeur les gagne au point de vouloir se coucher par terre, on doit mettre en usage tous les moyens possibles de châtimens en se servant de la chambrière, de la gaule, des éperons & de la longe, & en même temps le Cavalier observera de soutenir les mains hautes & en avant, afin d'empêcher le devant de s'abaisser. Ainsi qu'on les punit lorsqu'ils font mal, de même on doit les récompenser quand ils font bien; c'est pourquoi dès qu'on s'apercevra qu'ils auront fait le moindre progrès, il faudra les arrêter pour le leur faire connoître.

On ne sauroit prendre trop de précautions, ni faire trop d'attention à l'espèce & au degré du châtiment, ainsi qu'à l'instant qu'il faut saisir pour le faire: cet instant perdu se répare difficilement: la correction qui vient trop tard après la faute, augmente l'humeur & la colère des chevaux, & au lieu de corriger leur désobéissance, elle les excite & les provoque à se désendre encore dayantage.

La patience la plus constante & la douceur la plus grande doivent diriger la correction qu'on ne doit cependant pas épargner, lorsqu'elle est nécessaire; car un vice impuni dans son principe prendroit de nouvelles forces, & des racines si prosondes qu'il seroit presque impossible par la suite de le détruire.

On doit encore observer que presque toutes les désenses des chevaux n'étant dangereuses que lorsqu'ils résistent à l'action des jambes, le principal objet qu'on doit se proposer est de les déterminer à se porter en avant. Lorsqu'on a une fois gagné sur eux ce point, il est très-probable qu'on parviendra à les rendre obéissans sur tous, pourvu cependant qu'on ne se presse pas ; on doit au contraire les tenir long-temps à la longe & aux opérations qui leur font les plus aisées, afin de leur donner le temps de bien connoître l'effet des aides; avant de leur ôter la longe, il est bon de les promener au pas & par le large, en les portant souvent de droite à gauche & de gauche à droite, pour les accoutumer à céder sans résistance à l'action des rènes & des jambes, qui alors doivent être secourues par celle de la chambrière qu'on diminuera insensiblement, jusqu'à ce que son effet ne soit plus nécessaire aux aides : on pourra alors leur ôter la longe, pour les travailler en liberté.

Des Chevaux qui se désendent & qui rassemblent en eux plusieurs des motifs qui les y portent.

COMME tous les défauts qu'on vient de détailler séparément peuvent exister ensemble, en tout ou en partie dans le même cheval, lorsqu'ils s'y trouvent raffemblés, on doit s'attacher d'abord à corriger le plus effentiel, & modifier les moyens indiqués pour cela, felon le rapport que ce défaut peut avoir avec les autres; on attaquera ensuite celui qui est le plus essentiel après lui, & suivant exactement cette gradation, on passera successivement jusqu'aux derniers à mesure qu'on sera parvenu à détruire ou à corriger celui qui le précédoit. Si on les attaquoit tous à la fois, il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, de ne pas prendre beaucoup sur les qualités des chevaux, & plus elles sont rares, plus elles deviennent précieuses & doivent être ménagées; au reste, il est certain qu'en attaquant & détruisant les principaux défauts, ils entraînent nécessairement la destruction de beaucoup d'autres qui ne peuvent exister sans les premiers; ainsi on ne peut que gagner en suivant la règle que je viens de prescrire; mais on doit sur-tout se rappeler que sans l'équilibre, toutes les peines, tous les soins qu'on pourra se donner, ainsi que tous les moyens qu'on pourra mettre en usage, seront absolument inutiles.

CHAPITRE VI.

Des différens usages auxquels on emploie les Chevaux, & des moyens de les dresser.

L'OBJET qu'on s'est proposé dans cette Partie, ayant été de donner des moyens pour dresser toutes les espèces de chevaux, & les mettre en état de servir selon les usages auxquels on les destine, il est à propos de distinguer ici les dissérences qu'il peut y avoir entre tous ces usages, asin de retrancher ou d'augmenter, selon les cas, les moyens & les opérations qui, n'étant propres que pour de certains chevaux, deviendrosent inutiles & superflus pour les autres.

Du Cheval de manége.

Le cheval de manége est celui que ses facultés naturelles rendent susceptible d'être dressé à tous les airs dont il est traité dans cette seconde Partie: mais ce n'est pas la seule espèce de chevaux qu'on doive avoir pour un manége; il est même indispensable d'y en employer de toutes sortes, asin d'apprendre aux Élèves à les dresser en conséquence de l'usage qu'on en veut faire: si on ne leur en donnoit que de ceux qui ne sont propres que pour l'école, lorsqu'ils en auroient de chasse, de guerre, d'arquebuse, &c. ils seroient sort embarrassés. Il faut aussi leur en faire dresser de mauvais, de médiocres, ainsi que

de bons, & en même temps leur faire remarquer, autant qu'il est possible, les nuances infinies qu'il y a entre les qualités des uns, & les défauts ou les vices des autres. Il faut convenir que les connoissances sur ce point sont très-difficiles à acquérir, que les apparences sont souvent trompeuses, parce qu'un jeune cheval peut pendant quelque temps donner de grandes espérances, qui se détruisent par la suite & en un instant; mais comme il en est aussi qui à niesure qu'on les exerce se fortifient, & dont le travail développe les qualités, c'est précisément ce contraste que je veux qu'on saisssse & qu'on fasse sentir aux Élèves, afin qu'en leur faisant comparer ces différences, ils se mettent en état de proportionner & de choisir le travail & l'exercice qui conviennent à de jeunes chevaux, en conséquence des facultés que la Nature leur a données & de celles que l'art peut leur procurer,

Du Cheval destiné pour un Officier.

Quoiqu'il ne soit pas de nécessité absolue qu'un cheval de guerre destiné à un Officier sache exécuter, comme un cheval de manége, toutes les opérations qui ont été exposées dans le cours de cet Ouvrage, on ne peut guère se resuser à cette vérité, que plus il pourra en exécuter, & le faire avec sinesse & précision, & plus celui qui sera dessus aura d'aisance & de facilité à le mouvoir à sa volonté: ainsi je crois qu'on ne sauroit trop bien dresser un cheval qu'on dessine à un Militaire, parce

parce qu'à égalité de courage, d'adresse & de science dans l'art de l'Équitation, un Officier qui se trouve dans une mêlée, ne peut se ssatter d'avoir de l'avantage sur son ennemi, qu'en proportion de ce que son cheval peut & sait faire. Ce raisonnement paroît n'être pas susceptible de contradiction; il est cependant des personnes qui ne s'y rendent pas: pour les convaincre, il faut remonter aux principes.

On ne peut disconvenir que la première qualité qu'on doive desirer à un cheval de guerre, ne soit la docilité à la volonté de celui qui le monte: ce point accordé, on ne pourra se refuser à cette conséquence, qu'on ne sauroit parvenir à le rendre docile que par le moyen de la main & des jambes, qui sont les seuls signes dont nous puissions nous servir pour lui indiquer notre volonté. Or si nous ne pouvons le faire que par ces aides, il s'ensuit l'indispensable nécessité de lui donner la connoissance de leur effet; & c'est le plus ou le moins de connoissance qu'il en aura, qui le rendra plus ou moins obéissant, & qui lui fera exécuter avec plus ou moins d'activité ce qu'on desire, en proportion cependant de ses qualités. On doit donc dresser un cheval de guerre de même que celui de manége, en lui apprenant de plus, s'il est possible, à sauter les haies, les fossés, &c. on peut lui en donner l'habitude, en commençant par la leçon des piliers, jusqu'à ce qu'il lève la courbette; & lorsqu'il la faura lever en liberté, on lui fera fauter un petit fossé, & par gradations, un plus grand, qu'on élargira par la suite, selon les dispositions du cheval. On en sera autant pour les haies, en le faisant sauter d'abord par - dessus une barre rembourrée, qu'on tiendra fort près de terre & qu'on élèvera par degrés. Il n'est pas moins nécessaire de l'accoutumer à toutes fortes d'objets : on se servira pour cela des moyens donnés à l'article des Chevaux peureux, & on lui donnera de plus la connoissance du drapeau & de l'étendard, qu'on approchera de lui dans l'écurie, avec les mêmes précautions & de la même manière que le fusil pour le cheval d'arquebuse, dont on verra le détail ci-après: lorsqu'on pourra avancer sur le cheval avec le drapeau à la main, sans qu'il ait peur, il faudra aussi le faire avancer à son tour sur cet objet; ensuite le promener au pas, au trot & au galop, faisant tenir le drapeau par le Cavalier; & pendant ce temps, il le remuera de tous les sens, à droite, à gauche, sur l'encolure & sur la croupe, observant de faire toutes ces choses, d'abord très-doucement, & lorsque le cheval est arrêté: peu-à-peu on augmentera la vivacité des mouvemens, & on mènera par degrés le cheval au plus grand train.

Un cheval de guerre pourvu des qualités qu'on peut lui desirer, dressé selon ces principes, monté par quelqu'un qui sauroit le mener, donneroit à cette personne bien de la supériorité sur un homme qui sauroit mener un cheval aussi-bien, mais qui en auroit un qui ne seroit pas dressé, ou qui le seroit mal. On peut de-là tirer plusieurs conséquences, & voir l'ayantage qu'auroit une compagnie,

un escadron, un régiment, ou ensin tel autre corps de Cavalerie qu'on voudra supposer, dressé & exercé dans les évolutions militaires, sur le même nombre d'hommes montés sur des chevaux dont la plupart, loin d'obéir, ne feroient que se désendre. Ce seroit se resuser à l'évidence, que de ne pas convenir de toute la supériorité des premiers sur les seconds, toutes qualités d'ailleurs égales.

Du Cheval de Cavalier.

LE cheval d'un Cavalier étant ordinairement plus matériel, moins nerveux, par conséquent moins agile que celui de l'Officier, il ne seroit pas raisonnable de prétendre en tirer le même parti, ni d'en exiger les mêmes choses; mais comme il est essentiel de pouvoir le porter en avant, le tourner à droite, ou à gauche, le reculer, enfin le porter d'un talon sur l'autre, parce qu'il n'est point d'évolution de Cavalerie où il n'y ait une de ces quatre actions, on ne peut se dispenser de le mettre au point d'obéir sans difficulté aux quatre aides qui en sont les mobiles: si l'on fait usage avec discernement des leçons de la longe, du pas, du trot, du galop, des hanches en dehors & de la tête à la muraille, en y joignant la patience nécessaire, & employant pour l'exercer les moyens propres à cet objet, & dont il a été parlé au commencement de cette Partie, on reconnoîtra bientôt qu'il n'est pas si difficile de mettre un cheval de Cavalier en état d'exécuter toutes les différentes

évolutions dont l'art Militaire peut être susceptible. Je sais qu'il ne suffit pas de l'avoir mis à ce point, & qu'il saut de plus qu'il n'ait peur de rien, parce que l'honneur & la vie de l'homme de guerre dépendent souvent de la sagesse de son cheval: ainsi on doit l'accoutumer aux objets & aux bruits, en faisant usage des moyens donnés en conséquence. On va voir ceux dont il saut se servir pour les habituer à ne pas craindre le mouvement des armes, ni le seu.

Du Cheval d'arquehuse.

QUOIQUE sur un cheval d'arquebuse on se serve beaucoup plus du pas que des autres allures, il faut néanmoins que dans le besoin il puisse aller au trot & au galop, ainsi que reculer, se porter, & tourner à droite & à gauche: pour cela on est dans l'obligation de le travailler d'abord ainsi que les autres; mais lorsqu'il est dressé, on doit lui faire perdre peu-à-peu la finesse & le trop de sensibilité qu'il auroit pu prendre aux aides, parce que le Cavalier étant souvent obligé, en tirant, de tourner ou de pencher son corps, ses actions contraignent ses jambes à balancer, ou à s'approcher du ventre du cheval qu'il ne fauroit tenir, ayant ses deux mains occupées: si ces mouvemens portoient le cheval à se remuer, ils empêcheroient le Cavalier d'ajuster. On doit donc, après l'avoir mis ainsi que je viens de le dire, l'accoutumer à ne se porter en avant que quand on ferme les jambes avec un peu de force & presque jusqu'aux éperons:

on y parviendra, si on le contient avec la bride, en même temps qu'on sera agir les jambes jusqu'au degré où on veut qu'elles le portent en avant, en commençant d'abord par le haut de la jambe, & gagnant insensiblement jusqu'au bas: lorsqu'on y sera parvenu, pour qu'il ne s'étonne pas du balancement des jambes, tandis qu'il marchera, on laissera pendant quelque temps les étriers balans; & lorsqu'il sera fait à leur mouvement, on l'accoutumera à celui des jambes, en les laissant balotter.

Pour lui donner la connoissance du fusil, il faudra, dans l'écurie, le lui montrer d'abord de loin, & on s'en approchera insensiblement, ayant attention d'arriver à lui par - derrière, & un peu de côté, en lui parlant & le caressant : on en fera ensuite autant hors de l'écurie, lorsqu'il n'y aura personne dessus: on suivra la même méthode pour l'accoutumer au bruit de la détente du chien, qu'on armera & détendra alternativement; après quoi, sans mettre de poudre dans le bassinet, on armera le fusil, & on fera feu: ensuite on brûlera quelques amorces de loin & derrière lui; & à mesure qu'il s'y fera, on se rapprochera peu-à-peu, jusqu'à ce qu'il souffre qu'on lui en brûle devant & tout près de lui. C'est alors qu'on peut le faire monter pour répéter les mêmes choses; après quoi, il faudra que le Cavalier prenne un fusil, avec lequel il fera différens mouvemens, comme de lever le bout, de le baisser, de le passer de côté & d'autre, pardessus l'encolure, & enfin de prendre toutes les positions auxquelles à la chasse on peut se trouver forcé. Pendant

tout ce temps, on doit le mener à la promenade au petit pas: pour le faire arrêter, ce qu'on fera souvent, on se servira du terme hou; ou de tel autre, il n'importe; & pour lui faire connoître que, quand on le prononce, on desire qu'il s'arrête, en même temps on se servira de la bride, & on lui rendra la main aussitôt qu'il aura obéi : à mesure qu'il entendra mieux la signification de ce mot, & qu'il y sera plus obéissant, on diminuera l'effet de la main. Chaque fois qu'il s'arrêtera à la voix, il faudra le caresser, & lorsqu'il ne s'arrêtera pas, le reculer, mais sans le battre, & en lui répétant seulement souvent le terme auquel on veut qu'il s'arrête: on doit ensuite l'accoutumer à s'arrêter sans lui parler & au simple mouvement du fusil: en même temps on mettra en joue, on prononcera le terme convenu; ensuite on le dira plus doucement, & on diminuera le ton de voix par gradations, jusqu'à ce qu'enfin il s'arrête à toutes sortes de trains, à la seule action de coucher le fusil en joue: dans le cas où il n'arrêteroit pas, il faudroit le reculer, ainsi qu'on l'a dit plus haut.

Tout ce qu'on vient de dire, n'est pour les chevaux qu'une affaire de mémoire: ce ne peut être aussi qu'à force de le leur répéter qu'on peut leur en faire prendre l'habitude; ainsi on doit se munir d'une patience à l'épreuve & faire usage de la plus grande douceur. Quant aux chevaux destinés pour la guerre, il est aisé de distinguer dans ce qui vient d'être dit ce qu'on doit retrancher, ou ce dont on doit faire usage; & pour les rendre encore plus propres

à leur destination, on joindra à cette méthode & au mouvement de l'arme d'en augmenter la quantité peu-à-peu & qu'on fera remuer autour d'eux de toutes les manières possibles; on multipliera aussi le feu par degrés, en faisant tirer à toutes sortes de distances, de côté, devant & derrière, par pelotons, à feu roulant & tous à la fois; on doit aussi les mener sur ces personnes armées, sur les drapeaux, les tambours & sur les batteries de canon, si l'on est à portée de le faire: tous ces objets, les premières fois, peuvent très-bien ne pas les émouvoir & ensuite leur faire peur : il faut beaucoup de suite pour les rendre absolument sages; pour les accoutumer à l'étendard, on fera ce qu'on a dit pour le fusil, & on aura le soin de faire porter un drapeau par un homme à pied à côté d'eux, qui le leur passera de tous les côtés, sur l'encolure, sur la tête & sur la croupe; il faut observer de faire toutes ces choses, d'abord dans l'écurie, & fur-tout pendant que les chevaux mangent l'avoine : la voracité qu'ils y mettent, fait que les autres objets les affectent beaucoup moins, & qu'ils s'y accoutument plus facilement.

Des Coureurs.

La destination ordinaire d'un coureur est particulièrement pour la course & la chasse : conséquemment on n'a pas besoin qu'il puisse, comme un cheval de manége, exécuter un changement de main sur les hanches, une volte ou telle opération semblable; mais on se trouve quelquesois dans le cas d'aller très-doucement & souvent très - vîte au galop sur l'un ou l'autre pied; il faut donc qu'un coureur puisse remplir ces deux objets. On sait que l'équilibre est le principe de l'aisance & de la liberté: de ces deux qualités jointes à la vigueur & à la légèreté naît la vîtesse; il est donc de toute nécessité de procurer à cette espèce de chevaux, dans tous leurs mouvemens, ainsi qu'à ceux de manége, le parfait équilibre: n'étant pas possible d'y parvenir, comme je l'ai fait voir, sans leur procurer la connoissance des rènes & des jambes, on doit s'attacher à la leur donner, en faisant usage des moyens indiqués, & en retranchant les opérations qui ne peuvent avoir trait qu'à mettre un cheval en état de servir au manége; en même temps on doit avoir attention de leur donner la plus grande liberté de la main.

Avant de les courir à fond, il faut les y préparer, en les courant peu la première fois, la feconde un peu plus, la troisième davantage, ainsi de suite, mettant un intervalle d'un jour à l'autre, jusqu'à ce que l'on voie qu'ils soient en fond d'haleine. Il n'est pas nécessaire d'avertir que si on les dresse dans un manége, il est indispensable de les mener souvent dehors à la promenade, pour les accoutumer au bruit & aux dissérens objets.

Des Chevaux de chaise & de carrosse.

Quoiqu'il ne soit pas d'usage de faire monter des chevaux qu'on destine à la chaise & au carrosse, je crois cependant qu'il seroit fort utile de le faire, parce qu'en même même temps qu'on les débourreroit, on leur procureroit la connoissance des rènes, qu'il est de toute nécessité qu'ils aient, du moins jusqu'à un certain degré, si l'on veut être sûr de leurs actions: cela ne demanderoit pas un temps infini, & quelques mois de longe suffiroient pour éviter beaucoup d'accidens qu'on voit arriver tous les jours; on pourroit aussi pendant ce temps se servir de la leçon des piliers pour leur donner plus de grâce & de brillant à la voiture.

Pour retirer toute l'utilité qu'on se propose de la méthode qu'on vient d'exposer, il faut à une pratique constante des principes, joindre des réflexions sur l'économie animale des différentes espèces de chevaux, sur la diversité de leurs qualités, ou défauts acquis, ou naturels; comparer le cheval bien dressé & celui qui l'est mal, le supérieur & le mauvais, le bon & le médiocre, le naturel fage & le vicieux, & observer avec soin à quel point toutes ces choses peuvent exister, car ces extrêmes laissent entr'eux des intervalles dont les différences se divisent à l'infini: ainsi si l'on veut mettre les Élèves en état de dreffer les chevaux, on doit les habituer à réfléchir sur tout ce qui vient d'être dit, les engager à communiquer leurs idées, & leur faire connoître si leur sentiment est bien ou mal fondé. On ne peut porter de jugement sain, ni parvenir à de nouvelles découvertes dans ce genre que par l'exactitude des comparaisons, que par l'application juste des conséquences, & enfin que par une étude suivie & réfléchie sur les connoissances acquises.

178 TRAITÉ D'ÉQUITATION.

Au reste, la carrière qu'on a à parcourir dans cet art est si étendue, que le meilleur homme de cheval laisse toujours entre le but & lui un espace qu'il ne sauroit franchir, mais dont la pratique & des dispositions heureuses, secondées de l'intelligence, peuvent diminuer chaque jour l'intervalle.



EXPLICATION

DE QUELQUES TERMES DE L'ART.

ADELA, est un terme dont on se sert pour faire porter le cheval du côté opposé à celui où l'on se trouve.

Aider ou Secourir un cheval, c'est se servir des aides selon le besoin, sorsqu'il veut s'arrêter ou se ralentir: on le secourt de la main en l'élevant, sorsque le devant soiblit.

Aides: Ce sont les moyens dont on se sert pour indiquer au cheval ce qu'on exige de lui; plus les mouvemens des aides sont imperceptibles, & liés les uns aux autres, plus les aides sont sines: c'est de cette liaison & de cette succession de mouvemens bien dirigés, que provient cette harmonie qu'on nomme accord parfait. On dit aussi qu'un cheval a les aides sines, lorsqu'il cède à la pression la plus légère de celles du Cavalier.

Air, est la cadence propre aux mouvemens du cheval dans chaque allure. Ce terme s'emploie plus ordinairement pour exprimer cette cadence dans les allures artificielles.

Airs bas: On appelle ainsi ceux des chevaux qui manient près de terre. Ces airs sont: le piasser, le passage, la galopade & le terre-à-terre.

Airs relevés, font ceux qui sont plus détachés de terre que les précédens, comme le mézair, la pesade, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, & le pas & le saut.

Allures. Il y en a de trois fortes: les allures naturelles & parfaites, les allures naturelles & défectueuses, & les allures artificielles.

Allures naturelles & parfaites, sont celles que la Nature donne à un cheval bien constitué. Elles sont au nombre de trois: le pas, le trot & le galop.

Allures naturelles & défectueuses, sont celles qui viennent d'une conformation vicieuse de l'animal, & d'une nature foible ou ruinée. Il y en a trois: l'amble, l'entre-pas & l'aubin.

Allures artificielles. Elles proviennent des naturelles, & sont le fruit des leçons d'un homme de l'art, qui tire parti de la souplesse, du liant, du nerf, de la force & de la vigueur qu'il rencontre dans les chevaux: C'est, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, la culture des dissérentes dispositions & qualités dont la Nature les a doués. Elles comprennent ce qu'on appelle airs bas, airs relevés.

Amble. Cette allure, plus diligente que le pas, est composée de deux temps: le cheval, au premier temps, lève, porte en avant, & pose ensemble la jambe de devant & celle de derrière du même côté; les deux jambes de l'autre côté sont le même mouvement, & forment le second temps.

On remarquera que, lorsqu'un cheval va bien l'amble, il pose les pieds de derrière beaucoup plus avant que n'étoient ceux de devant, & que pour cela, il marche les hanches basses & pliées: ceux qui vont les hanches hautes & roides, n'avancent pas tant, & fatiguent beaucoup plus leur Cavalier. En général, un cheval d'amble ne dure pas long-temps, sur-tout sur un terrein dur & raboteux; & c'est un signe de foiblesse ou de fatigue; car lorsqu'un cheval est usé, il prend souvent cette allure, ne pouvant plus soutenir celles qui lui étoient auparavant ordinaires & naturelles.

Appui: C'est la sensation que fait éprouver à la main du Cavalier l'action du mors sur les barres du cheval. Il est des chevaux qui n'ont point d'appui, d'autres qui en ont trop: le milieu de ces deux extrêmes forme le bon appui; & le bon appui est la sensation que fait éprouver un cheval qui, n'ayant ni trop, ni trop peu de sensibilité dans la bouche, a la tête assurée & légère, & obéit avec facilité aux dissérentes actions de la main.

Arrêt, est l'action que fait la main du Cavalier pour faire cesse

totalement les mouvemens du cheval: ce mot exprime aussi la cessation de ces mouvemens de la part de l'animal.

Asseoir. (Voyez rassembler.)

Attacher à la main (s'): C'est tenir la bride de suite, en tirant avec effort.

Aubin: C'est une allure dans laquelle le cheval, en galopant des jambes de devant, trote, ou va l'amble des jambes de derrière. La fatigue, la foiblesse, & le derrière usé & ruiné, obligent ordinairement le cheval de prendre cette allure.

BALOTADE: C'est un saut dans lequel le cheval, ayant les quatre jambes en l'air, & à la même hauteur, présente ses sers de derrière sans détacher la ruade.

Bas du devant: On appelle ainsi le cheval dont le garot est moins élevé que la croupe.

Battre à la main: C'est de la part du cheval, donner des coups de tête en l'élevant & l'abaissant alternativement, avec des mouvemens brusques.

Bien mis, bien dresse, se dit d'un cheval parfaitement obéissant aux aides.

CAPRIOLE: C'est un saut dans lequel le cheval étant en l'air, le devant & le derrière à la même hauteur, détache la ruade: c'est le saut le plus élevé.

Changement de main: C'est l'action que fait un cheval avec les jambes, lorsque galopant sur un pied, il en change. Ce terme nous est resté des anciens Écuyers, qui nommoient les parties du corps du cheval comme celles du corps de l'homme: & de même qu'on dit aujourd'hui la bouche du cheval, le menton, &c. ils appeloient aussi le pied d'un cheval, la main; ainsi changer de main, c'est changer de pied. On entend aussi par changement de main, la ligne qu'on fait décrire à un cheval en traversant le manège,

pour le travailler à l'autre main. (Planche I, figures 2 & 3; pl. II, fig. 1 & 2).

Chasser: C'est faire aller son cheval en avant, en sermant les jambes.

Chevaler: C'est passer ses jambes l'une par-dessus l'autre, en allant de côté.

Confirmé, se dit d'un cheval de la parsaite obéissance duquel on est assuré.

Contre-changement de main : C'est changer deux ou plusieurs fois de suite de main. (Planches IV & V).

Courbette: C'est un sant dans lequel les hanches du cheval étant pliées & sous lui, rabattent & accompagnent, avec une cadence basse & tride, les jambes de devant dans l'instant qu'elles retombent à terre.

Croupade: C'est un saut dans lequel le cheval étant en l'air & de niveau, retire sous son ventre ses jambes de derrière à même hauteur que celles de devant.

Croupe au mur: C'est une opération dans laquelle le cheval suit les murs du manége, ayant la croupe près de la muraille, la tête & les épaules en dedans, & à une certaine distance de cette même muraille.

DEMI-ARRÊT: C'est l'action de la main du Cavalier qui, faisant pour un moment une impression plus sorte sur les barres du cheval, l'oblige à suspendre, pour ainsi dire, ses mouvemens, sans les cesser tout-à-fait.

Demi-volte, est un demi-cercle que le cheval décrit en tenant des hanches: lorsqu'il est arrivé sur le diamètre, on le travaille à l'autre main. (Planche III, fig. 2, 3 & 4; pl. IV, fig. 3.)

Désuri. Un cheval au galop peut être désuni du devant ou du derrière: il est désuni du devant, lorsque c'est la jambe de dehors de devant qui entame le chemin au lieu de celle de dedans, & que

d'ailleurs les trois autres jambes sont dans l'ordre qu'elles doivent observer: il est désuni du derrière, lorsque la jambe de dehors de derrière se pose plus avant que celle de dedans.

Doubler, signifie quitter la ligne droite que l'on parcourt, pour en décrire une nouvelle qui forme, avec la première, un angle droit. Cette opération s'exécute en partageant le manége en deux parties égales ou inégales. (Planche I, fig. 1; pl. III, fig. 1.)

ENTABLER (s'): C'est aller de côté les hanches les premières, c'est-à-dire, précédant les épaules; dans cette attitude, le cheval recule au lieu d'avancer. Ce terme n'est plus guère d'usage, non plus que celui d'acculer: on doit se servir de celui de reculer.

Enterré, signifie, sur les épaules.

Entrepas ou traquenard, est un tricotement des jambes vite & suivi, qui ressemble à un amble rompu. Cette allure est, dans le cheval, un signe de foiblesse ou d'extrême fatigue.

Épaules en dedans. Voyez hanches en dehors.

Être dans la main & dans les jambes, ou, comme on disoit autresois, dans les talons, désigne un cheval bien mis & confirmé.

FAIRE les forces ou le ciseau: C'est ce que font certains chevaux en ouvrant la bouche, & en portant la mâchoire inférieure de gauche à droite, & de droite à gauche: on dit aussi qu'ils ont la bouche fausse.

Faux: Un cheval galope faux, lorsqu'allant à une main, au tieu d'entamer le chemin avec la jambe de dedans, comme il le doit, il l'entame avec la jambe de dehors, c'est-à-dire, qu'il galope alors, allant à main droite, comme il doit galoper lorsqu'il va à main gauche, ou qu'allant à main gauche, il galope comme s'il travailloit à droite.

Fermer. Voyez tenir des hanches.

Fermer, serrer une demi-volte: C'est finir une demi-volte, de

manière que les épaules & les hanches arrivent en même temps sur le diamètre du demi-cercle qu'elles décrivent.

Forger: C'est attraper, en marchant, les sers des pieds de devant avec ceux des pieds de derrière.

GALOP. II est composé de quatre temps: c'est une espèce de saut en avant; car les jambes de devant ne sont point encore à terre, lorsque celles de derrière se lèvent, de manière qu'il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air. Dans le galop, on distingue deux principaux mouvemens, l'un pour la main droite, qu'on appelle galoper sur le pied droit, l'autre, pour la main gauche, qu'on appelle galoper sur le pied gauche. On connoît cette dissérence à l'action & à la position des jambes. En voici l'ordre.

Pour galoper à droite, le cheval ayant rassemblé les forces de ses hanches pour s'élever, & pour chasser les parties de devant, le pied gauche de derrière se pose à terre le premier, & sorme le premier temps; le pied droit de derrière se posant ensuite & se plaçant plus avant que l'autre, forme le second temps; le pied gauche de devant se pose immédiatement après celui-ci, & marque le troissème temps; ensin le pied droit de devant se pose, en se plaçant plus avant que le pied gauche de devant, & marque le quatrième temps.

On doit observer qu'il faut qu'un cheval ait bien des qualités, pour que, dans son galop, les quatre temps dont on vient de parler soient bien distincts: assez généralement à cette allure, dans l'action du pied droit de derrière & celle du pied gauche de devant, il n'y a qu'un temps qui soit sensible à la vue & à l'oreille; ainsi dans ce cas, on ne peut compter que trois temps.

A main gauche, la position des pieds est dissérente, en ce que c'est le pied droit de derrière qui marque le premier temps, le pied gauche de derrière qui marque le second, le pied droit de devant qui marque le troissème, & le pied gauche de devant qui marque le quatrième.

S'il arrive qu'un cheval n'observe pas, en galopant, soit à l'une

ou à l'autre main, dans la position de ses pieds, l'ordre qui vient d'être expliqué, il est faux ou désuni.

Grandir (se). On dit qu'un cheval se grandit sorsque ses hanches coulent sous sui, & que se devant s'élève.

HANCHES en dehors, les épaules en dedans, l'épaule en dedans, signifient l'action d'un cheval qui décrit deux cercles, l'un des pieds de derrière, l'autre des pieds de devant, la tête en face du centre, le bout du nez en dedans, & qui se porte en dehors. (Planche VII, figure 3.)

Harper: C'est lever, par un mouvement convulsif, la jambe de derrière plus haut qu'il ne faut: les chevaux qui ont des éparvins secs harpent.

Hola. Ce terme est en usage pour faire arrêter le cheval sans le secours de la bride.

Huit de chiffre. Opération qui porte ce nom, parce que son exécution représente cette sigure.

LARGE. Aller large, c'est fuivre exactement les quatre murs du manége.

MAIN assurée, est celle qui reste en repos malgré les mouvemens du corps du Cavalier: ce doit être l'état habituel de la main toutes les fois qu'on n'a pas pour objet de la faire agir.

Main douce, est celle qui agit avec beaucoup de liaison & de délicatesse.

Main ferme, est celle qui par son immobilité réfiste aux mouvemens de la tête du cheval.

Main légère, est celle qui ne se fait sentir que moëlleusement & par intervalles.

Main rude, est celle qui n'agit que par des mouvemens brusques & trop forts. Il est aussi dangereux d'avoir la main rude que de s'y attacher.

MANÉGE. Ce terme a deux figuifications, savoir; le lieu où l'on exerce les chevaux, & la manière dont on les exerce.

Il y a deux espèces de manége pour exercer les chevaux; les uns couverts & les autres découverts. Tous deux ont ordinairement la forme d'un quarré long, auquel on donne de largeur le tiers de sa longueur, qui est indéterminée. On entoure de barrières le manége découvert; à chaque bout du manége couvert, à même distance des deux grands côtés, & assez loin d'un des petits, pour ne pas empêcher de passer les chevaux, on place deux poteaux, éloignés de cinq ou cinq pieds & demi l'un de l'autre, sortant de terre d'environ six pieds; on les nomme piliers (Planche I, fig. 1): on a grande attention qu'ils soient bien polis & bien arrondis, asin qu'ils ne puissent blesser, ni les chevaux qu'on y exerce, ni les Écoliers qui les montent: tout auprès de l'extrémité d'en haut, on pratique une entaille circulaire, formant une espèce de col, pour arrêter les cordes du cavesson, & les empêcher de glisser: on les y attache par un nœud coulant.

Le manége, regardé comme exercice du cheval, est la manière de le travailler à toutes fortes d'airs.

Mettre sur les hanches. Voyez rassembler.

Mézair, signisse moitié-air: C'est un saut qui n'est guère plus élevé que le terre-à-terre, & qui est moins écouté, moins soutenu & plus avancé que la courbette: on l'appelle aussi demi-courbette, ce qui exprime assez bien le mouvement du cheval dans cet air.

PARADE. Ce mot exprime la manière d'arrêter un cheval, en forte que le devant s'élève, & que les hanches se portent en avant & sous lui: on dit dans ce cas-là parer pour arrêter. Ce mot n'est plus guère d'usage.

Parer. Voyez rassembler.

Pas: C'est la moins élevée, la plus sente & la plus douce de toutes les allures du cheval. Pour aller le pas, il lève l'une après l'autre les deux jambes qui sont opposées, l'une devant & l'autre

derrière: quand, par exemple, la jambe droite de devant est en l'air & se porte en avant, la jambe gauche de derrière se lève immédiatement après, & suit le même mouvement; après quoi les deux autres jambes en sont autant; en sorte que dans le pas il y a quatre temps: le premier est marqué par la jambe droite de devant; le second, par la jambe gauche de derrière; le troissème, par la jambe gauche de devant; & le quatrième, par la jambe droite de derrière, ainsi de suite.

Pas & le saut s'exécute en trois temps, dont le premier est un temps de galop raccourci ou terre-à-terre, le second, une courbette, & le troisième une capriole, & ainsi alternativement. Les chevaux qui n'ont pas assez de sorce pour redoubler la capriole, prennent cet air, qui leur est plus aisé, parce qu'il seur laisse le temps de reprendre seur équilibre & seurs forces, pour fournir le saut suivant. Les sauteurs qui commencent à s'user prennent cet air.

Passade: Ce n'est qu'une demi-volte, répétée à chaque extrémité d'une ligne droite, qu'on parcourt alternativement à main droite & à main gauche.

Passage, vient du mot italien passegio, qui veut dire promenade. C'est un pas écouté & relevé, qui a l'action du trot, mais plus mesuré, plus raccourci que celui-ci, & plus cadencé que le pas: le cheval l'exécute, en plaçant les jambes comme au trot, mais il les tient plus long-temps en l'air, ce qui forme la cadence, & rend cette allure plus brillante & plus agréable.

Pesade: C'est un air dans lequel le cheval lève le devant, tenant les pieds de derrière à terre fixés dans la même place.

Peser à la main: Le cheval pèse à la main lorsqu'il s'appuie sur le mors, & s'appesantit sur la main, de manière qu'il se fait, pour ainsi dire, porter la tête.

Piaffer: Ce n'est autre chose que le passage dans la même place, avec cette dissérence, que les mouvemens du cheval y sont plus actionnés & plus trides qu'au passage.

Pirouette: C'est une espèce de volte, les pieds de derrière du cheval ne quittant point le centre du cercle dont les pieds de devant décrivent la circonférence: elle n'est plus en usage, mais le cheval qui aura de bonnes hanches, de bons jarrets, & qui connoîtra bien les aides, l'exécutera bien dès la première fois.

Piste: On nomme ainsi le chemin que décrivent les quatre pieds du cheval en marchant. Il va d'une piste, lorsque les pieds de derrière décrivent la même ligne que les pieds de devant: il va de deux pistes, lorsqu'il marche de côté; & alors les pieds de derrière décrivent une autre ligne que ceux de devant: c'est ce qu'on appelle fuir les talons, tenir des hanches. (Planche I, fig. 1; pl. II, fig. 2.)

Prendre le mors aux dents: C'est prendre les branches du mors avec les dents, ce qui empêche l'esset de l'embouchure sur les barres.

RAMENER: C'est faire baisser la tête & le nez à un chevas qui les tient trop en avant ou trop élevés.

Ramingue ou rétif, sont des termes qui désignent un cheval qui se désend en place, & résiste aux aides, par ignorance, malice ou mauvaise volonté.

Rassembler, renfermer un cheval, le mettre sur les hanches, l'asseoir, le parer, sont tous termes synonymes. En général, on conçoit par un cheval rassemblé ou assis, celui qui, par l'action souple & slexible de ses hanches, les porte en avant & sous lui, pour supporter le poids de son corps, alléger le devant, & servir de ressort & de point d'appui à tous ses mouvemens.

Reculer: c'est se porter en arrière. Le cheval dans cette opération, à chaque pas qu'il fait, est alternativement sur l'une & l'autre hanche; une des jambes de derrière reste sous son ventre, pour lui servir de point d'appui, & donner la liberté à l'autre de se porter en arrière.

Rendre la main: C'est en général donner plus de liberté au cheval,

foit en baissant la main de la bride, soit en prenant la bride de la main droite, & la baissant après l'avoir quittée de la main gauche.

Reprise: C'est le travail que l'on exige sans interruption, soit de l'homme, soit du cheval.

Rétif. Voyez Ramingue.

Ruade: C'est une espèce de mouvement convulsif, dans lequel le cheval lance avec force toutes les parties du derrière, comme s'il vouloit, pour ainsi dire, séparer ses hanches de son corps.

SACCADE, à coup: C'est une action brusque & violente de la main du Cavalier qui fait une impression subite sur la bouche du cheval.

Scier des bridons: C'est faire aller & venir l'embouchure du bridon comme une scie, en tirant alternativement l'une & l'autre rène.

Secourir. Voyez aider.

Serrer une demi-volte. Voyez fermer.

TENIR des hanches, fermer, fuir les talons: C'est aller d'un point à un autre par des pas de côté: on serme plus ou moins, selon que la ligne qui seroit tirée des épaules aux hanches du cheval, s'éloigne plus ou moins de la perpendiculaire élevée sur la ligne qui joint le point d'où l'on part, & celui où l'on veut arriver. (Planche II, fig. 1 & 2; pl. III, fig. 3 & 4; pl. VII, fig. 6, 7 & 8.)

Terre - à - terre : C'est un galop en deux temps, qui se fait de deux pisses. Dans cette action, le cheval lève les deux jambes de devant à la fois, & les pose à terre de même : celles de derrière suivent & accompagnent celles de devant, ce qui forme une cadence basse & tride, qui est comme une continuation de petits sauts fort bas & près de terre, le cheval allant toujours en avant & de côté. Cet air sert de sondement à tous les airs relevés,

parce que généralement, tous les sauts se font en deux temps, comme le terre-à-terre.

Tête au mur: C'est quand le cheval, se trouvant en face du mur, & allant de côté, forme avec lui deux angles, l'un obtus, du côté où il va, & l'autre aigu, du côté opposé; car les épaules devant toujours précéder les hanches, le cheval forme une ligne oblique sur le mur, & par conséquent les deux angles dont on vient de parler. (Planche VII, fig. 6, 7 & 8.)

Tirer à la main: C'est de la part du cheval, se roidir contre la main du Cavalier, & lui tirer la bride, soit en baissant la tête, soit en la levant, soit en poussant le nez en avant avec un mouvement brusque.

Traquenard. Voyez entre-pas.

Traverser (se), se mettre de travers, se dit du cheval qui porte se épaules ou ses hanches hors de la ligne qu'il doit décrire. Il se met aussi de travers, s'il laisse tomber ses épaules d'un côté de cette ligne, & ses hanches de l'autre.

Trépigner: C'est l'action d'un cheval colère qui précipite les mouvemens de ses jambes, en les élevant & les abaissant dans la même place, & en battant la terre.

Tride, exprime les mouvemens viss & fréquens que font les chevaux qui sont bien assis sur les hanches.

Trot. Il est composé de deux temps: l'action que fait le cheval à cette allure est de lever en même temps les deux jambes opposées, & de les poser aussi en même temps à terre, c'est-à-dire, que la jambe droite de devant & la jambe gauche de derrière se lèvent ensemble, & qu'en même temps qu'elles se posent à terre, les deux autres se lèvent pour se poser de même. Dans le trot, le mouvement est plus vif, plus relevé & plus diligent que dans le pas, ce qui rend cette allure plus rude que celle du pas, qui est lente & près de terre.

Volte, du mot italien volta, qui veut dire tour, s'exécute, en faisant aller le cheval de deux pistes de côté décrivant un cercle, dont on laisse le centre derrière soi. (Planche VI, fig. 4.)

Volte renversée: C'est le chemin que décrit un cheval qui va de deux pistes, la tête & les épaules du côté du centre, & les hanches du côté de la plus grande circonférence; c'est par conséquent le contraire de la volte. (Pl. VII, fig. 1.)



EXPLICATION DES PLANCHES.

Nota. CHAQUE quarré long, comme NOPQ, représente un manége, qui a de largeur le tiers de sa longueur.

Les lignes fines, sont celles que décrit le cheval.

Les petits arcs représentant les fers du cheval, marquent la position de ses pieds.

Toutes les sigures représentent le terrein que parcourt un cheval, travaillant à main droite.

PLANCHE I. re

- A, Cheval droit par le large, c'est-à-dire, parallèle au mur.

 C, E, comment on passe les coins: on y sait entrer le cheval plus ou moins, comme on le voit en C & en E.

 D, doubler. On observe les mêmes choses pour doubler que pour passer les coins.
- Fig. 2. Changement de main à la longe. Le cheval F tourne en G, vient en H, & tourne à gauche au point L, pour travailler à main gauche.
- Fig. 3. Changement de main droit par le large. Le cheval G quitte le mur en F, & va joindre l'autre mur en M, où il se trouve à main gauche.

PLANCHE II.

Fig. 1. Changement de main en tenant une demi-hanche. La seule différence de ce changement de main au précédent, c'est que, le cheval allant un peu de côté, les pieds de derrière ne décrivent pas la même ligne que ceux de devant.

Fig. 2. Changement de main, en tenant des hanches ou fermant tout-à-fait. Le cheval, en se portant de F en M, reste presque entièrement parallèle au mur.

PLANCHE III.

- Figure 1. Doubler par le milieu. Le Cavalier ayant passé le coin B, tourne au milieu du petit mur du manége en C, suit la ligne CM, & peut tourner à volonté, comme on le voit aux points D, E, F, &c. pour rejoindre le grand mur qu'il avoit quitté.
- Fig. 2. Demi volte. Le cheval A tourne en B au milieu du petit mur du manége, & vient en C, où il se trouve à main gauche.
- Fig. 3. Demi-volte, en tenant une demi-hanche.
- Fig. 4. Demi-volte, en tenant des hanches ou fermant tout-à-fait.

PLANCHE IV.

- Figure 1. Contre-changement de main. Le cheval arrivé au point D, quitte le mur, & se porte, en tenant des hanches, jusqu'au milieu du manége en E, où il reprend, & d'où il se reporte de même vers le mur qu'il avoit quitté, où il reprendencore.
- Fig. 2. Contre-changement de main. Le cheval, après s'être porté de D en E, reprend, & va droit jusqu'en F, où il tourne à gauche.
- Fig. 3. Demi-volte. Le cheval A quitte le mur en B, décrit des pieds de derrière le demi-cercle BCD, & l'autre des pieds de devant, & arrive en D, où il se trouve à l'autre main.

PLANCHE V.

Figure r. Plufieurs contre-changemens de main.

Fig. 2. Contre-changemens de main dans le milieu du manége.

PLANCHE VI.

- Figure r. Huit de chiffre. Le cheval M ayant tourné le coin C, fuit le grand mur, tourne au point D, fait un changement de main de E en F, tourne au point G, enfuite en H, fait un changement de main de L en M, & se retrouve au point d'où il étoit parti.
- Fig. 2. Huit de chiffre, en tenant une demi-hanche. Le cheval partant de A, parcourt successivement les points B, C, où il reprend, D, E, F, C, où il reprend encore, G, & va au point A, d'où il étoit parti.
- Fig. 3. Huit de chiffre en tenant des hanches, la croupe vis-à-vis du centre. Le cheval partant de A va en B, en C, où il reprend & tourne pour se trouver en D, va ensuite en E, en F, en C, où il reprend & tourne encore, en G, & ensin en A, d'où il étoit parti.
- Fig. 4. Volte. Le cheval B a les hanches un peu en dedans; le cheval C tient une demi-hanche; le cheval D ferme tout-à-fait, & a la croupe vis-à-vis du centre.
- Fig. 5. Changement de main des voltes. Le cheval A arrivé en B, tourne en portant les épaules beaucoup à droite, vient en C, ensuite en D, où il reprend, pour se porter vers E, sur la circonférence du même cercle, allant à main gauche.
- Fig. 6. Autre changement de main des voltes. Le cheval étant au point A, la croupe vers le centre, & allant à main droite, B b i j

on l'arrête un temps, & fixant ses pieds de derrière en place, on porte un peu les épaules à gauche, pour le faire reprendre & le travailler à cette main.

PLANCHE VII.

- Figure 1. Volte renversée. Le cheval étant au point A, & se portant à droite, a les hanches un peu en dedans; au point B, les y a davantage; au point D, fait face au centre.
- Fig. 2. Changement de main pour les voltes renversées. Le cheval étant au point A, & se portant à droite, on fixe ses pieds de derrière en place, & on porte un peu ses épaules à gauche, pour le faire reprendre & le travailler à cette main.
- Fig. 3. Les hanches en dehors. Les points A, B, C, marquent les différens degrés par lesquels on fait passer un cheval qu'on travaille sur les cercles les hanches en dehors, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à le faire aller de côté, la tête entièrement tournée vers le centre, comme on le voit en D.

La différence qui se trouve entre le travail d'un cheval qui exécute une volte renversée, & le travail de celui qui va les hanches en dehors, c'est que le cheval (fig. 1), ayant le bout du nez à droite, se porte à droite en suyant le talon gauche, & que le cheval (fig. 3), ayant également le bout du nez à droite, se porte à gauche en suyant le talon droit.

- Fig. 4. Changement de main d'un talon sur l'autre, pour les hanches en dehors. Le cheval étant venu de B en C, on fixe ses pieds de derrière en place, & on porte un peu ses épaules à droite, pour le travailler à gauche, en le reportant vers B. A, cheval travaillant sur un plus petit cercle.
- Fig. 5. Autre changement de main pour les hanches en dehors. Le cheval se portant de A vers B, marche en avant & d'une

- piste vers C, ensuite vers D, & arrivé sur la circonférence du cercle, tourne à gauche, & se reportant à droite, se trouve en E, la tête vis-à-vis du centre.
- Fig. 6. La tête au mur. Le cheval ayant la tête près de la muraille, & allant de A vers B, a les hanches très-peu éloignées du mur.
- Fig. 7. La tête au mur. Le cheval a les hanches plus éloignées du mur que dans la figure précédente.
- Fig. 8. La tête au mur. Le cheval se portant de A vers B, ses épaules & ses hanches s'éloignent très peu de la ligne perpendiculaire à la muraille.

Le cheval, dans ces trois figures, se portant à droite, on dit qu'il suit le talon gauche; s'il se portoit à gauche, on diroit qu'il suit le talon droit.

PLANCHE VIII.

- Figure 1. Cercles diminués. Le cheval va de A vers B.
- Fig. 2. Cercles augmentés. Le cheval va de B vers A.
- Fig. 3. Cercles diminués & augmentés. Le cheval A, suivant la ligne ponctuée, s'approche du centre, & reprenant la ligne pleine, il s'en éloigne, travaillant toujours à la même main.
- Fig. 4. Changement de main fur les cercles au galop. Le cheval venant de A, tourne au point B, & arrivé en C, reprend, en tournant à gauche.
- Fig. 5. Manière d'apprendre à un cheval à changer aisément de pied. Le cheval décrivant au galop la circonférence du cercle A, tourne à gauche au point C, où il reprend, pour décrire la circonférence du cercle B.

PLANCHE IX.

- Figure r. Course de bague. Le Cavalier partant du point A, tourne au point B, parcourt successivement les points C, D, A, E, où il prend la bague, & s'arrête au point F.
- Fig. 2. Course des têtes. Le Cavalier partant du point A, tourne en B, parcourt successivement les points C, D, A, E, où il prend la tête de la lance, suit les murs jusqu'en F, où il tourne, pour venir en G lancer son dard à la tête de Méduse, va en H, suit les murs jusqu'en I, où il tourne, pour venir en K lancer un dard ou tirer un coup de pistolet à la tête du More, va en L, où il tourne à droite pour venir le long du mur ramasser la tête à terre en M, & s'arrête au point N, où finit la course.



TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans cet Ouvrage.

A

Accord des mains & des jambes,

ACTION. Manière de donner de l'action, 62.

ADELA, 124, 179.

AIDER, 179.

AIDES, 179. — Doivent être indépendantes du corps, 62.

AIR, 179. — Airs bas, ibid. — relevés, ibid.

AJUSTER les rènes, 22.

ALLURES, 179; — naturelles & parfaites, *ibid*. défectueuses, 180; — artificielles, *ibid*.

AMBLE, 180.

APPELER de la langue, 12. — Son effet, 62.

APPUI, 143, 180.

ARDEUR: Chevaux qui ont de l'ardeur, 154.

ARRÉT, 180.

ARRÉTER, 18, 24.

ASSEOIR. Voyez mettre sur les hanches.

Assiette. Sa nécessité, 4, 38;
— ce qui la constitue, 4; — moyens

de l'établir 5; — moyens de lui donner de la fermeté, 25.

Assouplin, 156.

ATTACHER à la main, (s') 181.

AVANT-BRAS, 8.

AVANT-MAIN. Défauts de l'avantmain, 142.

AUBIN, 181.

B

BAGUE. Courir la bague, 72.

BALOTADE, 181.

BARRES. Trop sensibles, 108: Une plus dure que l'autre, 147.

BAS du devant, 181.

BATTRE à la main, 150, 181.

BIEN mis, bien dressé, ibid.

BOUCHE trop sensible, 145; — égarée, 144; — forte, 146; — fausse, 145; — pesante, 147; — dure, 148.

BOUT du nez en dedans, 60, 122. Voyez Placer.

BRAS. Leur position, 8, 34.

BRIDE. Moyens d'accoutumer les chevaux à la bride, 116, 144.

BRIDON. Son usage lorsqu'on rend la main, 20. — On doit s'en servir pour les jeunes chevaux, 85.— Rènes léparées, 91. BUSTE. Voyez Posture.

C

CAPRIOLE, 181. CERCLES, 87; — diminués & augmentés, 25, 99, 111, 120, 141, 156.

CHAMBRIÈRE, 83.

CHANGEMENT de main, 50, 112;

— en tenant des hanches, 51, 118;

— à la longe, 37, 95, 181.

CHANGER de pied, 58, 113. Voyez reprendre.

CHASSER, 182.

CHÂTIMENS: doivent être ménagés,

CHEVAL: Âge auquel on peut le faire travailler, 84: — de Manège, 167: — d'Officier, 168: — de Cavalier, 171: — d'arquebuse, 172: — de chaise & de carrosse, 176: — Coureurs, 175.

CHEVALER, 182.

CISEAUX (faire les ciseaux), 145, 183.

Coins: comment on les passe, 48,

CONFIRMÉ, 182.

CONTRE-CHANGEMENT de main, 53, 120, 182.

CORPS. Voyez Posture.

COURBETTE, 68, 126, 128, 182. COUREURS, 71, 175. CROISER la gaule, ou toucher derrière, 68.

CROUPADE, 182.

CROUPE au mur, 59, 182.

Cuisses: leur position, 9, 29.

D

DARD, 77.

DEDANS, 13.

DÉFENDRE (se), 157, 160.

DÉFENSE, 157.

DEHORS, 13.

DEMI-ARRÊT, 18, 57, 93, 95, 135, 151, 182.

DEMI-HANCHE, 52.

DEMI-VOLTE, 51, 53, 119, 182.

DESCENDRE de cheval, 3.

DÉSUNI, 58, 182.

DOUBLER, 49, 112, 183.

DROIT. Ce que c'est qu'un cheval droit, 48. — Comment on le con-

\boldsymbol{E}

tient droit, ibid. 109.

Embouchure, 15. Comment on accoutume les chevaux à son effet, 116, 144.

Encapuchonner (s'), 139.

Entabler (s') 183.

Enterré, ibid.

Entre-pas, ibid.

Épaules de l'homme: comment doivent être placées, 4. — Moyens de leur procurer cette position, 28.

EPAULES

ÉPAULES du cheval en dedans, 59, 183.

ÉPERONS (appuyer les), 12.

ÉQUILIBRE, 82.

ÉTRE dans la main & dans les jambes, ou dans les talons, 183.

ÉTRIERS, 10, 61.

F

FAUX (galop), 58, 183.

FERMER — les jambes, 11; — une demi-volte, 183. Voyez Hanches.

FINIR fon cheval, 58.

FORCES (manque de) 138. — Faire les forces, 183.

FORGER, 184.

Fuir les talons, 52. Voyez Tête au mur.

6

GALOP, 57, 102; — à la longe, 89; — faux, 183; — défuni, 182. GRANDIR (se), 185.

GRAS de jambe: porte le cheval en avant, 11.

GUERRE (homme de): nécessité qu'il sache monter à cheval, 72.

H

HANCHES. Tenir des hanches, 51, 118. — Mettre un cheval sur les hanches, 132. — Foibles, 140; — en dehors, 59, 185.

HARPER, 185. HOLA, ibid.

Huit de chiffre, 55, 120 & 185.

J

AMBES. Leur position, 9.— Leur usage, 11.— Moyens de conserver leur position, 31.— De dedans, de dehors, 13.— Leur esset, 44.— Leur esset combiné avec les rènes, 45.— Moyens d'apprendre au cheval la distinction des jambes, 99.— Conserver cette distinction, 100.

JARRETS douloureux, 107, 141;

— foibles, 140.

L

LANCE, 73.

LARGE. Aller large ou par le large,
47, 109, 111, 185.

LONGE, 85.

M

Main gauche; comment doit être placée, 7. — Droite; comment placée, 8. — Moyens de corriger les défauts de la position des mains, 32. — Dirige l'avant-main du cheval, 41. — Accord des mains & des jambes, 39. — Soutenir la main, 14. — Porter la main en avant, 15. — Rendre la main, 18. 188. — Aller à main droite, à main gauche, 13. — Bride dans la main droite, 23. — Main assurée, 185; — douce, ibid. — légère, ibid. — ferme, ibidem. — ruse, ibidem.

— S'attacher à la main, 181.

- Tirer à la main, 190.

MAL-ADROIT, 140.

MANÉGE, 186. — Cheval de Manége, 167.

MARTINGALE, 151, 153.

METTRE un cheval fur les hanches. Voyez *Hanches*.

MEZAIR, 186.

MONTER à cheval: précautions à prendre, ...

MORS. Son effet, 40. Prendre le mors aux dents, 144, 188. Voyez Embouchure.

0

OMBRAGEUX, 158.

P

PARADE, 186.

PARER. Voyez Raffembler.

PARTIR au galop. Voyez Galop.

PAS, 24. — Son utilité à la fin de chaque reprife, 105, 186.

PAS & le faut, 187.

PASSADE, ibid.

PASSAGE, 123, 187.

PESER à la main, ibid. Voyez Beuche pefante.

PIAFFER, 126, 187.

PIEDS du Cavalier: leur pofition, 9, 32.

PILIERS, 124, 186.

PINCER des deux. Voyez Éperons.

PIROUETTE, 188.

PISTE, ibid.

PLACER fon cheval, 22, 60.

PLIER, 155. Voyez Bout du nez en dedans.

POIGNET, 8, 16, 33.

POINÇON, 68.

POINTE, 162.

PORTER fon cheval en avant, 11, 87;—à gauche, 13, 36;—à droite, 24, 37;—la main en avant, 15.

POSTURE du Cavalier, 4 & fuiv.

Moyens de la conferver, 24, 62.

R

RAMENER, 188. RAMINGUE, ibid. RASSEMBLER, 57, 188. Voyez Hanches. RECULER, 17, 24, 37, 89, 106, 162, 188. REINS du Cavalier, 5. RENDRE la main, 18, 188. RÈNES. Comment on les tient, 7. - Raccourcir les renes, 21; - les ajuster, 22. - Effet de la rène de dehors, de celle de dedans, 42. - Leur effet combiné avec celui des jambes, 45; du bridon, séparées, 91. - Moyens d'apprendre au cheval la distinction des rènes, 99. RENFERMER, 188. REPRENDRE. Faire reprendre son

cheval, 58, 113.

REPRISES; doivent être courtes, 26, 104, 189.

RÉTIF, 189. ROIDE, 155. RUADE, 128, 130, 189. RUER en place, 161.

5

SACCADE, 88, 189.
SAUTER en place, 160. — Faire fauter, 69.

SAUTEURS. Leur utilité, 67; — dans les piliers, 130; — en liberté, 132.

SCIER des bridons, 106, 189. SECOURIR, 189.

SELLE: Comment on accoutume un cheval à la fouffrir, 84.

SENSIBLE. Chevaux trop sensibles,

SENSIBILITÉ du cheval: où elle commence par rapport aux jambes du Cavalier, 9. — Moyens de donner de la fensibilité au cheval, 101.

SERRER une demi-volte, 189.

T

TALONS. Être dans la main & dans les talons, 183.

TENIR des hanches, 51, 189. Voyez Pisse.

TERRE-À-TERRE, 189.

TÊTE. Position de la tête du Cavalier, 6, 35; — au mur, 60, 117, 190; de Méduse, du More, du pistolet, de l'épée, de la lance, 77.

TIRER à la main, 190.
TOUCHER devant & derrière, 68.
TOURNER, 13, 14, 23, 37.
TRAQUENARD, 190.
TRAVERSER (se), 110, 190.
TRÉPIGNER, 190.
TRIDE, ibid.
TROT; à la longe, 26, 88: — Ques

TROT; à la longe, 26, 88: — Quel fruit les chevaux en retirent, 96: assure la posture du Cavalier, 27, 190.

V

VICIEUX, 163. VOLTE, 55, 120, 191; — renversée, 56, 120, 191.

FIN de la Table des Matières.

FAUTES À CORRIGER.

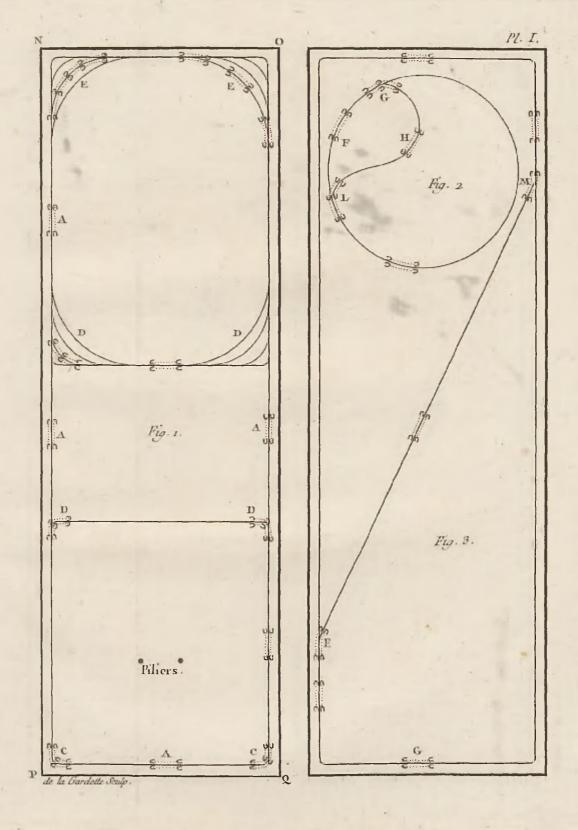
Page 37, ligne 8: du côté, lisez, le côté.

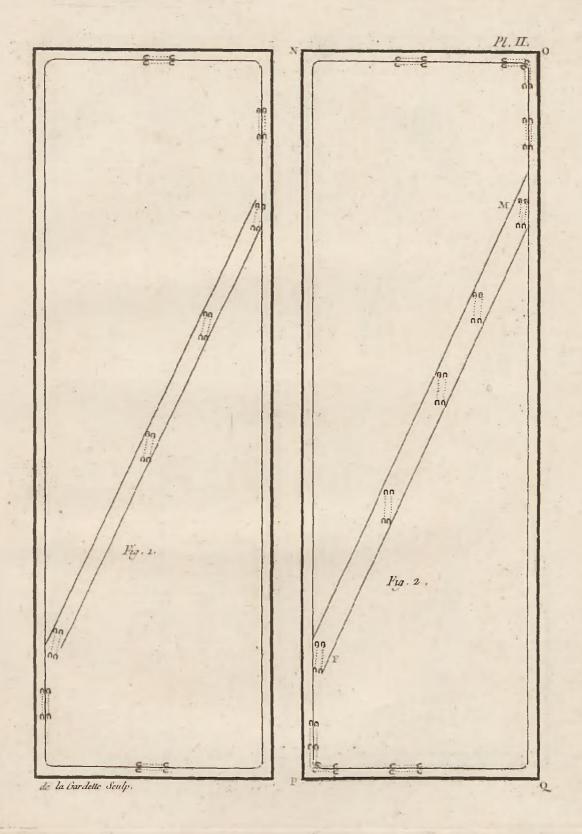
Page 75, ligne 15, ajoutez à la marge, Planche IX, sig. 1.

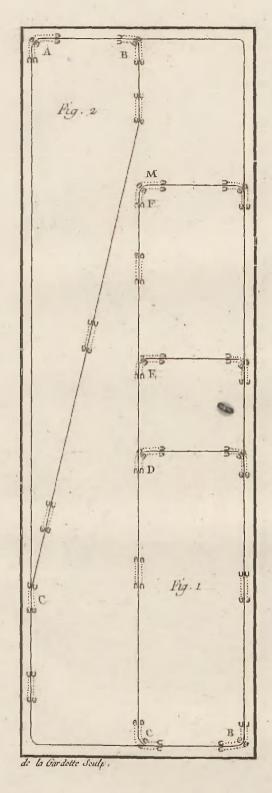
Page 78, ligne 18, ajoutez à la marge, Planche IX, sig. 2.

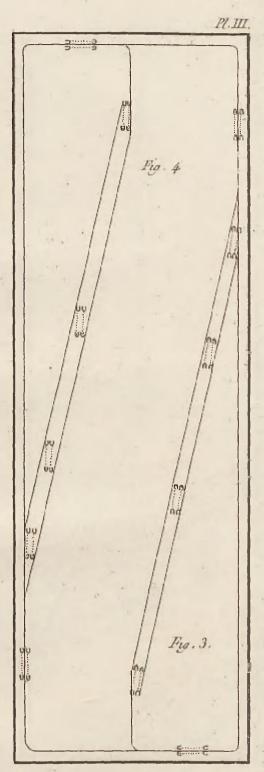
Page 88, ligne 7: pour le redresser; lisez, pour les redresser.

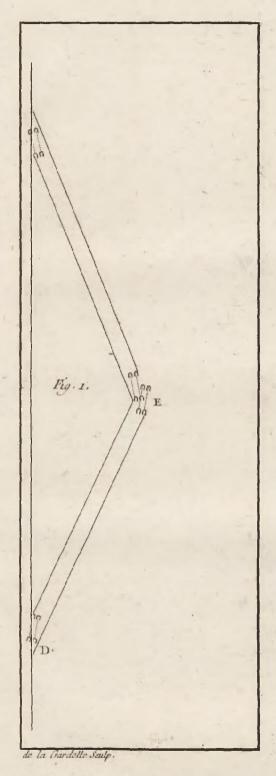
Page 118, ligne 19: pages 50 & 66; lisez, pages 50 & 60.

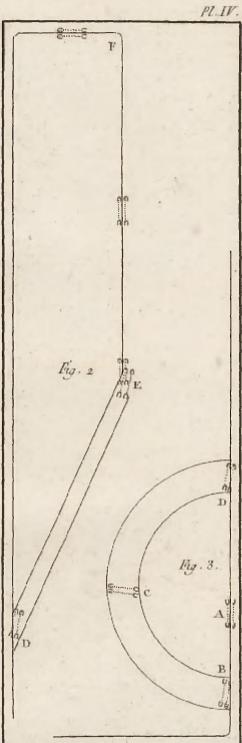


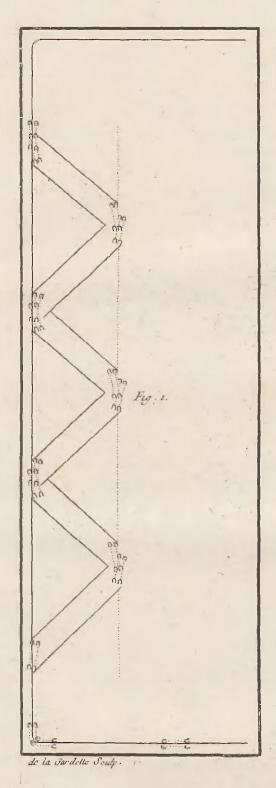


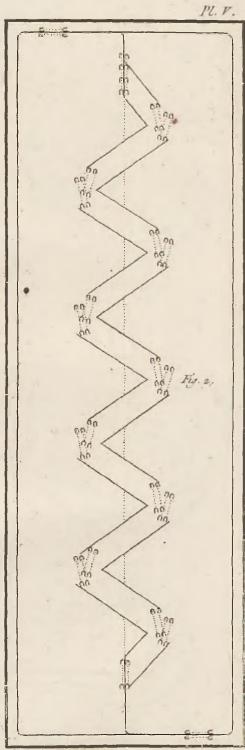


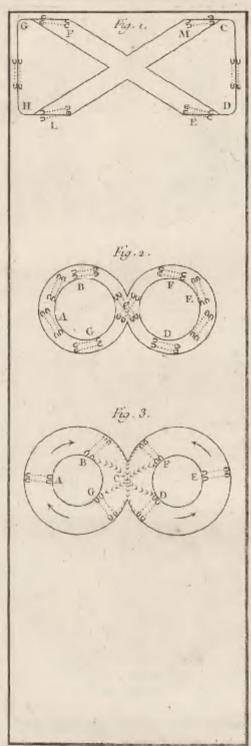


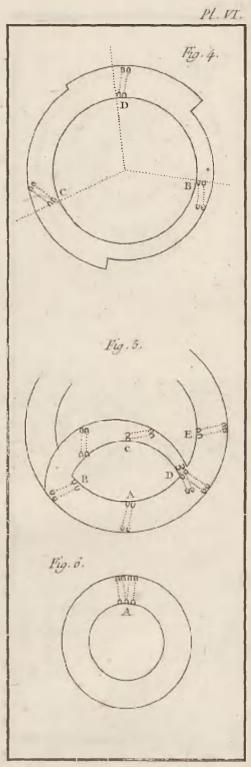












de la Gardette Sculp .

